VOLUME XII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 FEVRIER 1925 — NUMERO 38



Adre... ...espondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS;
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Noces d'Argent Sacerdotales de S. G. Monseigneur Sinnott

LA CEREMONIE A LA CATHEDRALE

Le clergé du diocèse offre au vénéré jubilaire un cadeau substantiel, avec des adresses en français et en anglais — Télégramme de S. S. Pie XI — Eloquent sermon de S. G. Mgr J.-T. McNally, évêque de Hamilton

Le 18 février S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a célébré ses noces d'argent sacerdotales. La célébration a été une touchante manifestation de l'estime et de l'affection que Sa Grandeur a su se concilier depuis les huit années qu'elle réside au milieu de nous.

A dix heures le vénérable jubilaire, accompagné d'un nombreux clergé, fit son entrée dans la cathédrale Sainte-Marie pour y célébrer une messe solennelle d'action de grâces. M. l'abbé T.-W. Morton était prêtre assistant. Les RR. PP. Nandzik, O.M.I., et Primeau, S.J., remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Les diacres d'honneur au trône étaient le R. P. Vézina, O.M.I., et M. l'abbé Bastien.

On remarquait dans le sanctuaire: S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, S. G. Mgr McNally, évêque d'Hamilton, S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes du Canada, Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., de Winnipeg, Mgr G. Cloutier, P.A., V.G. de Saint-Boniface, Mgr John-J. Blair, P.D., président de la "Catholic Church Extension Society" de Toronto. Dans la nef avaient pris place presque tous les prêtres du diocèse de Winnipeg, plusieurs du diocèse de Saint-Boniface, des représentants nombreux des communautés religieuses d'hommes et de femmes et un grand nombre de fidèles.

Un choeur puissant, sous la direction de M. l'abbé Moore, rendit une très belle messe en chant grégorien.

Message du Souverain Pontife

Après l'évangile, S. G. Mgr McNally lut une dépêche de Rome exprimant au jubilaire les félicitations et les voeux du Saint-Père et lui accordant, à lui et à son peuple, la bénédiction apostolique. L'évêque d'Hamilton prononça ensuite le sermon de circonstance, prenant pour texte ces paroles du Psalmiste: "Vous les établirez princes sur toute la terre". Il rappela la mission et les grandeurs de l'apostolat catholique dans le monde, principalement celui confié à l'épiscopat, et fit un délicat éloge de la carrière et des qualités du jubilaire.

Après la messe, deux éloquentes adresses furent présentées à Sa Grandeur, au nom du clergé, l'une en français par Mgr Cherrier, et l'autre en anglais par M. l'abbé Morton. Nous avons le plaisir de publier le texte de l'adresse française et celui de la remarquable réponse — également en français — du vénéré Archevêque.

Adresse du clergé de langue française

Monseigneur,

Vingt-cinq années dans la vie d'un homme, c'est une étape qui compte, surtout quand cet homme a consacré ses énergies pour le bien commun de ses concitoyens; mais combien plus importante est la carrière du prêtre à qui, par l'onction sainte du sacerdoce chrétien, ont été confiés les intérêts sacrés d'âmes immortelles appelées à la gloire et au bonheur du ciel!

Au prêtre, en effet, appartient l'exercice de la miséricorde divine dans le pardon des péchés; au prêtre la mission sublime d'annoncer la parole évangélique: "Ite, docete"; au prêtre la fonction quasi divine de changer à l'autel le pain au corps adorable de Jésus-Christ et le vin au sang précieux du Sauveur des hommes: "Hoc est corpus meum; hic est calix sanguinis mei." Et quand ce prêtre, par la grâce de Dieu, a rempli pendant vingt-cinq ans avec fidélité les fonctions sacrées de sa sublime vocation, il doit naturellement sentir le besoin de remercier le Dieu bon duquel procède toute grâce excellente: "Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum"; et tous ceux qui ont ressenti les heureux effets de sa mission de salut ne doivent-ils pas reconnaître comme un devoir sacré de s'unir à lui pour chanter l'hymne de la reconnaissance au Seigneur.

Mais, Monseigneur, quand sur le long parcours de cette route de vingt-cinq années, ce prêtre s'est vu tout à coup, à raison de sa science et de ses vertus, arrêté pour recevoir une marque de prédilection divine; quand la voix autorisée du Vicaire du Christ sur la terre l'a appelé et l'a voulu associer à la phalange de ceux desquels il est écrit aux Actes des Apôtres: "Posuit Spiritus Sanctus episcopos regere Ecclesiam Dei", oh! alors le ciel s'est de nouveau ouvert pour laisser pleuvoir sur la tête de cet élu du Seigneur une surabondance de grâces et de célestes faveurs. Aussi est-ce comme symbole de cette divine prédilection que l'évêque consécrateur, en versant sur la tête de cet élu le saint chrême de la consécration, lui a adressé cette parole de bénédiction: "Ungatur et consecratur caput tuum, coeleste benedictione, in ordine pontificale." Que votre tête soit ointe et consacrée par la bénédiction céleste dans l'ordre pontifical. Puis à la première consécration de l'ordination sacerdotale s'est ajoutée une seconde consécration, symbole de la plénitude de la puissance sacerdotale et royale à la fois. Que ces mains, lui-a-t-il été dit, soient ointes de l'huile sainte et du chrême de la sanctification. Comme Samuel a oint David pour être roi et prophète, qu'ainsi elles soient ointes et consacrées, "ita unguantur et consecrentur".

A cette dignité s'est ajouté le signe de l'autorité pastorale, "accipe baculum pastorale". Et comme les hautes fonctions de cet office sacré sont toutes pour l'Eglise du Christ, on lui a passé au doigt l'anneau de l'alliance sainte en lui disant: "Recevez l'anneau symbole de fidélité — accipe annulum fidei scilicet signaculum", afin qu'orné d'une foi sans tache vous puissiez garder inviolablement l'épouse de Dieu sa Sainte Eglise. Et comme couronnement à cette sublime élévation et aux lourdes responsabilités qu'elle comporte, on lui a mis sur la tête la mitre, symbole de sa dignité royale et signe de puissance et de force pour résister aux ennemis de l'Eglise, et pour la préservation fidèle et constante de la vérité sainte et divine au milieu du peuple confié à sa garde pastorale. "Posuit episcopos regere ecclesiam Dei."

Ce prêtre béni du Seigneur et de son Eglise, ce pontife choisi de Dieu, nous le saluons, nous le vénérons dans votre personne sacrée, Monseigneur. Oui, nous vous retrouvons par la pensée et l'imagination, jeune lévite du Seigneur, agenouillé il y a 25 ans sur les dalles du sanctuaire pour vous relever avec le signe du sacerdoce chrétien gravé sur votre front. "Tu es sacerdos in aeternum". Ce pontife élu de Dieu et consacré par l'Eglise de Jésus-Christ, portant sur son coeur la croix symbole du sacrifice et de l'immolation sainte, et à son doigt l'anneau de l'alliance sainte et sacrée, tenant entre ses mains la houlette pastorale et portant sur sa tête la mitre royale, nous le saluons avec bonheur et gratitude en votre personne vénérable et bénie. Comme les Mages, nos prémices dans la foi, apportaient, il y a 1925 ans passés, à la crèche de l'Enfant-Dieu l'or symbole de leur foi et de leur amour, oui, nous apportons un peu d'or aussi, mais surtout des coeurs débordants d'amour et des esprits pleins de cette pieuse soumission qu'inspire la foi chrétienne.

Réunis dans cette enceinte sacrée, nous venons, prêtres et laïques, religieux et religieuses, fidèles non seulement de votre ville épiscopale, mais de toutes les parties de votre vaste diocèse, tous nous nous pressons autour de votre trône épiscopal pour redire avec Votre Grandeur le cantique de l'amour et du bonheur: "Gloria in excelsis Deo", et pour chanter l'hymne de la reconnaissance: "Te Deum laudamus", et aussi pour déposer à vos pieds, Monseigneur, les voeux ardents de votre clergé et de tous les fidèles de votre archidiocèse: "Ad multos annos! ad multos annos!", auxquels s'ajoute comme un écho de voix angéliques ce cri du coeur de nos enfants d'école: "Nous vous aimons, Monseigneur notre père et pasteur; vivez longtemps, bien longtemps au milieu de votre peuple, auprès de vos enfants!"

"Ad multos annos!"

Réponse de Mgr Sinnott

Messeigneurs,

Messieurs,

Acceptez mes plus sincères remerciements pour votre bienveillante adresse. Les félicitations et les bons souhaits que vous m'exprimez, je les accepte comme un témoignage de votre bonne volonté et une nouvelle preuve de votre loyauté et de votre dévouement. J'en ressens un plaisir bien naturel et sincère en même temps parce qu'ils me viennent de vous tous et qu'ils sont, j'en ai l'assurance, l'expression sincère des bons et chaleureux sentiments de vos coeurs. Il fait plaisir de recevoir cette expression de dévouement de la part de ceux que l'on estime, et d'avoir l'assurance qu'ils possèdent réellement et l'affection et la confiance que nous désirons trouver en eux.

Personnellement, je ne me reconnais sur vous aucun droit ni dans le passé ni dans le présent. Mais le respect et l'obéissance que demandent ma position, vous me les avez accordés au-delà de toute mesure. J'ai passé au milieu de vous un tiers de ma carrière sacerdotale et ces années ont été heureuses, non pas tant à raison des grandes oeuvres accomplies — car le plus que nous ayons pu faire dans ces temps difficiles a été de faire face aux difficultés de l'heure — mais surtout à cause de nos relations dans une amitié franche et sincère, et à cause de la généreuse coopération et du bon support que vous m'avez toujours accordés. Non seulement vous avez accompli les devoirs de votre charge comme il convient à ceux qui partagent le sacerdoce du Christ, mais dans les moments les plus crucifiants de l'épreuve, que tous doivent subir, jamais vous ne m'avez été trouvés en défaut. Cela me paraît être le plus haut tribut de louange que l'on puisse rendre soit à un homme en particulier soit à des hommes pris en corps.

A vous surtout, mes chers prêtres de langue française, je désire rendre ce témoignage que non seulement vous vous êtes toujours montrés vrais prêtres de Dieu, mais que sous quelque aspect que nous considérions votre ministère sacré vous avez su vous tenir à la hauteur des traditions saintes de votre race comme missionnaires et apôtres. Le sol du Manitoba a été consacré, pour ainsi dire, par les oeuvres de votre vaillance catholique, et il a été à jamais enrichi par la mémoire de ces hommes et de ces femmes de dévouement qui sont venus ici tout enflammés du feu de la charité divine pour y semer la riche semence de la parole évangélique. Les pages les plus belles de l'histoire de l'Eglise dans ces régions de l'Ouest ont été écrites par les membres dévoués du clergé de France et par les prêtres, non moins dévoués, qui réclament la Nouvelle-France comme leur terre natale, et qui ont quitté leurs foyers sur les bords du majestueux Saint-Laurent pour venir évangéliser le sauvage des prairies de l'Ouest. Ces pages méritent d'avoir leur place tout à côté des annales les plus glorieuses de l'évangélisation de n'importe quel pays du globe. Cette gloire, c'est notre héritage et en lui se trouve attaché pour nous l'honneur et l'obligation que comportent ces paroles: "Noblesse oblige".

De nouveau je vous remercie et cela je le fais du fond du coeur. S'il y a quelque chose qui puisse ajouter à la joie et au bonheur de ce jour, je le trouve dans l'expression de vos bons souhaits et dans l'assurance que vous m'accorderez le secours de vos ferventes prières. Oui, veuillez vous unir à moi pour remercier le bon Dieu de toutes les bénédictions et de toutes les grâces qu'il a daigné m'accorder au cours de ces vingt-cinq années de vie sacerdotale; surtout, remerciez-le de toutes ses miséricordes envers moi. Je sais le compte redoutable qu'il me faudra rendre, et je connais les responsabilités attachées aux fonctions saintes qui m'incombent. Je ne puis que désirer le salut des âmes qui sont confiées à ma sollicitude dans l'exercice de cet office sacré. Je ne veux rien omettre de ce qui peut assurer le succès de cette fin sublime.

La faiblesse, la négligence, la tiédeur et quelquefois même la paresse et certains préjugés sont les ennemis terribles de notre ministère sacré. Je tremble à la pensée du compte à rendre, aussi je sollicite comme unique faveur de votre part la charité de vos pieuses prières afin que Dieu daigne me continuer et étendre l'exercice de sa miséricorde envers moi, car en lui habite la plénitude de la rédemption. C'est là le plus insigne service que vous puissiez me rendre; et devant Notre-Seigneur au Saint-Sacrement je déclare que nous marcherons et que nous travaillerons ensemble, et que nous travaillerons au meilleur de notre zèle pour l'établissement du règne de Dieu dans ce diocèse.

Banquet au "Royal Alexandra"

A l'issue de la cérémonie religieuse, de fraternelles agapes eurent lieu au "Royal Alexandra". Elles se terminèrent par deux courts discours, prononcés l'un par M. l'abbé Cline, de Toronto, et l'autre par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR A.-A. SINNOTT

UNE ATTAQUE DE POINCARE?

L'ancien président du conseil dirigerait l'assaut contre le gouvernement au Sénat

Paris — On rapporte que M. Poincaré a l'intention de lancer une grande attaque contre le gouvernement Herriot, cette semaine, sur la question de l'ambassade française au Vatican.

On sait que les six cardinaux français ont fait tenir à M. Herriot une lettre protestant contre la suppression de cette ambassade. Ils disaient croire que le sénat comprend assez d'hommes patriotes et indépendants pour mettre l'intérêt de la France au-dessus de celui des partis politiques en maintenant cette ambassade. M. Herriot a surpris tout le monde en répondant immédiatement aux cardinaux que la suppression de cette ambassade n'est qu'une mesure politique qui n'affecte en rien la liberté religieuse des Français.

On explique cet empressement par le fait que le groupe de l'Union républicaine, dirigé par M. Poincaré, venait d'adopter une résolution disant que toutes les forces morales du pays étant indispensables pour résoudre les difficultés auxquelles la France doit faire face, on ne doit rien faire qui puisse soulever les dissensions religieuses. Ce serait un avis que ce groupe s'opposera à la suppression de l'ambassade française au Vatican. Le sénat ne peut demander que des crédits soient votés pour maintenir cette ambassade, mais il peut demander la réduction de certains chapitres du budget pour le ministère des affaires étrangères. Le président du conseil serait alors obligé de se présenter devant le sénat et de soulever la question de confiance.

SASKATOON — Mac Burten, de Lucky Lake, Sask., a jeté par mégarde de la gazoline dans son poêle. Une explosion s'est produite et le malheureux a eu presque tous ses habits brûlés sur lui. Il a cependant réussi à éteindre le feu en se roulant dans la neige et il se remettra de ses blessures.

NOMME AGENT DE RAPATRIEMENT AUX ETATS-UNIS

M. L.-A. Delorme, avocat de Duck Lake, Sask., occupera une importante position du gouvernement fédéral

Ottawa — M. L.-A. Delorme, avocat de Duck Lake, Sask., vient d'être nommé agent canadien de rapatriement aux Etats-Unis. Il est tout probable que M. Delorme aura ses bureaux dans l'un des états de la Nouvelle-Angleterre, qui sont les plus peuplés de Canadiens français.

Cette nomination, venue à la suite des examens exigés par la Commission du Service Civil en octobre dernier, doit être considéré comme un nouvel effort du gouvernement fédéral dans la poursuite de sa politique de rapatriement des Canadiens français qui ont élu domicile aux Etats-Unis.

M. Delorme, originaire de Clarence Creek, dans le comté de Russell, Ont., habite l'Ouest depuis de nombreuses années. Ses activités comme agent de rapatriement ne se limiteront pas à une province plutôt qu'à une autre. Il a toute liberté de se mettre en contact avec toute organisation ou toute association qui s'occupe de colonisation dans toutes les provinces du pays, qui pourront ainsi profiter de son travail. Le gouvernement a l'intention de nommer deux autres agents de rapatriement qui suivront la même ligne de conduite.

La nomination de M. Delorme est des plus heureuses. Il est très versé dans les questions de colonisation, de coopération et d'organisation. Il connaît l'Ontario pour y avoir vécu. Il a fait une étude spéciale des conditions de l'Ouest, particulièrement du Manitoba et de la Saskatchewan, où il a résidé et exercé sa profession d'avocat.

M. Delorme est l'auteur d'une brochure intitulée: "La colonisation au Manitoba". Il a collaboré aux journaux canadiens-français de l'Ouest, publié des articles, fait des conférences pour activer l'organisation économique et le groupement des Canadiens français dans l'Ouest.

Cette nomination est très bien vue et il est à espérer que les deux nominations à venir seront aussi faites dans le meilleur intérêt de la bonne et véritable colonisation.

PARIS — Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, est mort à l'âge de près de 80 ans. Depuis plusieurs mois il souffrait d'une paralysie complète.

PARIS — Georges Hugo, petit-fils de Victor Hugo, vient de mourir à l'âge de 57 ans. Il était né à Bruxelles, en août 1868, pendant l'exil de Victor Hugo.

LA RECEPTION AU COLUMBUS HALL

Discours de Sir James Aikins, des hon. John Bracken, Robert Rogers, T.-C. Norris, etc. — Adresses de S. H. le juge Dysart et de M. Philibert L'Heureux — Réponse de S. G. Mgr Sinnott

Le soir, le Columbus Hall a été littéralement envahi par la foule, pour la manifestation des laïcs en l'honneur de S. G. Mgr Sinnott. On estime à un millier le nombre des fidèles venus assister à cette brillante soirée et adresser leurs hommages personnels au jubilaire.

M. T.J. Murray, C.R., présidait, ayant à sa gauche S. G. Mgr Sinnott et à sa droite Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba. On remarquait en outre sur l'estrade: l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba; S. G. Mgr McNally, évêque de Hamilton, Ont.; S. G. Mgr Budka; le juge en chef Mathers; l'hon. T.-C. Norris; l'hon. Robert Rogers; le maire R.-H. Webb; Mgr Cherrier, V.G., P.A.; Mgr Blair, P.D., président de la "Catholic Church Extension"; Dr John-A. MacLean, président de l'Université du Manitoba; le rabbin Samuels, etc.

Adresses

Deux adresses furent lues, l'une par M. le juge Dysart, au nom des catholiques de langue anglaise, l'autre par M. Philibert L'Heureux, au nom des catholiques de langue française. Voici le texte de cette dernière:

A S. G. Mgr Alfred-Arthur Sinnott,
Archevêque de Winnipeg.

Monseigneur,

En ce jour du 18 février, glorieux anniversaire de votre ordination sacerdotale, notre pensée se porte irrésistiblement à une date qui vous est restée chère et que vous rappelez chaque année avec bonheur et reconnaissance. C'était le 18 février 1900, alors que jeune lévite prosterné sur les dalles de la chapelle du Collège Canadien à Rome, vous receviez des mains de S. G. Mgr Stonar l'onction sainte qui fait les prêtres, les ministres de Dieu et les représentants de Jésus-Christ sur la terre.

A peine revenu au Canada, après avoir achevé un brillant cours d'études à l'illustre Université de la Propagande, Son Excellence Mgr Sbaretti, alors Délégué Apostolique qui, durant votre séjour à Rome, avait eu l'occasion de remarquer vos hautes qualités d'intelligence et de coeur, vous appelait au poste très important et en même temps très délicat de secrétaire de la Délégation Apostolique. Son successeur, Son Excellence Mgr Stagni, charmé par vos belles qualités, qui vous avaient déjà gagné tous les coeurs de la hiérarchie de l'Eglise du Canada, ne voulut pas se priver de vos services et vous retint à la Délégation Apostolique jusqu'au jour où, à l'appel personnel du Souverain Pontife, Mgr Stagni dut vous laisser partir pour monter sur le siège archiépiscopal de Winnipeg qui venait d'être établi.

Il y aura bientôt dix ans que vous avez été sacré archevêque de Winnipeg et depuis cette date, Monseigneur, que d'oeuvres entreprises pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes confiées à votre sollicitude épiscopale! Il serait trop long d'énumérer les oeuvres multiples et importantes que vous avez accomplies durant cette période; mais nous sommes heureux de proclamer ici que sous votre sage direction, les nombreuses entreprises que vous avez suscitées ont toujours été menées à bonne fin.

C'est donc avec un sentiment de profonde satisfaction que nous vous félicitons de tout le bien accompli par Votre Grandeur depuis qu'elle préside aux destinées de l'Eglise de Winnipeg. De plus, nous fidèles de langue française, nous sommes heureux de pouvoir vous rendre le témoignage qu'à l'exemple de l'apôtre saint Paul, vous vous êtes toujours appliqué à vous faire tout à tous, et que pour vous il n'y a ni Grecs ni Hébreux, mais seulement des âmes qui sont confiées à vos soins paternels et dont vous portez la responsabilité devant Dieu. S'il y a eu dans votre coeur quelque préférence, ce fut toujours pour les petits et pour les faibles; ce qui prouve une fois de plus que ceux qui ont reçu du ciel une nature noble et une haute intelligence aiment à se dévouer pour faire plaisir et savent facilement discerner ceux qui ont droit d'être les objets préférés de leurs faveurs.

Aussi, Monseigneur, en cette occasion de votre jubilé sacerdotal, s'il est une pensée qui germe au fond de nos âmes, c'est une pensée de reconnaissance envers Dieu, qui dirige tout et qui vous a conduit sur le siège archiépiscopal de Winnipeg. A cette pensée s'ajoute le désir que vous viviez longtemps encore; c'est le voeu le plus sincère de tous les fidèles de langue française de votre archidiocèse qui demandent au Maître de la Vie de vous conserver de longues années encore à leur affection et à leur vénération. Oui, vivez longtemps, c'est le désir de toute cette assemblée; vivez de cette vie de dévouement, de générosité et de sacrifice qui est la vôtre depuis le 18 février 1900! Que la couronne d'argent qui brille aujourd'hui sur votre front se change en couronne d'or qui brillera du plus bel éclat au séjour de la gloire éternelle!

Les fidèles de langue française
de l'archidiocèse de Winnipeg.

(Signé) Philibert L'Heureux,
Président de la Commission Scolaire
et Paroissiale du Sacré-Coeur.

La présentation des adresses a été suivie de celle d'un cadeau, témoignage de l'estime et de l'affection des fidèles de l'archidiocèse, sous la forme d'un livret de banque portant une somme substantielle au crédit de S. G. Mgr Sinnott.

Discours

Sir James Aikins, dans un petit discours très spirituel et très applaudi, fait l'éloge de Mgr Sinnott comme prélat, comme patriote, comme chef des catholiques, le proclamant tout bonnement pour finir un "downright good fellow".

L'hon. John Bracken rappelle sa première entrevue avec l'archevêque de Winnipeg. C'était peu de temps après le moment où il venait d'être enrôlé de force dans la situation la moins enviable de la province. Une visite que lui fit alors Mgr Sinnott l'encouragea et lui fit du bien. Le premier ministre loue la largeur d'esprit, la tolérance et la sagesse du premier pasteur de l'archidiocèse.

L'hon. Robert Rogers, qui a connu Mgr Sinnott avant son arrivée à Winnipeg, est heureux de profiter de l'occasion qui lui est offerte de rendre hommage à ses éminentes qualités et de dire que le distingué prélat mérite bien la haute estime dans laquelle il est tenu par les catholiques et les non-catholiques à la fois.

L'hon. T.-C. Norris, ex-premier ministre, se croit qualifié mieux que tout autre pour parler au nom des non-catholiques et des Manitobains en dehors de Winnipeg. Il voit en Mgr Sinnott un chef énergique et sage en même temps dont les efforts ont toujours tendu à promouvoir le bon patriotisme et la bienveillance envers toutes les classes et toutes les croyances.

Le Dr J.-A. MacLean, président de l'Université du Manitoba, se plaît à relever quelques-unes des qualités personnelles du jubilaire: une intelligence prompte, le feu d'une jeunesse intarissable, une gaieté fine et spirituelle qui humanise tout; il félicite l'archevêque d'être estimé et aimé à ce point par ses diocésains; il félicite les catholiques d'avoir un tel chef à leur tête.

Le rabbin Samuels offre ses félicitations à Mgr Sinnott au nom de la population juive de Winnipeg. Il reconnaît que sa forte direction chrétienne n'a pas seulement bénéficié à ses diocésains mais a aussi été d'un grand secours aux chefs des autres confessions.

Le maire Webb déclare que Winnipeg est heureux d'avoir au nombre de ses citoyens un homme de la valeur de son archevêque catholique et il fait des voeux pour la continuation de son heureux épiscopat.

Tous ces discours, qui portent la marque d'une profonde sincérité, sont vigoureusement applaudis de l'auditoire.

Discours de Mgr Sinnott

Lorsque le héros de la fête se lève à son tour pour répondre, il est l'objet d'une longue et chaleureuse ovation.

Il est difficile à Sa Grandeur, décla-

(Suite à la deuxième page)

La réception au Columbus Hall

(Suite de la première page)

mes amis, de se reconnaître sous les traits élogieux qu'en ont tracés les divers orateurs; il lui est cependant très agréable de pouvoir compter sur l'appui loyal et vigoureux de tant d'amis. Mgr Sinnott admet qu'à son arrivée ici, il n'aimait pas beaucoup Winnipeg, mais qu'il n'a pas tardé à l'aimer. "De la part de bienveillants comme ceux dont je suis le témoin ce soir, dit-il, ont conquis mon affection à cette ville et à tout ce qui concerne son avenir, auquel nos propres destinées comme individus et comme masse sont si intimement associées.

"J'ai confiance dans l'avenir, poursuit l'orateur, car la loyauté aux principes et au Christ renferme la promesse et l'espoir d'une abondante prospérité.

"Mes chers amis, dit en terminant Sa Grandeur, je vous remercie de vos bons sentiments exprimés ce soir. Je remercie particulièrement Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de sa grande bienveillance et je tiens à l'assurer que nulle part il ne trouvera des sujets plus soumis de Sa Majesté le Roi que parmi les catholiques de mon archidiocèse. La réunion de ce soir est une autre preuve de l'attachement loyal et dévoué auquel vous m'avez accoutumé. Aux jours sombres et tristes — il y en aura inévitablement — ce sera un réconfort pour moi de penser à votre générosité et de savoir que vous ne me refuserez rien de ce que je vous demanderai." Telle est la confiance que j'ai en vous. Elle est pour ainsi dire illimitée. On peut s'en glorifier à l'heure des difficultés. Cette célébration n'aura pas été inutile si elle sert seulement à augmenter, ne serait-ce qu'un peu, l'estime et le respect mutuels qui devraient nous lier, et qui, je crois, nous lient les uns aux autres."

Sa Grandeur parle en français

Mgr Sinnott parle alors en français. Il commence par donner lecture d'un télégramme reçu le matin de Mgr Marois, vicaire général de S. Em. le cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Mes bien chers amis,

Merci bien sincère pour votre belle et bienveillante adresse. J'en ai écouté la lecture avec une joie bien sensible, et les sentiments que j'y trouve exprimés me laissent au coeur une reconnaissance dont vous ne sauriez douter. Les années de ma carrière sacerdotale passées au milieu de vous m'ont permis de vous connaître et d'apprécier tout le beau et le vrai dévouement dont vous êtes animés à mon égard. J'avais déjà appris à vous affectionner dans les diverses circonstances où, soit à la ville soit dans les diverses paroisses du diocèse, je vous ai trouvés groupés ensemble; j'avais ressenti toutes les chaleureuses émotions nées d'un contact immédiat avec vous dans mes visites pastorales, mais la manifestation de respect et de vénération dont vous faites preuve aujourd'hui revêt pour moi un caractère de joie plus intime et d'amour plus tendre et plus sincère. Devenu par la voix autorisée de l'Eglise votre évêque et premier pasteur, je sens plus que tout autre le besoin de votre dévouement et de votre secours dans l'oeuvre que nous poursuivons, pour ainsi dire, pour la gloire de Dieu et la prospérité de l'Eglise de Jésus-Christ.

J'aime à me rappeler ces jours anciens dans l'histoire des missions apostoliques de notre grand Ouest Canadien où les premiers colons de la Rivière Rouge se faisaient un honneur et une gloire d'accompagner les missionnaires de la parole évangélique et de partager les privations et les souffrances de ces hommes héroïques de la première heure. Heureux et dévoués guides à travers les vastes régions de l'Ouest, ils ont légué à leurs descendants des leçons inoubliables de ce que peuvent accomplir une foi et une ardente charité.

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre spirituel que vos illustres ancêtres vous ont ouvert à vous, Canadiens, la voie à l'honneur et à la gloire: si vous avez droit de vénérer la mémoire sacrée — et nous partageons avec vous cette pieuse vénération — des Provencher, des Taché, des Langevin, des Grandin et de toute cette pléiade de saints et zélés missionnaires, vous avez aussi dans l'ordre parement civique de belles figures dont les noms ne sauraient non plus être oubliés. Qui pourrait ne pas se rappeler avec une douce émotion et un juste orgueil des noms comme celui de l'hon. Joseph Dubuc, dont la carrière au barreau ou sur le banc de la jurisprudence a laissé un souvenir impérissable de la personnification la plus parfaite de l'intégrité du défenseur ou du juge des droits sociaux ou autres, des plus humbles comme des plus marquants des habitants du pays; et comment ne pas se rappeler aussi ces Royal, ces Girard, ces Larivière et tant d'autres dont la carrière a pareillement été des plus remarquables pour l'honneur et le bien-être de notre province. Ils étaient Canadiens comme leurs guides spirituels, ils avaient pris naissance sur les bords du grand fleuve, et il avaient apporté au Manitoba les grands principes de justice, d'équité et de bonne entente qu'ils avaient puisés eux-mêmes dans la belle et saine province de Québec. — Messieurs, j'ai l'assurance que vous serez et que vous êtes à l'heure présente les héritiers privilégiés de ces nobles et saintes vertus ancestrales; aussi je me sens fort de votre appui et je compte sur votre dévouement.

Je vois grandir et se développer aussi tout à vos côtés des catholiques et des citoyens de langues différentes, mais comme vous aussi descendants de races fortes et vigoureuses que les persécutions n'ont pu abattre. Messieurs, vous connaissez tous ce vieil adage: "Unis nous sommes forts, divisés nous marchons à la ruine". Vous tous qui faites partie du diocèse de Winnipeg, je vous trouve réunis dans un commun sentiment de respect et de vénération pour votre archevêque; voilà bien ce qui fait ma force à l'heure présente et ce qui me remplit d'espérance pour les luttes de l'avenir. Pour moi il n'y a pas de distinction; le Seigneur répand ses richesses sans distinction; imitateur et héritier de sa divine charité, je ne saurais avoir qu'un désir, celui de vous accorder à tous une part égale dans les affections de mon coeur.

Merci de nouveau, mes bien chers amis, pour tous les sentiments de vénération et de respect que vous m'avez exprimés. En ce vingt-cinquième anniversaire de mon ordination sacerdotale, ce m'est un puissant encouragement. Mais j'ai besoin aussi du secours de vos prières, car en vain nous travaillons à bâtir l'édifice spirituel de ce diocèse, si ce n'est par lui, Notre-Seigneur, c'est-à-dire, par sa grâce que nous bâtissons. Que Dieu vous bénisse, mes bien chers amis, et qu'il nous garde tous et toujours dans l'unité de la foi et de l'amour.

La cérémonie publique terminée, S. G. Mgr l'archevêque et sa suite sont passés à la salle de réception où toutes les personnes venues assister à la fête ont eu le privilège d'approcher l'heureux jubilaire.

* * *

L'organisation de la soirée avait été confiée à un comité dont le président était M. Frank-W. Russell. Ce comité mérite vraiment des félicitations pour le soin avec lequel il avait ordonné toutes choses. Les centaines de visiteurs ont pu circuler dans les différentes salles et les escaliers sans la moindre confusion.

Au cours de la réception l'orchestre Allan a exécuté un délicieux programme musical.

Les cardinaux français protestent contre la suppression de l'ambassade

Paris — Les cardinaux Luçon, Andrieu, Dubois, Maurin, Charost et Touchet ont adressé au premier ministre Herriot une lettre de protestation contre la suppression de l'ambassade française au Vatican.

Les cardinaux demandent instamment au sénat de ne pas ratifier la décision de la chambre et de faire passer les intérêts du pays avant les coteries politiques.

M. Herriot répond

M. Edouard Herriot a écrit au cardinal Dubois, archevêque de Paris, pour accuser réception de la lettre de protestation des cardinaux français contre la suppression de l'ambassade française au Vatican.

"Pour le gouvernement, dit la lettre du président du conseil, la question du maintien ou de la suppression de l'ambassade au Vatican est purement d'ordre politique. Elle n'a rien à faire avec le respect de la foi des catholiques.

"Ce respect nous n'avons jamais cessé et nous ne cesserons jamais de le pratiquer, quelque interprétation, si souvent captieuse à dessein et mal intentionnée, que l'on puisse donner à nos pensées ou à nos actes."

L'interdiction du jeu en Suisse

Berne — Une loi récente interdit les jeux dans tous les casinos, hôtels et palaces de l'Helvétie. Le Conseil des Etats et le Conseil fédéral étaient partagés au sujet de la date d'application de cette loi. Mais l'avis du Conseil vient de prévaloir, et en conséquence, c'est à partir du 22 mars prochain que les jeux seront interdits en Suisse.

LA SESSION FEDERALE

UN DEBAT ACADEMIQUE SUR LA CONSTITUTION CANADIENNE

Après avoir commencé l'étude des crédits du ministère de l'agriculture, les Communes discutent la question de demander à se libérer des autorités impériales pour ce qui touche aux modifications à apporter à la constitution — Les provinces canadiennes seront consultées

Ottawa — La Chambre, débarrassée du discours du trône, attaque l'étude des crédits. L'hon. J.-A. Robb, ministre intérimaire des finances, demande des crédits qui s'élèvent à $342,036,597, contre $348,969,876 en 1924, soit une diminution de $6,933,279. La somme au fonds consolidé est de $321,449,597 comparée à $329,086,305 l'an dernier, au capital $20,127,000 au lieu de $19,288,570. L'intérêt sur la dette exigera cette année $131,883,174 au lieu de $134,258,371, la diminution est donc de $2,375,196.

Le gouvernement civil, représentant les fonctionnaires permanents et autres, recevra $11,208,560, économie de $170,516.

L'administration de la justice coûtera $2,165,000, au lieu de $2,200,700; l'immigration $3,092,000, diminution de $708,000; les pensions, $35,292,475, augmentation de $1,080,297; les pensions des fonctionnaires publics, $1,252,500, augmentation de $286,500.

La défense nationale exigera cette année $12,298,685, soit une augmentation de $243,220.

Une somme de $12,862,645 sera consacrée aux travaux publics, soit $949,316 de moins que l'année dernière.

Les subventions aux provinces exigeront $11,262,653, augmentation de $187,500.

La gendarmerie à cheval coûtera $2,024,872, à peu près la même somme que l'an dernier.

Il faudra $8,340,000 pour le rétablissement civil des soldats et $4,500,000 pour l'établissement des soldats sur les terres, le tout représentant une augmentation de $2,710,000 en un an.

Les déposants de la "Home Bank"

M. King a fait mardi une déclaration au sujet des déposants de la "Home Bank". Le gouvernement a décidé de présenter, au cours de la session, une mesure reconnaissant le droit moral en équité des déposants de réclamer une compensation pour les pertes qu'ils ont subies. Ce projet de loi sera déposé en temps opportun.

L'hon. M. Meighen a demandé des informations plus définies sur le projet de loi du gouvernement, mais le premier ministre a déclaré qu'il ne lui était pas coutumier, ni loisible, de révéler le contenu d'un bill avant de le présenter.

Les crédits pour l'agriculture

L'hon. M. Motherwell présente l'adoption de ses crédits qui commencent par la somme de $230,000 pour l'industrie laitière, y compris $3,000 pour le Conseil national d'industrie laitière.

M. J.-W. Kennedy, député progressiste de Glengarry-Stormont, est d'avis que si le gouvernement ne fait pas quelque chose pour l'industrie laitière, nous serons bientôt obligés d'aller chercher notre beurre en Australie et notre fromage en Nouvelle-Zélande.

C'est exactement mon avis, a dit le ministre de l'agriculture. Le député conseille au ministre de réglementer la classification du beurre qui se consomme au pays, comme on le fait pour le beurre expédié à l'étranger. Souvent des produits inférieurs sont placés sur le marché et vendus au prix des marchandises de bonne qualité.

Classification à corriger

L'hon. M. Motherwell déclare que des modifications seront apportées durant la présente session aux lois qui contrôlent la classification du beurre et du fromage. Ces amendements auront pour objet de forcer les fabricants de fromage à garder leurs produits deux semaines à la fromagerie avant de les mettre en vente. Les boîtes devront être de meilleure qualité. Des amendes seront imposées à ceux qui vendent du fromage en mauvais état.

L'hon. J.-F. Tolmie, ex-ministre de l'agriculture, conseille au ministre de classifier les oeufs et de favoriser le beurre canadien à l'exclusion de tout autre. Le ministre de l'agriculture explique que l'exiguïté des établissements où se fabrique notre beurre et notre fromage nous place dans une situation désavantageuse par rapport à l'Australie, parce que les règlements sont plus difficiles à appliquer.

M. Donald Sutherland, d'Oxford-Sud, craint fort les effets du traité australien, mais le ministre le rassure en disant que les droits sur notre fromage seront diminués de quatre à trois sous la livre.

La coopérative pour la vente, la classification et la distribution du beurre et du fromage est le remède proposé par M. T.-W. Bird, progressiste de Nelson, pour régler la question de notre industrie laitière.

La crème à la glace

Le député Kennedy, de Stormont, préconise la classification de la crème à la glace et il serait d'opinion que l'on défende aux fabricants d'appeler crème à la glace le mélange glacé qui ne contient pas de crème.

"C'est le ministre de la santé publique, l'hon. Dr Béland, qui est chargé de surveiller ce travail", dit l'hon. Motherwell, et depuis longtemps il considère la suggestion d'obliger les fabricants à conserver dans la crème à la glace une certaine quantité de gras de beurre.

Le beurre de l'Ouest supérieur

Un petit débat s'engage entre M. Donald Sutherland et le ministre de l'agriculture au sujet de la qualité du beurre et le député demande si le beurre de l'Ouest est de meilleure qualité que celui de l'Ontario.

"Sans doute, a répondu M. Motherwell, et les prix que nous avons gagnés aux grandes expositions en font foi."

L'an dernier, nous avons reçu un million et demi de livres de beurre, dont la majeure partie venait de la Nouvelle-Zélande.

Gaspillage?

M. W.-F. Carroll, libéral, ne veut pas que le gouvernement accorde $3,000 au Conseil national de l'industrie laitière parce que cet argent n'aide pas du tout à l'industrie. M. D.-J. Chaplin, conservateur de Lincoln, accuse le ministre d'être trop prodigue des fonds du gouvernement, car la somme de $24,000 est donnée en salaires à des fonctionnaires qui travaillent dans l'entourage immédiat du ministre. M. Harry Leader, progressiste de Portage-la-Prairie, raconte qu'un banquet a été donné par M. Motherwell au Château Laurier, l'an dernier, que chaque couvert représentait une dépense de $10.14 et les cigares de $22.50.

Les oeufs à la livre

M. Sutherland déclare que l'an dernier, 90,000,000 de livres de lait ont été consommées par les fabricants de crème à la glace. Il ajoute que des officiers du gouvernement se promènent par le pays en donnant au public des conseils sur la façon de vendre les oeufs. Il ne peut exister qu'une seule manière de réglementer la vente des oeufs et c'est en les vendant à la pesée.

La constitution canadienne

Débat purement académique, jeudi. Il s'agissait de demander pour le Canada l'autorisation de modifier sa constitution au lieu de se rendre chaque fois auprès des autorités impériales. C'est M. W.-E. MacLean, député de York, qui a soulevé cette question.

Le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, lui a donné la réplique. Son discours a été une étude constitutionnelle, fortement documentée, sur l'origine et le caractère fondamental de la constitution canadienne. "L'Acte de l'Amérique britannique du Nord, a-t-il dit, est la charte non seulement du Dominion, mais encore des provinces du Canada. Le parlement fédéral et les législatures provinciales y trouvent l'origine de leurs droits et de leurs pouvoirs".

Mais cet Acte est aussi un contrat, un traité même. Avant de le modifier, avant de lui faire subir quelques changements, il faudra s'assurer le consentement des parties contractantes. Dans l'espèce, les provinces du Canada devront être l'objet d'une consultation dans tout ce qui pourrait affecter ou modifier le pacte fédératif. C'est sur ce point que pèche la résolution de M. MacLean.

Une conférence des provinces

Le gouvernement a l'intention de convoquer une conférence des représentants des diverses provinces. Le discours du trône d'ailleurs contenait cette promesse. On y discutera la réforme du Sénat; et le ministre de la Justice a déclaré que le projet de M. MacLean serait une question que le gouvernement mettrait à l'étude.

Le député travailliste de Winnipeg-centre, M. J.-C. Woodsworth, a présenté un amendement, demandant d'intercaler, dans la motion primitive de M. MacLean, "que le Parlement devait, au préalable, obtenir l'assentiment de toutes les provinces du Canada".

Le gouvernement n'a accepté ni la résolution ni l'amendement, parce que les provinces ont le droit strict à être consultées avant toute requête au parlement anglais.

Résolution retirée

Le parrain de la résolution, après avoir reçu l'assurance de l'hon. Mackenzie King que le gouvernement convoquerait une conférence des représentants des provinces, retira son projet de loi. Le député travailliste de Winnipeg-centre, M. J.-C. Woodsworth, fit de même pour son amendement qui spécifiait que "le Parlement devait au préalable obtenir le consentement des provinces canadiennes".

Au cours du débat, M. William Irvine, député de Calgary-est, avait présenté un amendement à l'amendement Woodsworth, demandant de référer la question à la conférence que le gouvernement doit convoquer, selon la promesse du discours du Trône. Il n'a pas cru mieux faire que de retirer cet autre amendement. La Chambre aura ainsi manqué l'occasion de prendre le premier vote de la session.

Les résultats

Que sortira-t-il de cet "académique" débat? Il est difficile de le prévoir. Il aura été l'occasion de rappeler l'acheminement rapide du Canada, vers une autonomie constitutionnelle de plus en plus grande, de préciser l'intangibilité des droits provinciaux et de remettre devant l'esprit des députés la véritable pensée des Pères de la Confédération.

Le débat a fait ressortir l'esprit ultra-loyaliste de certains députés qui ont eu peur que la résolution ne détende les liens qui les relient à la mère-patrie. Les meilleurs constitutionnalistes de la Chambre ont eu l'occasion d'émettre des idées très justes sur une question très importante qui n'est peut-être pas près de recevoir une solution définitive.

LA LEGISLATURE DE L'ALBERTA

Elle s'est ouverte jeudi — On s'occupera surtout de transports et d'irrigation

Edmonton — La législature de l'Alberta a été ouverte jeudi par le juge en chef Horace Harvey, en l'absence du lieutenant-gouverneur Brett. L'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, était présent à la cérémonie.

Le discours du trône renferme peu de chose. Après avoir rappelé la disparition du juge en chef Scott et du sénateur J.-L. Côté et souhaité la bienvenue à deux nouveaux députés, L.-A. Giroux, de Grouard, et W.-T. Henry, d'Edmonton, il parle de l'oeuvre de secours accomplie dans la région du sud, grâce à la coopération des gouvernements provincial et fédéral et des chemins de fer. Des terres plus avantageuses ont été procurées à ceux qui désiraient aller ailleurs.

Bien que la récolte de 1924 n'ait pas été aussi considérable que la précédente, le revenu en sera néanmoins satisfaisant, grâce à l'augmentation des prix. Les produits laitiers accusent de grands progrès.

La question des transports

La question des transports est l'objet d'une attention spéciale dans le discours du trône. Il y est fait mention de prolongements dans la région de la Rivière la Paix, soit par le Pacifique Canadien, soit par le Canadien-National, et d'une addition de 30 milles au chemin de fer "Lacombe and Northwestern", qui sera financée par la province.

Un expert américain fait une inspection de la superficie irriguée et son rapport sera soumis à la session actuelle. Le projet d'énergie électrique sera également discuté. De nouvelles routes permanentes seront construites cette année.

Le discours du trône mentionne aussi l'espoir d'un prompt règlement avec le gouvernement fédéral au sujet du retour à la province de ses ressources naturelles.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 FEVRIER 1925 NUMERO [illegible]

Le journalisme, c'est la conversation. Tout journal qui veut discuter fait le rôle et obtient le succès d'un piéton parmi des gens qui veulent causer.

Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA RELIGION A L'ECOLE

La discussion du budget de l'instruction publique à notre Législature provinciale a soulevé la question de l'enseignement religieux à l'école. C'est l'honorable Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, qui a provoqué ce débat en soulignant fort à propos un passage du rapport de la Commission Murray dans lequel on reconnait la nécessité *"d'élargir et de fortifier le côté moral et spirituel de l'éducation actuellement donnée par les écoles"*.

Le rapport en question admet que c'est l'un des problèmes les plus importants qui aient été présentés à la Commission pour ce qui touche au programme d'études. Il lui a été vivement recommandé par des délégations du Synode anglican et de la Conférence méthodiste.

A en juger par les déclarations des députés — deux socialistes — qui ont donné la réplique à M. Bernier, on serait presque tenté de croire que la loi scolaire du Manitoba interdit toute espèce de caractère religieux à l'enseignement dispensé par les écoles publiques. Or tel n'est ni la lettre ni l'esprit de la législation, qui autorise formellement (articles 247-248) des *"exercices religieux"*, à la clôture de la classe dans l'après-midi, et *"l'enseignement religieux"* de 3 h. 30 à 4 h., sur simple résolution à cet effet adoptée par les commissaires.

Les règlements du département de l'Instruction publique précisent ce caractère religieux de l'école; ils font un devoir strict aux instituteurs et institutrices d'inculquer dans l'esprit de leurs élèves: *"l'amour et la crainte de Dieu, le respect dû à son saint nom, la soumission à ses commandements"*.

Il est vrai que ces dispositions de la loi demeurent inobservées sur une très vaste échelle. Le rapport de la Commission d'Education nous apprend que la commission scolaire de Winnipeg a seule autorisé les exercices religieux. Quant à l'enseignement religieux, en dehors des districts où la majorité des élèves se compose de catholiques, un petit nombre d'écoles en bénéficierait. L'explication de cet état de choses est simple: divisés en une multitude de sectes, les protestants ne peuvent réussir à faire donner à l'école une instruction religieuse qui réponde aux désirs de tous, et ils préfèrent s'abstenir.

Mais la religion à l'école est aussi, et avant tout, un élément de formation. Envisagée à ce point de vue, *"la religion,* dit Mgr F.-X. Ross, *ne se classe plus parmi les matières du programme pour être enseignée à certaines heures, mais constitue une ambiance, une atmosphère qui pénètre l'école à toute heure, qu'on respire à chaque instant, qui envahit les profondeurs de l'âme pour devenir régulatrice de pensées, évocatrice de sentiments et principe d'actions"*.

Lors de la dernière convention des commissaires d'écoles du Manitoba — il y a près d'un an — sir James Aikins, lieutenant-gouverneur, faisait lui-même un chaleureux appel en faveur de l'enseignement religieux à l'école: *"L'un des buts principaux de chaque instituteur,* disait-il, *devrait être la création du caractère. Le caractère consiste principalement en habitudes et, comme je l'entends, les habitudes, pour être bonnes, doivent reposer en grande partie sur la religion. Aucun instituteur ne peut inculquer des habitudes qu'il ne possède pas lui-même. Aussi la plus grande responsabilité repose-t-elle sur le personnel enseignant d'aujourd'hui."*

En donnant la place d'honneur à la religion dans nos écoles, nous avons donc la certitude de nous conformer aux principes de la saine pédagogie et aux conseils des éducateurs les plus expérimentés. Mais qu'on ne s'imagine pas avoir fait tout son devoir en dispensant l'instruction religieuse pendant la petite demi-heure que le programme lui concède: il faut savoir en imprégner toutes les matières du cours d'études. La religion n'est pas seulement objet d'enseignement, c'est un principe de vie.

Donatien FREMONT.

UNE REPONSE DE M. BELCOURT AU PREMIER MINISTRE FERGUSON

Ce que sont vraiment les écoles de formation dont parlait à Québec le premier ministre ontarien

M. le directeur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

Monsieur le directeur,

Les journaux ont publié les déclarations suivantes de l'hon. M. Ferguson, premier ministre d'Ontario et ministre de l'instruction publique, au banquet de la "Bonne Entente" à Québec le 29 janvier:

"Il voulut leur rapporter quelques faits qu'il savait pouvoir montrer le sentiment réel de l'Ontario à l'égard de la langue française.

"A Sturgeon Falls, dit-il, à Vankleek Hill et à une couple d'autres endroits en Ontario, nous avons fondé des écoles où les enfants sortis de familles canadiennes-françaises se préparent à l'enseignement du français dans les écoles de notre province. Au cours des cinq dernières années nous avons dépensé pour ces écoles de formation près d'un demi-million de dollars. L'année dernière seulement, nous avons déboursé dans ce sens une somme de $90,000. Le gouvernement de l'Ontario paie non seulement les dépenses de voyage des élèves qui fréquentent ces institutions, mais se charge aussi de leur pension, de sorte que pendant qu'ils se préparent à devenir professeurs de français ils n'ont pas un seul sou à débourser. Si l'Ontario visait à abolir le français, le gouvernement agirait-il de cette façon?"

Il est très important de donner une description complète de cet entraînement, ou de la formation donnée à ces futurs professeurs de français.

Elle consiste d'abord en un cours primaire dans les écoles publiques ou séparées, couvrant quatre formes suivies d'une cinquième dont chacune comprend deux années — dix années d'études en tout — durant lesquelles l'enseignement de la langue française est très restreint ou totalement prohibé selon les stipulations suivantes:

(a) L'usage de la langue française comme moyen de communication ou véhicule de discipline et d'enseignement est restreint à la première forme, c'est-à-dire aux deux premières années du cours primaire, et seulement dans les cas où cet usage du français est nécessaire.

(b) L'usage de la langue française comme sujet d'étude est limité à une heure par jour dans les écoles qui existaient avant le Règlement XVII.

(c) L'enseignement de la langue française comme sujet d'étude est totalement prohibé dans beaucoup d'écoles établies depuis l'adoption du Règlement XVII, c'est-à-dire depuis 1912.

Deuxièmement — Cette formation des futurs professeurs de français comprend de plus un cours d'une année suivi dans ces écoles d'entraînement dont le Ministre de l'Instruction publique a parlé à Québec et dans lesquelles le français est en usage trois heures par semaine, alors que le reste du temps est laissé à l'anglais exclusivement. Ainsi, dans ces écoles d'entraînement, trois heures sur vingt-sept et demie sont consacrées au français.

Les principaux de toutes ces écoles ont une connaissance très limitée du français, si tant est qu'ils connaissent cette langue. Conséquemment, ils sont totalement incapables de juger de l'efficacité de la formation française donnée dans ces écoles.

Les examens dans tous les sujets, le français excepté, sont en anglais. Afin de suivre le cours de ces écoles d'entraînement ou de formation pédagogique, les élèves doivent pratiquement abandonner l'étude du français à douze ans.

Telle est la formation donnée à ceux qui se préparent dans ces écoles d'entraînement à devenir instituteurs bilingues.

Ces écoles ne donnent que des certificats de troisième classe que le Département d'Education a déclarés insuffisants pour l'enseignement dans toutes les écoles exclusivement anglaises.

La vérité est que ces soi-disant écoles de formation pédagogique françaises sont traitées exactement de la même façon que les écoles primaires anglo-françaises, à savoir, qu'on y applique dans certains cas les méthodes restrictives et dans tous les autres, les stipulations prohibitives du Règlement XVII. Trois des quatre écoles actuelles ont été établies depuis l'adoption du Règlement XVII. Le résultat inévitable de leur maintien est d'assurer dans certains cas l'élimination graduelle, et dans tous les autres cas, la proscription du français de l'éducation primaire de la province.

Ces écoles maintenues aux frais de la province auront le même effet que le Règlement XVII. Elles produiront des instituteurs mal préparés à enseigner l'anglais aux enfants canadiens-français et totalement incapables d'enseigner le français convenablement.

L'opposition au Règlement XVII de la part des éducateurs de langue anglaise et de langue française d'Ontario et d'ailleurs qui l'ont condamné est fondée sur les méthodes imposées dans ces écoles de formation pédagogique françaises autant que sur les méthodes appliquées à l'enseignement primaire.

Si le Règlement ne peut éliminer complètement le français du cours primaire, il atteindra sans doute ce but dans ces écoles de formation pédagogique françaises.

D'où les lourds sacrifices d'argent volontairement acceptés par les parents canadiens-français d'Ontario pour établir des écoles primaires indépendantes dans plusieurs endroits d'Ontario et une école de pédagogie dont le but est de remédier à l'inefficacité de l'enseignement du français dans les écoles primaires comme dans les écoles de formation pédagogique officielles.

(Signé) N.-A. BELCOURT.

Ottawa, le 10 février 1925.

PHILOSOPHIE DU COMMUNISME

Le communisme, vers lequel tant d'Etats européens semblent poussés par une irrésistible force, sera sans doute considéré dans l'avenir comme un de ces grands mouvements religieux tels que l'Islamisme, le Bouddhisme, etc., qui, à diverses périodes de l'Histoire, bouleversèrent la vie des peuples.

Ses progrès déroutent un peu la sagacité des hommes d'Etat, et aussi celle des disciples de la raison pure. Les premiers comme les seconds se demandent pourquoi se propage une doctrine n'ayant que des erreurs pour fondements et dont l'expérience suffit à prouver la fausseté. Elle continue, pourtant, à se répandre, la rudimentaire doctrine.

On eût compris, à la rigueur, son succès en Russie. Les terres y étaient depuis longtemps à peu près en commun, et en réalité, comme le disait déjà Michelet, ce grand pays asiatique, demi-barbare, pratiqua toujours le communisme.

Mais si on conçoit que la Russie ait facilement accepté le communisme, comment expliquer sa propagation dans des pays de haute culture, — l'Allemagne et l'Italie, notamment? Dans ce dernier Etat, le succès du communisme, avec son cortège inévitable de pillages et de massacres, fut un instant si marqué qu'il fallut, pour l'en délivrer, la dictature d'un citoyen énergique. A la tête d'une nombreuse armée d'anciens combattants, il marcha hardiment sur Rome et obligea le roi à l'accepter comme chef absolu d'un nouveau gouvernement.

* * *

Les succès du communisme impliquent la solution de divers problèmes psychologiques dont voici quelques-uns:

Comment se fixent dans l'esprit certaines croyances rationnellement absurdes? Pourquoi sont-elles assez puissantes, cependant, pour transformer en esclaves ceux qui les ont acceptées? Pourquoi l'absurdité d'un dogme ne nuit-elle pas à sa propagation?

Le dernier de ces problèmes est un des plus curieux de l'histoire des croyances. Pourquoi des peuples éclairés ont-ils adoré des dieux extravagants tels que le crocodile et le serpent, sans percevoir l'absurdité de leur croyance? Comment des Carthaginois pouvaient-ils trouver naturel de brûler vivants des enfants pour obéir aux prescriptions supposées de Moloch?

Inutile d'objecter qu'il s'agit, dans ces exemples, d'époques lointaines et que nous sommes, aujourd'hui, dans un siècle de lumière régi par la pure raison.

Je ne sais si ces lumières sont bien éclatantes et si la raison est toujours aussi puissante qu'on le soutient. On peut, en tout cas, constater que des hommes modernes très éclairés ont des croyances dont le niveau ne dépasse pas sensiblement celles des sectateurs de Moloch.

* * *

Je ne puis ici qu'effleurer ces problèmes, à l'étude desquels j'ai jadis consacré un volume. J'y ai fait remarquer — et les progrès du communisme suffiraient à justifier cette assertion — que l'âge actuel supposé régi par la pure raison est aussi enveloppé de mysticisme que les âges antérieurs.

Ne croyons pas cet âge de foi disparu. Ce n'est pas avec des armes matérielles, mais avec des forces mystiques que Lénine souleva la Russie et lança sur l'Europe la croyance mystique qui devait la bouleverser.

* * *

Comme toutes les religions, le bolchevisme est tissé d'espérances. Il offre à ses adeptes un paradis enchanteur. Plus de guerre, plus de misère, l'usine aux ouvriers, la terre aux paysans.

Mais si le mysticisme peut bouleverser le monde, il est impuissant contre les forces économiques. C'est en raison de cette impuissance que le paradis rêvé ne fut bientôt qu'un enfer: industrie ruinée, rendement des terres diminué de moitié, production industrielle tombant à 25 pour 100, famine générale, quinze cent mille ouvriers chômeurs mourant littéralement de faim. Une police féroce, un étatisme rigide, maintiennent le peuple dans une étroite obéissance.

La connaissance des lois de la logique mystique, que j'ai exposées ailleurs, explique facilement pourquoi aucun de ces résultats n'a ébranlé la foi des partisans de la doctrine.

Les lois de la propagation des croyances mystiques de certains révolutionnaires seraient trop longues à exposer ici; je rappellerai seulement que leurs sectateurs éprouvent généralement le besoin intense de propager leurs doctrines et de massacrer leurs adversaires.

* * *

Le socialisme se recrute surtout dans l'immense armée des inadaptés, c'est-à-dire des êtres vivant dans une civilisation trop compliquée pour eux.

Font partie de cette grande armée les individus infériorisés par des tares héréditaires: hérédo-syphilitiques, fils d'alcooliques, etc., êtres incomplets auxquels les soins d'une puériculture compliquée permettent de vivre à peu près. Ce sont des ennemis irréductibles de tout ce qui s'élève au-dessus de leur mentalité médiocre.

Pendant le triomphe du bolchevisme en Hongrie, on constata que les communistes atteints de tares héréditaires déployèrent une férocité implacable à l'égard de leurs victimes, faisant périr les plus éminents citoyens dans d'affreux supplices.

* * *

Malgré la rigidité apparente des dogmes qui lui servent de base, le bolchevisme est une religion polymorphe s'adaptant facilement aux besoins des peuples qu'elle veut séduire. C'est ainsi qu'en Chine et dans l'Inde, il est devenu une sorte d'internationalisme ayant pour devises: "La Chine aux Chinois", "L'Inde aux Hindous", etc. On ignore encore si le Japon, qui n'a pas à se louer des Etats-Unis, encouragera la propagation de ce nationalisme bolcheviste. Son résultat serait une terrible révolte de l'Orient contre l'Occident.

On remarquera également que le bolchevisme est compris de façon fort différente par ses diverses catégories de sectateurs.

Pour beaucoup d'ouvriers, le communisme, c'est simplement la perspective de s'enrichir rapidement et de remplacer les classes instruites dans le gouvernement politique et industriel du pays. Pour l'employé, que sa médiocrité maintient dans les emplois inférieurs, le communisme, c'est la haine du patron et l'espérance de pouvoir le remplacer. Pour les politiciens ambitieux, c'est le désir de jouer un rôle. Pour les esprits ayant perdu leur ancien idéal, le communisme remplace les croyances à forme religieuse dont les hommes ne surent jamais se passer.

On remarquera, d'ailleurs, que tous ces révoltés contre l'ordre social établi jouissent d'une indépendance très faible d'esprit et de caractère. Ils manifestent une docilité servile à l'égard des grands prêtres de leur foi. Dans les multitudes, le besoin d'obéir fut toujours plus répandu que le désir de commander. La dictature du prolétariat ne serait que la dictature de quelques meneurs dominant durement, comme en Russie, un troupeau asservi.

* * *

Le communisme peut, suivant les pays, aboutir à un des trois résultats suivants: 1o Dictature de quelques meneurs, comme en Russie; 2o Dictature militaire sous des formes diverses, comme en Italie et en Espagne; 3o Décadence sociale rendant faciles toutes les invasions. Les gouvernements qui, pour obéir aux rêveries socialistes, oublient les formidables menaces de revanche de l'Allemagne porteront de terribles responsabilités devant l'Histoire.

* * *

Le monde a connu un nombre presque infini de petites croyances éphémères, mais peu de grandes croyances durables.

Le communisme ne serait réellement dangereux que s'il pouvait devenir une de ces grandes croyances. Malgré ses succès éphémères, rien ne permet de supposer qu'il puisse jouer un tel rôle. Le bloc des nécessités économiques qui régit le monde moderne est trop rigide pour que les attaques de quelques illuminés puissent le dissocier.

La seule force réelle du communisme est qu'il est devenu une véritable religion pour beaucoup d'esprits.

Huit mille ans d'Histoire prouvent qu'à tous les âges, l'homme instruit ou ignorant eut toujours besoin, pour orienter sa vie, de croyances mystiques. Ces croyances constituent l'idéal de chaque époque.

* * *

Les idéals religieux et politiques d'un peuple peuvent vivre parallèlement, se fusionner ou entrer en conflit.

L'Histoire ancienne ou moderne fournit de nombreux exemples de ces situations diverses. Dans la Rome antique, l'idéal religieux et l'idéal politique vivaient parallèlement sans se heurter. De même dans l'Angleterre moderne. Dans l'Europe du Moyen Age, un idéal religieux très puissant dominait l'idéal politique, resté alors assez faible. De nos jours, l'idéal religieux et l'idéal politique sont entrés en conflit chez plusieurs peuples et c'est pour eux une grande cause de faiblesse.

Les conflits entre idéals religieux et politiques sont fort dangereux pour un peuple; mais ce qui est encore plus dangereux pour lui, c'est d'avoir en politique et en religion des idéals dissemblables. Ils se heurtent bientôt et provoquent des luttes sans pitié.

De tels conflits ont déjà ensanglanté l'Europe à l'époque des guerres de religion. Ils menacent de la ravager encore. Certains Etats — le nôtre notamment — sont obligés de lutter à la fois contre les ennemis du dedans et ceux du dehors.

Le dernier des idéals, puissant encore, celui de patrie, doit être énergiquement défendu, car c'est le seul capable de maintenir l'existence d'une nation. Tout est perdu quand il s'évanouit.

Gustave Le BON.

PARIS — L'Académie a terminé l'examen de la lettre F. Elle a exclu de son Dictionnaire deux mots connus, "fichtre" et "firme".

REPRESENTATION DES "ROMANESQUES"

Une brillante manifestation d'art français au théâtre Dominion — Allocutions de Sir James Aikins et du professeur W.-F. Osborne

Le cercle dramatique L'Aiglon nous a donné, au théâtre Dominion, lundi soir, sous la direction du professeur A.-Castelein de la Lande, une magnifique représentation qui lui fait le plus grand honneur. Le succès a été vraiment digne de l'oeuvre interprétée, des artistes et du public. Celui-ci, qui comprenait l'élite de la société française et anglaise de Saint-Boniface et de Winnipeg, a été immédiatement conquis par le charme de la belle pièce de Rostand, dont acteurs et actrices ont su merveilleusement faire valoir les qualités prenantes et les nuances délicates.

Cette brillante soirée n'a pas été simplement une manifestation d'art français d'un genre très relevé; les déclarations très sympathiques à notre égard qui y ont été faites par les orateurs les plus autorisés lui donnent une signification particulière qu'il importe de relever.

On sait que sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, avait bien voulu accepter le haut patronage de cette représentation des "Romanesques", à laquelle il assistait en compagnie de lady Aikins. Entre le premier et le deuxième acte, il a prononcé une brève allocution. Il a félicité les Canadiens français de rester fidèlement attachés à leur langue et à leur code civil. Il a rappelé un mot de son ami le sénateur Girard, au temps de sa jeunesse. Comme il lui exprimait le désir d'apprendre le français, notre compatriote lui avait dit: "C'est très facile, épousez une jeune Française". Sir James n'a pas réussi à rencontrer de Française; il s'est pourtant marié avec une Québecoise, et même une demoiselle French...

M. le professeur Osborne, à son tour, a félicité les acteurs et exprimé le voeu que cette représentation aide à nous donner une culture plus nationale. Les deux langues et les deux races du pays se complètent l'une l'autre, dit-il, et la race canadienne deviendrait grande si elle avait la sagesse de se pénétrer de ses deux idéals nationaux. La pièce charmante jouée ce soir nous donne un échantillon admirable de la finesse, de la délicatesse et de l'élégance de la langue française — qualités qui font défaut à notre pauvre anglais. Cette langue, qui est la mienne, est riche en ce qui concerne la force, la puissance; mais pour les autres qualités que je viens de mentionner, elle laisse un peu à désirer.

Sir James Aikins et M. Osborne, qui a parlé dans les deux langues, ont été très applaudis.

Les compliments faits aux interprètes par les deux orateurs distingués traduisaient le sentiment des spectateurs et la critique ne trouve qu'à admirer et à louer. Ce fut parfait comme ensemble et jusque dans les plus petits détails.

Le plus extraordinaire, peut-être, c'est que les deux interprètes principaux — ceux à qui revenait la tâche d'exprimer la grâce légère, la poésie enveloppante de l'oeuvre de Rostand — étaient deux toutes jeunes filles, presque des enfants. Mlle Yvonne Buffet a mis une ardeur juvénile touchante et romanesque à souhait dans le rôle de Percinet. Mlle Laura Morier a fait une délicieuse Sylvette qui a triomphé sans efforts des situations les plus délicates.

Du côté des hommes, M. A.-Castelein de la Lande a été tout simplement insurpassable dans le rôle de Bergamin. Non seulement il possède à un rare degré l'art de détailler les vers, mais tout chez lui — la physionomie, le geste, la moindre attitude — concourt à la création originale de son personnage. M. Jacques Mondor a campé un Pasquinot d'une bonhomie bourgeoise bien naturelle qui faisait un heureux contraste avec l'élégance recherchée de son ami Bergamin. Quant à M. Raymond Bernier, que nous sommes habitués à voir sur la scène, il semblait parfaitement à son aise dans le rôle de Straforel, qui convient à son physique et à son tempérament. Il a été justement applaudi dans sa tirade sur les enlèvements, au premier acte, et dans la scène du marquis, au dernier.

Le seul autre artiste de la troupe était M. Rémi Poulain, qui jouait le rôle d'un domestique.

L'orchestre du théâtre a exécuté des intermèdes appropriés.

Ces brèves notes écrites à la hâte ne traduisent que bien imparfaitement tout le plaisir que nous a procuré la soirée dramatique de lundi. Nos amateurs de Winnipeg et de Saint-Boniface n'ont rien à envier aux professionnels les plus expérimentés. Merci cordial pour le régal artistique qu'ils nous ont donné. Nous aimerions à les voir jouer plus souvent, et encore du théâtre classique. Une troupe de la valeur de celle de M. de la Lande devrait attaquer sans hésiter le répertoire de Molière, où elle excellerait. Mais auparavant, le public applaudirait volontiers une fois de plus les "Romanesques". Le succès de la première représentation à lui seul en justifie une seconde.

De-ci de-là

Contre la publication morbide des détails scandaleux

Montréal — Le conseil fédéral de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce a adopté la résolution suivante:

Il est résolu que l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, siégeant en conseil fédéral, et de par l'autorité de tous les cercles dont elle se compose, voit avec peine et appréhension pour la morale publique et l'éducation de nos enfants et de notre jeunesse, la diffusion, dans les journaux de Montréal et du pays, de tous les détails scandaleux ou suggestifs des procès criminels ou civils à sensation, comme aussi des nouvelles et des faits divers, de nature à entamer la vertu et l'idéal des lecteurs.

L'Association émet le voeu que les directeurs de nos journaux suppriment toute cette publicité dangereuse, et que les autorités publiques, particulièrement l'honorable ministre de la justice, s'emploient sans délai à la protection de la morale et de la bonne conscience publique sur ce point.

Pour la bonne presse

Le Cercle Châtelain de l'A. C. J. C. à Buckingham, P. Q., vient de publier et de faire distribuer, à Buckingham et dans les environs, un tract relatif à l'oeuvre de la Bonne Presse où il recommande comme journaux quotidiens catholiques de langue française le "Droit", le "Devoir" et l'"Action Catholique", ainsi que la "Voix du Sol", le "Bien Public", le "Progrès du Saguenay", l'"Action Populaire" le "Courrier de Saint-Hyacinthe", la "Liberté", le "Patriote de l'Ouest" et l'"Evangéline", chez les hebdomadaires. Il fait plusieurs suggestions à ceux qui veulent aider le bon journal, le répandre et le rendre plus populaire. "Soyons apôtres du bon journal et ennemis de la mauvaise presse", conclut ce tract.

Ceux qui veulent s'en procurer des exemplaires pour fins de propagande peuvent en obtenir en s'adressant à M. Léris Lorrain, Cercle Châtelain, Buckingham, P. Q., qui a fait imprimer et distribuer, pour le Cercle, le tract en question, fort bien rédigé.

Le premier gratte-ciel de New-York va être démoli

New-York — Le premier "gratte-ciel" de la grande métropole américaine, qui provoqua l'émerveillement général lorsqu'il fut construit, il y a quarante ans, le fameux "Mills Building" de Wall Street, va tomber sous le pic des démolisseurs. Il semble aujourd'hui bien modeste avec ses dix étages, mais il fut tenu à l'époque pour un tour de force architectural. Il eut d'abord pour fondations des pilotis de bois, mais on constata qu'ils étaient insuffisants, et l'on dut, l'édifice terminé, les renforcer de supports additionnels. Le "Mills Building" fut longtemps occupé par la banque J.-P. Morgan, puis par l'Equitable Trust Company, qui se propose de construire à sa place un bâtiment de 34 étages d'un prix de revient de 10 millions de dollars.

SASKATOON — Albert-E. Elliott, juge de paix de Saskatoon, a été condamné à 18 mois de prison avec travail forcé pour avoir volé $2,000 qu'il avait reçus en dépôt d'un homme de Saskatoon qui se trouvait alors dans l'Afrique-Sud.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 27 février 1875

Le "National" et autres feuilles ministérielles ont annoncé que S. G. Mgr Taché avait télégraphié au cabinet fédéral son approbation des résolutions concernant l'amnistie. C'est là une affirmation inexacte en tous points et les dépêches que l'on prétend avoir reçues ont dû être nécessairement fabriquées quelque part.

* * *

On assure que les loges orangistes sont organisées comme elles ne l'ont jamais été en Canada et que les détails du procès Lépine ont eu un immense retentissement dans celles de l'Angleterre et de l'Irlande.

* * *

Les Canadiens français ont envoyé à S. Ex. le gouverneur-général 252 pétitions pour obtenir la commutation de la sentence de Lépine. Ces pétitions étaient couvertes de 58,568 signatures.

* * *

La cité de Winnipeg veut avoir une salle de musique.

* * *

La semaine dernière, M. Agénor Dubuc, de la Petite Pointe de Chênes, vit un loup inspecter son domicile et flairer sa porte. Il sortit et l'étendit par terre d'un coup de fusil. Voyant qu'il n'était pas mort, il l'enchaîna et le mit dans son grenier. Le lendemain, le loup se portait à merveille. Mercredi, il amena l'animal captif à Saint-Boniface où il est encore et réfléchit sans doute aux inconvénients pour ceux de sa race de rôder trop près des habitations.

Un sourd-muet expert peut "parler" quarante-trois mots dans une minute.

* * *

La ville de Londres a employé l'an dernier 88,000,000,000 de gallons d'eau.

* * *

L'an dernier fut l'année la plus humide qui fut enregistrée aux Etats-Unis depuis au-delà d'un siècle.

* * *

115,000 tonnes de trafic passent à Hyde Park Corner, à Londres, chaque jour.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 12

40.—CRYPTOGRAPHIE

Trouver les voyelles absentes dans la phrase suivante:
L.s — [illegible] — s.nt — d.s — fl..rs — .nc.rr.pt.bl.s — [illegible] — p.r — l. — m.n — d. — D.. — d.ns — l.s — ch.mps — d. — l'.mm.n.t. —

41.—MOTS EN TRIANGLE

X X X X X X
X X X X X
X X X X
X X X
X X
X

— Monument druidique. — Théâtre de Paris. — Prénom masculin. — Adjectif possessif. — Préposition. — Consonne.

42.—CURIOSITE

Au mot synonyme de fils,
Ajoutez la plus belle fleur;
Mélangez de façon habile,
Et vous aurez, gentil lecteur,
Des arbres de belle apparence
Qui donnent de jolis fruits d'or;
C'est au sud de la belle France
Qu'il faut chercher chercher encor.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 11 mars. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 6 mars.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 11 parue dans notre numéro du 18 février.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 10

34.—CHARADE

Le mot de cette charade est Charité (char — ite).

35.—MOTS EN 5

Dans ce problème une ligne (l'avant-dernière) avait été omise, ce qui rendait la solution impossible. Il n'y avait pas de vers pour rimer avec le dernier, ce qui permettait de noter l'erreur. Cependant peu de concurrents l'ont relevée dans le problème suivant, où elle méritait de figurer en bonne place. Il ne sera pas attribué de points pour le No 35; nous le donnerons de nouveau — au complet — un peu plus tard.

36.—CORRECTION

Nous ne croyons pas nécessaire de donner la liste complète des coquilles et erreurs diverses contenues dans le numéro de la Liberté que nos concurrents avaient à éplucher. Elles ont toutes été relevées par les uns et les autres.

LES FINANCES DE LA FRANCE

M. Herriot fait un effort pour renouveler l'union sacrée au profit de la situation financière

Paris — M. Herriot a fait un effort, au Palais Bourbon, pour renouveler l'union sacrée de tous les partis dans le seul but de rétablir la confiance dans les finances françaises.

L'opposition a paru demeurer insensible à cet appel. Les murmures qui s'élevèrent de la droite et du centre droit, lorsque, sur un ton pathétique il demanda de conclure une trève, indiquèrent qu'il avait peu de chances de désarmer ses adversaires aussi longtemps qu'il resterait dominé par l'influence de la coalition radicale-socialiste.

M. Marcel Héraud, l'un des députés de l'opposition, juste avant le discours du premier ministre, avait déclaré que tous les partis pourraient accepter avec confiance les garanties de M. Herriot, et qu'ils étaient bien intentionnés, mais qu'aussi longtemps que M. Léon Blum, chef du parti socialiste, serait l'un des aviseurs les plus écoutés du gouvernement, il doutait que le premier ministre pût réaliser ces déclarations.

Toute la Chambre a approuvé M. Herriot, lorsqu'il a déclaré avec énergie: "Quoi qu'il puisse en coûter, la France n'aura pas recours à l'inflation et ne permettra pas que sa signature soit protestée".

Cependant, l'opposition, pendant tout le débat, a laissé entendre qu'elle faisait une distinction entre la France et le gouvernement actuel. Les socialistes ont manifesté une certaine nervosité chaque fois que le premier ministre a touché à des points affectant leurs doctrines, principalement lorsqu'il a déclaré avec résolution qu'il ne fallait pas songer à un impôt sur le capital.

Dans son discours M. Herriot a laissé entrevoir l'adoption de mesures sévères pour contrôler l'impôt sur le revenu, en proposant la confiscation du capital dont les intérêts n'auront pas été déclarés, et la prison pour les fraudes, en plus des amendes pour les défauts de déclaration des fortunes placées à l'étranger. "Les signes extérieurs de la richesse, dit-il, seront comparés avec les déclarations fournies". Il a comparé l'évasion du capital à "une hémorragie continuelle dont souffre le pays".

L'opinion des journaux

Le député André-François Poncet, l'un des chefs du parti de M. Millerand, écrit dans l'"Avenir" que Herriot condamne Herriot. Lui et ses amis ont averti M. Herriot que l'union sacrée est une formule plutôt économique que politique, mais le premier ministre a continué à la détruire. Il a persisté à suivre une politique qui s'est ensuite révélée une faillite; maintenant il tente de la changer, ajoute-t-il. "Les déclarations rassurantes de M. Herriot n'ont que le défaut d'être faites par lui, dit M. Poncet. Lorsque les socialistes constateront que les concessions du premier ministre ne se réaliseront pas avec une très grande rapidité, ils lui reprocheront de les avoir conduits à se parjurer. Sous leur pression, M. Herriot s'embarquera de nouveau dans une politique plus violente que jamais."

Les journaux à grand tirage emploient toutes les ressources de la typographie pour faire ressortir les principaux passages du discours de M. Herriot, mais ils ne se prononcent pas sur les principes qu'il a émis.

L'"Echo de Paris", organe nationaliste, dit que le premier ministre a annoncé la faillite du bloc de gauche.

Emilé Buré, qui dirige l'"Eclair", journal oppositionniste, après avoir été le bras droit de M. Briand, trouve évident que les mesures proposées par M. Herriot pour améliorer la situation financière ne sont pas suffisantes. Il dit qu'elles ne sont qu'une pause dans la course vers la destruction.

La "pauvre" Allemagne

Berlin — Le 1er janvier 1924, les sommes déposées à la Caisse d'épargne atteignaient un montant de 5 millions de livres sterling. Au 1er janvier 1925, elles se montaient à plus de 62 millions de livres, et si on y ajoute les comptes courants à plus de 100 millions de livres.

Des milliers d'arrestations à Marseille

Marseille — Au cours d'une rafle faite par la police dans les divers quartiers de Marseille dimanche soir, 5,236 individus ont été arrêtés, parmi lesquels 2,330 étrangers. On voulait débarrasser la ville des indésirables qu'on tient responsables des trois pertes de vies dans les troubles du 10 février, lors de la rixe entre communistes et catholiques. Les autorités désirent éviter le retour de pareils désordres quand l'ex-président Millerand va venir, le 1er mars, faire un discours à la Ligue des Patriotes.

Le roi Georges est malade

Londres — Le roi Georges souffre d'une bronchite qui le retient au palais de Buckingham depuis plus d'une semaine. Ses médecins lui ont conseillé de se rendre dans le midi de la France et d'y faire une croisière de plusieurs semaines à bord de son yacht.

Prochain congrès des hebdomadaires

Québec — L'Association des journaux hebdomadaires du Canada tiendra son congrès annuel à Québec en juin prochain. M. Taschereau, au nom de la province, et M. Samson, au nom de la ville, ont invité cette association à venir siéger à Québec et celle-ci a accepté.

LA SESSION PROVINCIALE

LE MANITOBA N'AURA PAS D'ELECTIONS AVANT UN AN

Les élections coûtent cher et le gouvernement veut économiser — Un discours de M. Joseph Bernier sur l'instruction religieuse à l'école

En plus de la législation soumise à la Chambre pour permettre aux municipalités d'emprunter certaines sommes d'argent limitées pour les fins d'achat de semences, un bill autorisera aussi à mettre de côté $50,000 pour fournir la semence dans les districts inorganisés. C'est ce qu'a annoncé l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, en répondant à un appel fait par C.-A. Tanner, député ouvrier de Kildonan et St. Andrews, au nom des fermiers de la région entre les lacs Winnipeg et Manitoba, dont les récoltes ont manqué cette année. C'est une chose qui a été rarement faite jusqu'ici, a remarqué M. Préfontaine.

Sur la prohibition

W.-D. Bayley, indépendant (Assiniboia), s'est étendu longuement sur la question de la prohibition, critiquant vigoureusement la loi des liqueurs et demandant en conclusion que l'on enseigne la tempérance dans les écoles.

J.-Kensington Downes lui répond sur le même ton, le mettant au défi de nommer un seul pays au monde où la prohibition ait été un succès. L'orateur préconise "la bière au verre". Un député de la droite crie: "Vous ne l'aurez jamais!" Il y a trois ans, rétorque M. Downes, on nous disait que nous n'aurions jamais la loi de modération. La bière au verre tuera le whiskey à la caisse. En Europe, poursuit-il, on ne fait pas tant d'état de la bière au verre. Il maintient que la bière est un aliment, en dépit des experts cités par M. Bayley. Il ne demande pas le retour du bar, mais voudrait qu'on puisse prendre un verre de bière à table. "Je n'ai jamais connu la signification du mot "bootlegging" avant de venir au Canada, dit-il. Je ne l'ai jamais entendu en Europe. La contrebande, le flacon de poche, etc., sont le produit direct de ce tigre dévorant, la prohibition." En terminant, M. Downes s'accorde avec M. Bayley sur la question de l'enseignement de la tempérance à l'école.

On vote des crédits

Un message amendé du lieutenant-gouverneur a fait tomber les objections des conservateurs et les estimés pour la période de huit mois finissant le 30 avril, lesquels s'élèvent à environ trois millions un quart, sont adoptés en détail.

Pas d'élections cet été

J.-T. Haig, conservateur (Winnipeg), revient une seconde fois à la charge au sujet des élections et le premier ministre lui donne cette fois une réponse catégorique. "Le terme du gouvernement est de cinq ans, dit-il. Il a déjà fait deux ans et demi. Je ne connais personne en particulier qui demande une élection et je ne vois pas la nécessité d'en avoir une. Le gouvernement s'efforce de mettre la province en état de se suffire à elle-même. Pour la première fois en cinq ans, nous avons un budget qui balance. Et une élection coûterait à la province environ $150,000."

La cause est donc entendue: à moins de circonstances tout à fait imprévues, il n'y aura pas d'élections en 1925.

Questions d'éducation

Toute la séance de mercredi après-midi a été consacrée aux questions d'éducation. Le vote des crédits a peu avancé, car l'opposition a usé largement de son droit de critique. MM. Haig et Tanner trouvent qu'on devrait s'occuper moins de l'instruction supérieure et de l'Université et un peu plus des écoles de la campagne. Le second voudrait que toute la province ne forme qu'un grand district scolaire, de façon à ce que les régions riches viennent au secours des plus pauvres et que tous les enfants aient des chances égales de s'instruire.

Les inspecteurs

M. Tanner voudrait même supprimer les inspecteurs, qui sont de peu d'utilité. M. Haig remarque que le gouvernement s'en sert comme de syndics officiels. Pour cette raison, leur nombre devrait être augmenté; actuellement les inspecteurs ont trop à faire. M. Norris suggère qu'on ait un syndic officiel pour s'occuper des finances des écoles de toute la province.

L'instruction religieuse

Lorsqu'on attaque les dépenses de la commission d'éducation Murray, M. Joseph Bernier, conservateur (Saint-Boniface), en profite pour citer un passage du rapport de cette commission qui relève le besoin de s'occuper davantage du côté spirituel de l'éducation. Il y a beaucoup de gens, dit-il, qui ne jugent la valeur de l'enseignement que par l'importance des constructions dans lesquelles il est donné et se désintéressent tout à fait du développement mental des enfants. Le rapport de la commission recommande des lectures religieuses à l'école.

Il y a à Winnipeg, poursuit l'orateur, des gens qui sont condamnés à payer double taxe parce qu'ils donnent l'instruction religieuse à leurs enfants.

Système d'écoles non britannique

Le système actuel d'éducation du Manitoba n'est pas un système britannique, s'il ne comprend pas l'instruction religieuse. Parlant en ce moment non comme un homme appartenant à une certaine église mais comme citoyen britannique, je tiens à dire que le système scolaire manitobain a été emprunté aux Etats-Unis, non à la Grande-Bretagne. C'est un système qui a fait des deux tiers des habitants des Etats-Unis des incroyants.

M. Bernier suggère que les chefs des différentes églises s'entendent avec la législature pour régler cette question de l'enseignement religieux. Les désaccords qui peuvent exister à ce sujet ne sont pas suffisants pour laisser de côté l'instruction religieuse à l'école.

Le député de Saint-Boniface, fidèle à la consigne qu'il s'est imposée de faire résonner un peu de français, à chaque session, dans l'enceinte de la législature, a prononcé quelques phrases en notre langue au cours de sa harangue.

Mais M. John Queen ne veut entendre parler à aucun prix de l'enseignement religieux à l'école. Pour lui, l'exemple que nous donne l'Angleterre sur ce point n'est pas à imiter.

Des griefs non fondés

Quant à M. William Ivens, tout en admirant le sentiment qui a poussé M. Bernier à soulever cette question, il croit que le rapprochement avec le sytème britannique n'a pas sa raison d'être. Les remarques du député de Saint-Boniface au sujet de l'apparente injustice d'après laquelle les catholiques ont à soutenir les écoles publiques et leurs propres écoles religieuses ne sont pas sérieuses, dit-il. Que ceux-ci prennent donc exemple sur les Juifs de Winnipeg qui envoient leurs enfants aux écoles publiques et leur donnent en même temps l'instruction religieuse dans leurs propres écoles, après quatre heures — sans se plaindre.

L'esprit du "Free Press"

Il y a un bonhomme au "Free Press" qui est chargé de faire de l'esprit chaque matin autour de la séance de la veille à la législature. C'est une tâche assez ingrate et il s'en tire avec un succès très inégal. Dans ses pantalonnades sur cette séance de mercredi, il se montra d'une rare polissonnerie qui devait soulever, le lendemain, les justes protestations de MM. Ivens, Tanner et Bernier. Le député de Saint-Boniface remarqua avec à propos que le journaliste en question ne paraissait pas se rendre compte qu'il était possible à un homme d'être un très bon Français en même temps qu'un très bon sujet britannique.

La Saskatchewan aura des élections d'ici 18 mois

Moose Jaw — Parlant devant 468 personnes représentant trois circonscriptions électorales, M. Charles Dunning a déclaré que les électeurs de la Saskatchewan auraient l'occasion de voter à une élection provinciale dans dix-huit mois au plus tard.

Le premier ministre a vivement attaqué la tactique déployée par l'opposition dans sa propagande, particulièrement le soulèvement des haines de races et de religions.

MONTREAL — Le Frère Usmar a été condamné par le juge Monet à subir son procès aux assises de la Cour du banc du roi. La cause sera entendue au présent terme, si possible. L'accusé plaide non coupable.

PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

Proclamation des lauréats et conférence de M. Henri Bourassa sur notre culture intellectuelle

Montréal — L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne a couronné, jeudi soir, à la bibliothèque Saint-Sulpice, les lauréats du prix d'action intellectuelle. Ce fut une très belle fête. Une belle fête par l'élite qui y assistait, par le distingué Jésuite qui la présidait, le R. P. Louis Lalande, et par le conférencier qui y adressait la parole, M. H. Bourassa, sans oublier la sympathique Mlle Germaine Malepart, qui y a semé une mélodie que les auditeurs ont vivement appréciée.

Voici la liste des prix qui ont été distribués par M. Blain:

1.—Prix de littérature: M. Robert Laroque de Roquebrune—"D'un océan à l'autre", roman.

2.—Prix de narration française: Pas de lauréat.

3.—Prix de poésie: Mlle Amélie Leclerc (Milicent) — "Campanules".

4.—Prix de critique littéraire et de critique d'art: R. P. Léo Boismenu, de la Congrégation du T.-S. Sacrement — "Les étapes d'un manoir canadien".

5.—Prix de littérature et de sciences religieuses: M. l'abbé Victor Germain — "A propos d'autorité".

6.—Prix de philosophie et de droit: M. Hector Mackay — "La revendication des meubles en droit anglais par comparaison avec le système français".

7.—Prix d'histoire et de politique: R. P. Egide Roy, O.F.M., — "La formation du régime scolaire canadien-français".

8.—Prix de sciences sociales: M. Charles Gagné — "Notre problème agricole en 1924".

9.—Prix d'économie politique: M. Emile Benoist — "Monographies économiques".

10.—Prix de travaux scientifiques et techniques: Dr Oscar Mercier — "Etudes du ryndrome douloureux du côlon proximal".

Le conférencier

M. Henri Bourassa, le conférencier de la soirée, a étudié l'état actuel de notre culture intellectuelle et les développements que nous devons lui donner.

Nous ne devons pas trop, a-t-il dit, nous reposer sur le vocabulaire français qui enrégimente chaque jour des mots anglais; nous devons conserver le "patois" qui est le gage de la vitalité d'une race et d'une langue. M. Bourassa veut que nous proclamions avant la forme le fond, et il déclare que notre histoire est assez fournie de faits historiques pour inspirer les plus belles oeuvres.

Nous devons surtout, dit-il, conserver notre foi religieuse qui manque tant à la France. Nous devons rechercher avant tout les oeuvres à base religieuse, au sentiment religieux, où nous retrouverons la foi de nos ancêtres qui a été le gage de notre survivance et qui continuera de l'être. Voilà ce que doit rechercher l'A. C. J. C. dans l'adjudication de ses prix d'action intellectuelle.

Mort de lady Sifton

Toronto — Lady Sifton, femme de sir Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de sir Wilfrid Laurier, est décédée jeudi matin après une maladie de dix jours. Elle laisse cinq fils et un frère.

Mgr J. Kidd est nommé évêque de Calgary

Ottawa — Des dépêches de Rome à S. E. Mgr Di Maria, délégué apostolique, confirment la nomination de Mgr Deschamps, vicaire général de Montréal, comme évêque auxiliaire de Montréal, et celle de Mgr John Kidd, supérieur du Séminaire Saint-Augustin, à Toronto, comme évêque du diocèse de Calgary, où il succède à S. G. Mgr McNally, actuellement évêque de Hamilton, Ont.

WEYBURN, Sask. — Le feu a complètement détruit le magasin F.-W. Smith, l'un des plus grands de la ville.



Les contes de la "Liberté"

FRISCO

Un feu de bûches flambait clair dans la cheminée. Sur le dossier d'une chaise, dans le rayonnement de la flamme, s'allongeait une moelleuse robe de chambre dont pendaient les manches vides. Une paire de pantoufles profitaient, elles aussi, de la chaleur.

M. Placide Lefebvre mit la clé dans la serrure et entra. Une bonne odeur de soupe à l'oignon le frappa au visage en même temps que la bouffée de chaleur. Il sourit, mit sur son bras la robe de chambre, prit les pantoufles et passa dans la chambre.

Quand il revint, ayant dépouillé l'austère redingote qu'il était obligé de porter comme inspecteur aux grands magasins de l'Elégance parisienne, sa bonne Mélanie apportait le potage.

M. Placide Lefebvre avait l'air réjoui, mais sa cuisinière montrait un visage soucieux et des yeux dont les paupières n'étaient pas rougies par les oignons seulement. Tout en servant le diner de son maitre, elle poussait des soupirs à faire tourner des moulins, et M. Placide ne s'en apercevait pas. Enfin, Mélanie se décida à parler après s'être mouchée bruyamment:

— Monsieur... C'est pour vous dire... Je dois donner mes huit jours à Monsieur.

Une bombe de la grosse Bertha éclatant sur la table de la salle à manger n'eût pas causé plus de stupeur à M. Placide Lefebvre.

— Vos huit jours, Mélanie!... Et pourquoi cela?

— Monsieur, c'est rapport à ma soeur qui vient d'acheter un fonds à Limoges. Limoges, c'est quasi chez nous, Monsieur, à trois petites lieues. Et *chez ma soeur* s'établissent marchands de vins. Ils ont besoin d'une forte bonne; c'est moi que je vais y aller, Monsieur, pour m'occuper de la boutique et des enfants. Ma soeur n'est pas comme moi, Monsieur, elle a plutôt une petite santé...

— Je m'en moque bien de votre soeur, et de sa petite santé, et de sa boutique, et de Limoges, rugit M. Placide Lefebvre qui se mettait en colère pour la troisième ou quatrième fois de sa vie. Qui s'occupera de moi maintenant? Depuis quinze ans que je suis habitué à vous!.. Qui gardera la maison, soignera les poules, fera la cuisine?... Ce n'est pas possible, Mélanie, vous ne pouvez pas partir.

Je crois que M. Lefebvre était Breton ou Normand, mais Mélanie était Périgourdine, et ce fut elle qui l'emporta.

Elle accorda un mois au lieu de huit jours pour que M. Placide pût lui trouver une remplaçante. Mais ladite remplaçante ne se montrant pas à l'horizon, elle s'en fut un beau matin, laissant son maître dans le plus affreux marasme.

Ce n'était pas drôle, en effet: un pavillon isolé, avec un poulailler bien monté. Dans la maison, de beaux meubles, une collection d'armes superbes, de l'argenterie, de la vaisselle... et le maître de tout cela absent régulièrement chaque jour entre le train qui descend à 8 h. 14 et celui qui remonte à 7 h. 25.

— Plutôt que de mettre n'importe qui dans ma maison, dit M. Placide Lefebvre, j'achèterai un chien.

On vint justement lui en offrir un. C'était un berger allemand superbe, pourvu d'un arbre généalogique en règle. L'homme qui le vendait, un jeune garçon au visage glabre et matois, expliqua à M. Lefebvre:

— C'est intelligent comme une personne, ces bêtes-là.

M. Placide Lefebvre, conquis par la beauté du chien, avançait la main pour le caresser. L'animal répondit par un grognement sourd qui fit reculer d'un pas l'ex-patron de Mélanie.

— Paix, Frisco, paix!... Faites attention, Monsieur, car il est très méchant. A la niche, Frisco... Oh! Monsieur, deux mille francs. Oh! non, ce n'est pas cher. Vous avez là un chien très méchant. Soyez tranquille. On n'entrera pas chez vous s'il ne le veut pas. C'est moi qui vous le dis.

Deux mille francs! c'était un prix. Mais il était urgent d'assurer la garde de sa maison, et ma foi, tant pis, il ne remplacerait pas Mélanie. En se levant une heure plus tôt, il ferait lui-même son ménage, il préparerait son diner en rentrant. Ce serait autant d'économisé!

Pendant huit jours, Frisco, modèle des chiens de garde, montra ses dents féroces derrière la grille du jardin quand rentrait M. Placide Lefebvre.

Le neuvième soir, celui-ci constata que la grille n'était pas fermée, mais poussée seulement.

— Quelle impardonnable étourderie, se dit-il. Pourvu que Frisco n'en ait pas profité pour prendre la clé des champs.

Hélas! il n'y avait pas que Frisco qui avait pris la clé des champs!... Les poules aussi étaient parties, comme aussi les beaux meubles de la salle à manger, l'argenterie, les pistolets et les sabres de la panoplie... et tout le reste.

Il ne restait que les quatre murs au malheureux Placide Lefebvre, qui se crut pris de démence en pénétrant dans son pavillon déménagé.

Mais où il toucha le plus près à la folie, ce fut quand il déchiffra ce papier collé au mur de la cuisine:

"Je vous avais bien dit qu'on n'entrerait pas ici sans que Frisco le veuille bien. Au revoir et merci. Je remmène mon chien, il peut nous resservir pour recommencer le même truc, et puis, vrai, je l'aime trop pour m'en séparer."

Si vous connaissez une bonne très capable, envoyez-la à M. Placide Lefebvre, mais ne lui parlez plus de chien de garde, il vous arracherait les yeux.

Genevìève DUHAMELET.

LE PLAISIR DE LA LECTURE

Lecteurs passifs et lecteurs actifs

Lit-on encore, lit-on mieux qu'avant, lit-on davantage? Ceux qui ne s'attachent qu'à la quantité ne manqueront pas de triompher. Jamais il ne s'est vendu, je ne dis pas autant de romans, car il en est de bons qui ne se vendent guère, mais autant de romans dont le moindre mérite est d'être insignifiants et qui réparent parfois ce défaut par les attraits les moins avouables. Tout un peuple s'en nourrit, mais l'appétit avec lequel ils sont lus n'a d'égal que la facilité avec laquelle ils sont oubliés. Ceux qui en usent ainsi ne sont pas seulement des lecteurs incultes. Ce sont les lecteurs passifs. Ils ont pris l'habitude de n'être plus pour rien dans les plaisirs qu'ils reçoivent. Ils vont s'exposer aux fantasmagories du cinéma comme des miroirs; ils lisent de même.

Etre un lecteur actif, au contraire, c'est aimer à travailler sur ce qu'on lit et trouver son plaisir dans cet exercice, c'est choisir l'auteur auquel on s'adresse, et parfois collaborer avec lui, et parfois s'abandonner à son charme et à son pouvoir.

Tout cela suppose une vie intérieure assez complexe, le goût de reviser ses jugements, d'étendre ses connaissances, de s'enivrer d'une harmonie supérieure. Rien de tout cela n'est bien moderne; ce qui est moderne, c'est de vivre sur un seul plan, et, au sens propre du mot, de ne jamais réfléchir.

Cependant, quel plaisir que la lecture! Tel qu'il n'en est point de plus grand, sous une apparence modeste. Elle équivaut au voyage, elle le dépasse en un sens, puisqu'elle nous permet de remonter le cours du temps et d'aborder aux siècles les plus éloignés. Elle nous tire de notre destin et nous met en liberté. Et ce qui achève le charme, c'est que ce plaisir, qui touche au travail par l'un de ses bords, touche, par l'autre, à la paresse.

Abel BONNARD.

Page Féminine

Comment les enfants deviennent menteurs

Nous ne naissons pas menteurs, mais nous le devenons. Comment? Il y a plusieurs raisons à cela. Les énumérer toutes n'est pas possible, mais en désigner quelques-unes est utile et salutaire.

Souvent, c'est aux parents qu'il en faut faire remonter la responsabilité.

La meilleure preuve qu'on en peut donner, c'est que, dans nos familles mêmes, les parents dépensent dix fois plus de zèle pour apprendre à leurs enfants l'art délicat de mentir qu'ils n'en dépensent pour les en détourner. Voyons-les à l'oeuvre.

D'abord les parents mentent à leurs enfants dans toutes les occasions qui se présentent: ils leur font des promesses et rarement les tiennent; ils les menacent des peines les plus sévères et sont décidés d'avance à ne les point infliger; ils représentent comme illicites des actes qu'ils se permettent, comme permis et louables des actes qu'ils condamnent. Leur adresse-t-on des questions indiscrètes ou simplement embarrassantes, ils répondent par des faussetés dont les enfants ne tardent guère à s'apercevoir.

Après avoir menti en paroles, les parents mentent par leur attitude, par leurs gestes, par leurs jeux de physionomie: ils affectent, par exemple, la tristesse quand ils sont joyeux, la joie quand ils sont tristes, l'indignation ou la colère quand ils sont le plus calmes.

Après ces mensonges faits aux enfants viennent tous ceux que l'on fait devant eux et à leur sujet. Que de fois nous voyons une mère, un père excuser leur enfant pour une classe manquée, pour un devoir qui n'est pas fait, pour une leçon pas sue, et cela par un imprudent mensonge? Oui, ils osent écrire dans une lettre, sur un cahier: "Mon enfant a été malade... il a dû aller voir sa grand'mère malade, etc.", alors que l'enfant s'est amusé ou a refusé de faire son devoir. Et ils signent, et leur enfant lit cela... et ils ont la candeur de croire que leur enfant garde de l'estime et du respect pour eux!

Les mensonges que les parents se font entre eux et ceux qu'ils égrènent devant leurs amis complètent les leçons qui précèdent. Entre parents, ce sont des confessions incomplètes de la mère sur les dépenses qu'elle a soldées et les courses qu'elle a dû faire; ce sont les confessions non moins incomplètes du mari sur ses travaux qui l'accablent, les heures supplémentaires au bureau, les amis rencontrés. Entre amis, on est plus à l'aise: on ment sur sa fortune, on ment sur ses relations, on ment sur ses opinions, suivant les personnes que l'on rencontre, suivant l'heure, suivant l'inspiration du moment, sans nul souci de se contredire... et les enfants ont tout observé, tout entendu, peut-être aussi tout retenu.

Mais les parents ne se contentent pas de donner l'exemple; ils imposent le mensonge à leurs enfants. Un importun vient-il sonner? La mère l'a vu venir. "Cours ouvrir, crie-t-elle à son enfant, et dis que les parents sont sortis". Une dame se présente-t-elle pour vendre un billet pour une bonne oeuvre? On envoie l'enfant: "Mille regrets, maman en a déjà acheté un."

Ce n'est pas tout. Par la façon d'interroger l'enfant, par la réflexion qu'ils lui font, les parents lui apprennent à mentir. "Est-ce vrai, au moins, ce que tu dis?", disait souvent une mère à son enfant. C'est ainsi qu'elle lui apprit que l'on peut dire autre chose que le vrai. — "Ça, ce n'est pas vrai, tu es un menteur", dit un père. Or l'enfant avait dit vrai. J'aurais pu le tromper, pensa-t-il en lui-même. — "C'est toi qui as fait cela?" disons-nous sur un ton et avec des yeux de colère au pauvre être que nous soupçonnons. — "Il n'y a pas de danger que ce soit moi", répond le faible être épouvanté. Que voulez-vous qu'il répondît? Nous lui mettions le couteau sur la gorge.

Voilà, sauf réserves, l'éducation que nos enfants reçoivent de leurs parents. Ajoutez-y les circonstances extérieures, les mauvais exemples ou les mauvais conseils des camarades, l'air ambiant, le milieu social. Peut-on s'étonner, après cela, que tant de ces pauvres enfants deviennent menteurs?

UNE MERE.

EN PASSANT

Savoir se taire

"La plupart des femmes, dit Fénelon, sont passionnées sur presque tout ce qu'elles disent, et la passion des femmes fait parler beaucoup. Cependant on ne peut espérer rien de fort bon d'une femme, si on ne la réduit à réfléchir de suite, à examiner ses pensées, à les expliquer d'une manière courte et à savoir ensuite se taire."

Nos mères pourtant nous ont enseigné la discrétion, cette belle réserve dans les paroles, et l'exemple a été, sans contredit, la compagne fidèle de leurs leçons théoriques. De nos jours, cette vertu ne pare presque plus l'âme de la jeune fille, la femme de demain.

Mme de Maintenon, qui avait pour principe "de ne rien laisser voir à ses amis, dont ils puissent se prévaloir s'ils venaient à changer", avait fait écrire en tête des cahiers distribués aux demoiselles de St-Cyr: "C'est un mauvais caractère que celui du grand parleur"; et plus loin: "On raille souvent les jeunes filles sur leur timidité, mais on les estime davantage". En rapprochant ces deux jugements, nous ne pouvons qu'appuyer fortement le premier. Si nous réfutons quelque peu le second, c'est pour changer le mot timidité par celui de juste milieu. (L'exagération en tout devient facile et fait perdre toute sa valeur à la vertu.)

De la prudence dans l'art de parler et ne reculons pas devant l'étude de la grande science: Savoir se taire. Sachons faire valoir notre influence par des moyens dignes de l'éducation et de l'instruction que nous avons eu le bonheur de recevoir. Ce sera facile alors de contredire l'homme d'Etat, M. Necker, qui se plaisait à dire: "Les femmes reçoivent aisément une opinion parce qu'elles sont ignorantes et la répandent promptement parce qu'elles sont bavardes."

Mme MARIE-JEANNE.
(L'Action Catholique.)

Le sens du beau

On croit communément que l'homme seul est sensible à la beauté des couleurs et des formes. C'est une erreur: certains oiseaux ont une sorte d'esthétique, rudimentaire sans doute, mais indéniable. C'est de ce sentiment que procède la déporable habitude que les oies ont de voler les objets qui brillent ou reluisent.

Mais un oiseau océanien, le "ptilorynque", pousse plus loin l'amour du beau. Il se construit aux alentours de son nid une charmille d'une verge de long sur laquelle il accroche en abondance tous les objets voyants qu'il peut trouver: plumes de perroquets, chiffons, coquillages, graines brillantes et, chose plus remarquable encore, des fleurs qu'il change dès qu'elles sont fanées.

Un oiseau qui aime les fleurs, n'est-ce pas délicieux?

Une femme à l'Ecole française de Rome

Chaque année, trois élèves nouveaux présentés respectivement par l'Ecole normale supérieure, l'Ecole des Chartes et l'Ecole des Hautes Etudes, entrent à l'Ecole française de Rome. Pour la première fois, l'un de ces élèves est une femme: Mlle Jeanne Vieillard, sortie de l'Ecole des Chartes avec le numéro 1.

L'érudition n'a pas enlevé à Mlle Vieillard, ancienne élève de l'Ecole normale catholique, le goût des travaux d'intérieur. Elle se plait à déclarer qu'elle n'aime rien autant que... faire la cuisine.

Pour se bien porter

L'art de se bien porter et de vivre vieux.

Il nous est révélé par les Japonais, experts en matière d'hygiène. Il tient en dix préceptes:

1. Vivre toujours au grand air.
2. Ne manger de la viande qu'une fois par jour.
3. Prendre chaque jour un bain le plus chaud possible.
4. Porter des vêtements de drap grossier.
5. Se coucher tôt et se lever de bonne heure.
6. Dormir six heures les fenêtres ouvertes.
7. Observer scrupuleusement le repos hebdomadaire.
8. Eviter toute explosion de passion.
9. Se marier.
10. Boire modérément du thé et du café, s'abstenir d'alcool et ne pas fumer.

CONSEILS DE MERE-GRAND

CURIEUSE — Sainte Apolline est la patronne des dentistes et voici d'où vient son patronage: fille d'un magistrat d'Alexandrie, elle fut dénoncée comme chrétienne par son père lui-même et elle fut condamnée à être brûlée. Avant de l'attacher au bûcher, le bourreau lui arracha toutes les dents.

ETUDIANTE — Merci de votre appréciation. J'accepte vos compliments avec plaisir car ils m'ont l'air bien sincères. J'aime beaucoup votre écriture. Elle est très lisible.

JEUNE MERE — Je crois que vous aimerez bien à lire "L'Enfant" publié par la "Metropolitan Life Insurance Co." Les conseils donnés aux jeunes mères sont très pratiques.

JEAN S. — Je m'aperçois que vous avez des aptitudes pour les sciences; il est beau de voir un jeune homme de votre âge s'occuper de choses sérieuses. Et c'est d'autant plus admirable que de nos jours les jeunes gens ne pensent qu'à s'amuser. Continuez, vous deviendrez certainement "quelqu'un" avant longtemps.

LUCILE — Je crois que votre salon serait bien joli avec ce jaune très pâle et vu que le papier du mur est parsemé de fleurs jaunes pâles, je mettrais les garnitures des fenêtres et des portes en matériel uni, de la même nuance que les fleurs de la tapisserie. Vous trouverez le contraste charmant et du dernier goût.

PETITE JULIETTE — Oui, je suis une véritable "Mère-grand". Deux fois trente hiver n'ont pas encore blanchi ma tête, mais il y a beaucoup de fils blancs dans mes cheveux et je porte lunettes et petit châle de l'ancien temps. Me reconnaissez-vous?

MERE — Je vous comprends. Les jeunes ménages sont plus heureux seuls et il vaut beaucoup mieux que la belle-mère s'efface, car ces scènes pénibles sont souvent le point initial des mésintelligences conjugales. Ne l'oublions pas un instant, nous, mères, nous élevons nos enfants pour les autres, et maintenant votre fille appartient à votre gendre.

MERE-GRAND.

Du tac au tac

Fin de discussion entre Monsieur et Madame:

Madame — Quand on dit quelque chose à un homme, ça entre par une oreille et ça sort par l'autre.

Monsieur — Quand on dit quelque chose à une femme, ça entre par les deux oreilles et ça sort par la bouche...

RECETTES

Blanquette de veau

Taillez en petits morceaux les restes d'un carré ou d'une longe ou le bas des côtelettes de veau servies la veille. Faites un roux blanc dans lequel vous mettez un peu de bouillon et mettez un bouquet de persil, sel, poivre; glacez des oignons dans du beurre avec une pincée de sucre et servez-vous-en comme garniture; liez votre sauce avec des jaunes d'oeufs, du beurre frais et un peu d'extrait de viande, sur la pointe d'un couteau. Remuez vivement. Jetez votre viande dans cette sauce et servez sans laisser cuire.

Bifteck à la canadienne

Préparez un plat dans lequel vous déposerez poivre et sel, et que vous tiendrez sur un poêle, ou au-dessus de l'eau bouillante. Quand la grillade aura été bien battue, mettez-la sur un gril ayant une bonne braise dessous; retirez-la toutes les cinq minutes pour la presser dans votre plat, où vous placerez aussi du beurre, si le boeuf n'est pas gras; quand il est tiré, jetez un verre à vin d'eau bouillante dans la sauce.

Petites causes, grands effets

Vous connaissez ces petites balles à un sou auxquelles est attaché un élastique qui permet de les recevoir dans la main après les avoir lancées loin de soi; vous pensez qu'elles existent depuis qu'il y a des balles en caoutchouc? Point. Elles firent leur apparition, pour la première fois, en Angleterre, au début du siècle dernier, et l'homme remarquable qui les inventa gagna jusqu'à 250,000 francs par an.

Le lacet, le vulgaire lacet de bottines, rapporta 12,500,000 francs à Harvey Kennedy, qui le mit en circulation.

Enfin, H.-A. Snipp, qui le premier eut l'idée de fabriquer de petits patins métalliques pour empêcher talons et semelles de s'user trop vite, fit, en une seule année, un chiffre d'affaires de 5,750,000 francs.

L'EVANGILE

1er dimanche de Carême

(Matth., IV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 février — S. Nestor.
Vendredi 27 — S. Gabriel de l'Addolorata.
Samedi 28 — S. Romain.
Dimanche 1er mars — 1e du Carême. Ste Eudoxie.
Lundi 2 — SS. Jovite et Basilée.
Mardi 3 — Ste Cunégonde.
Mercredi 4 — S. Casimir. (Quatre-Temps).

Pensée

Nul ne peut élever son âme, faire de sa vie ce qu'elle doit être: une recherche assidue de la perfection, s'il tient son esprit tendu vers le lucre et les plaisirs. Au-dessus de la beauté réelle, la beauté idéale... Elle recule sans cesse à mesure qu'on en approche, son dernier terme est dans l'infini, c'est-à-dire, Dieu ou, pour mieux dire, le vrai et absolu idéal n'est autre que Dieu lui-même.

De LAPRADE.

Autour de la Ferme

Charlot n'est pas content

Imaginez-vous que Charlot m'écrit cette semaine, se plaignant de mon exigence exorbitante envers les habitants.

Enfin, il y a un "bout", dit-il, pensez-vous que nous, parce que nous sommes sur des fermes, nous allons passer notre vie à ménager, ménager encore et ménager toujours? Vous voulez en plus que nous soyions au travail rude depuis le jour de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre. Quand ce ne sont pas les travaux d'été, qu'il faut accompagner de petits soins, depuis le choix de la semence jusqu'à la vente des grains, c'est le travail d'hiver.

Alors, c'est l'aération, l'éclairge et le nettoyage des étables. Il faudrait tenir ça net comme des maisons. Puis il ne suffit pas d'avoir des vaches, même ce n'est pas tout d'avoir "des vaches grasses": il faut avoir des vaches de 30 à 40 livres de lait par jour et ce lait doit, pour être payant, avoir une densité de 3.5 à 4 livres de gras de beurre par cent livres. Pour cela, dites-vous, faites analyser le lait de chacune de vos vaches, puis pesez de temps en temps le lait des vaches douteuses.

Là Charlot entre en furie. Pensez-vous que nous allons pendre des "romaines" à la queue de nos bêtes et remplir nos étables de fioles pour garder des échantillons de lait? Et puis, ma pauvre femme va-t-elle passer sa vie à laver des chaudières à lait? Ah! ça, c'est assez! Vous saurez que nous ne sommes pas plus chiens que les gens de la ville qui se promènent quand ils le veulent. Et puis, ma femme qui a passé quatre années dans les pensionnats, sachez qu'elle est aussi dame que vous et moi.

Voyons! il faut jongler un peu plus que ça, mon cher Charlot. Raisonnons un peu ensemble et tu vas comprendre que tout ce travail est bien raisonnable et qu'il n'est pas incompatible avec les véritables joies de la vie.

D'abord, M. Charlot, sachez qu'il n'y a pas de sot métier, et que s'il y en avait un ce ne serait certainement pas celui du cultivateur. Soyez bien persuadé que les cultivateurs qui mettent à leur culture, comme à leurs troupeaux, les soins qui vous semblent impossibles, sont très heureux de leur sort. J'en ai même entendu assurer qu'ils ne changeraient pas leur état pour aucun. L'un d'entre eux affirmait que la place d'un juge ne lui sourirait pas.

Si vous voulez, M. Charlot, reprenons point par point ce qui fait votre cauchemar. D'abord, le soin des semences semble vous paraître une difficulté. Vous auriez pu aussi mentionner le soin à préparer et à choisir la terre pour telle ou telle semence. Un terrain mal cultivé, un labour à demi fait et à contretemps, ne peuvent pas assurer une belle récolte. Votre terrain serait-il bien préparé et débarrassé des graines de mauvaises herbes, si vous y mettez une mauvaise semence, vous allez tout gâter. Une mauvaise semence, quelle est-elle? Si c'est un grain qui n'a pas mûri, si vous avez éprouvé ces grains en les faisant germer et que 25 pour cent n'ont pas germé au bout de dix ou quinze jours, vous courez chance que la moitié ne lève pas dans votre champ, où il n'aura peut-être pas les mêmes avantages: la chaleur et l'humidité. Vous vous exposeriez donc, par ce manque de soin, à manquer votre récolte. Ce soin qui vous paraissait une minutie est donc très important.

Je voudrais continuer à jaser avec vous si vous aviez bien d'autres griefs. Nous continuerons plus tard.

En attendant, je vous assure que vous et votre femme vous pouvez vivre bien tranquilles et contents de votre sort. Le travail continuel ne fait pas tant de malheureux que cela. Au contraire, sans lui on est misérable. Allez à la ville et vous verrez que vos amis qui y sont sans travail seront bien tristes et vous estimeront heureux. Votre femme y apprendra aussi qu'une dame ne doit pas dépenser plus que ne gagne son mari.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Histoire Naturelle

Pourquoi les insectes ont-ils été créés?

La divine sagesse ayant coordonné toutes choses en ce monde dans une harmonie parfaite, l'insecte, bien que souvent, à sa seule vue, nous ne puissions pas toujours reconnaître sa raison d'être, a cependant un rôle à jouer dans l'économie de ce monde, qui ne le cède peut-être en rien, en importance, à celui des autres animaux d'ordre supérieur. Aussi bien que la baleine et l'éléphant, l'insecte forme un chaînon dans cette chaîne qui rattache toutes les existences au Créateur, depuis l'animalcule microscopique, invisible à l'oeil nu, jusqu'à l'homme, le plus parfait des êtres corporels, que Dieu a formé à sa ressemblance même. Retranchez l'insecte de la série des êtres, et dès lors l'harmonie n'existe plus, l'ordre est troublé, le mécanisme manque de l'un de ses rouages.

Non, l'insecte n'est pas cet être infime, abject, incommode, hideux que l'on doit écraser partout où on le rencontre et dont on puisse dire ce qu'un penseur allemand a cru pouvoir en dire: "C'est Dieu qui a créé le monde, mais c'est le diable qui a fait l'insecte".

Interrogeons-le lui-même; et si nous lui prêtons la parole, il nous dira: Je suis le grand destructeur et fabricateur, je suis l'industriel par excellence, l'actif ouvrier de la vie.

Ecartez les herbes qui tapissent le sol de ce vert gazon, vous y trouverez des insectes à leur travail de destruction, rongeant ici une plante, là le cadavre de quelque animal dont la décomposition aurait pu vicier l'air.

Pénétrez dans la forêt, prêtez l'oreille un moment au silence qui y règne; ne vous semble-t-il pas entendre comme de légers bruissements, sourds, intérieurs, sortir du sein même des arbres, ou s'échapper de leur ramure? Là aussi ce sont des insectes à leur travail de destruction, dans des plantes que la maladie avait déjà frappés de mort ou du moins gravement endommagés.

Inspectez tous les détritus, appliquez un regard scrutateur aux eaux des mares et des ruisseaux, circonscrivez même une portion de l'air qui vous environne, partout, dans l'air, dans l'eau, sous terre, sous l'écorce des arbres, sur toutes les plantes, sur le corps des animaux, bien plus, jusque dans les organismes mêmes, dans les liquides transmetteurs de la vie, dans leurs parties les plus intimes, vous trouverez le grand purificateur par excellence, dans son oeuvre de destruction sur les débris que la mort, qui dans l'ordre matériel n'est pas moins nécessaire que la vie, ne cesse de semer sur son passage.

Fabricateur. Si l'insecte sait détruire, il sait aussi fabriquer. Les ministres des autels, les chefs des peuples vont demander aux usines des insectes les tissus inimitables, les couleurs incomparables qui conviennent aux attributs de leurs fonctions, pour inspirer aux yeux des peuples le respect et l'estime qu'ils doivent en faire. De même, les mets les plus exquis des tables de nos princes proviennent, pour un bon nombre, de l'industrie des insectes.

Leurs oeuvres sans doute sont toujours proportionnées à leur taille, mais chez eux le nombre supplée à la taille, et si nous comparons leurs forces à nos forces, leurs ressources à nos ressources, leur habileté à notre habileté, nous trouvons que dans la voie du grandiose et du sublime les insectes nous ont devancés. Thèbes et Ninive n'étaient rien, comparées à ces monticules de terre durcie qu'élèvent les Termites en Afrique, et contre lesquels les soldats français faisaient jouer le canon. Dans ces palais portant à 20 pieds sous le sol et s'élevant jusqu'à 12 pieds au-dessus, on a compté jusqu'à 700 étages! Des ouvriers dont la taille n'atteint pas deux pouces, élever des constructions de plus de 30 pieds de hauteur!

L'insecte est encore l'ouvrier le plus actif de la vie, car parmi tous les êtres, nul plus que lui ne fait preuve d'une plus grande activité, et nul aussi peut-être ne contribue plus efficacement à maintenir la vie dans les différentes classes, par la juste proportion du nombre, tantôt en restreignant une trop grande multiplication, tantôt en favorisant la propagation d'espèces plus rares et plus faibles. Cinquante couples de pucerons, livrés sans entraves à leur force de multiplication, suffiraient pour faire disparaître toute végétation d'un pays, dans une seule saison! Mais à côté des pucerons il y a les chysopes, et leurs larves se nourrissent de pucerons.

Et qui sait si, plus tard, on ne privera pas l'insecte pour une considération d'un ordre plus élevé, en le faisant rentrer dans la liste de nos aliments? Il n'y a certainement qu'un regrettable préjugé, qu'un faux raffinement qui a empêché jusqu'à ce jour notre Occident d'aller chercher dans l'insecte une source d'alimentation des plus riches et des plus exquises, comme l'a toujours pratiqué l'Orient. On sait que les prophètes du Carmel, saint Jean-Baptiste dans le désert, se nourrissaient de sauterelles. Et aujourd'hui encore les sacs de sauterelles desséchées s'entassent sur les marchés de Bagdad et des autres villes d'Orient comme c'est ici le cas pour nos céréales. Ils les mangent tantôt en galettes, après les avoir réduites en poudre, et tantôt bouillies ou frites au beurre, après leur avoir enlevé les pattes et les ailes; d'autres fois ils se contentent simplement de les faire rôtir sur des charbons.

On sait qu'un savant français, Lalonde, s'est courageusement efforcé de faire disparaître le préjugé qui nous porte à refuser les insectes comme aliments. Joignant l'exemple au précepte, il avait dégusté la plupart de nos insectes les plus communs et disait que la chenille a un goût d'amande et l'araignée un goût de noisette.

Nous étions à Somerset, en octobre dernier. Nous vîmes des enfants occupés à dépouiller une vieille souche de son écorce; nous nous approchâmes d'eux pour reconnaître la cause qui attirait leur attention, et nous les vîmes se partager des fourmis engourdies par la gelée, qu'ils avaient tirées de leurs galeries et qu'ils croquaient à belles dents. — Comment! vous mangez des fourmis? — Mais c'est excellent! Voulez-vous en goûter? Elles ont un petit goût sur des plus agréables! — J'aime mieux vous en croire sur parole que d'en faire l'expérience. Mais eux de continuer leur régal, en se disputant à qui en aurait la plus large part.

Abbé L. PROVANCHER.

L'immigration agricole promet

Si l'on en croit les fonctionnaires de chemins de fer affectés à la colonisation, l'immigration agricole doit prendre sous peu une ampleur considérable au Canada. Deux cents soixante-dix agriculteurs sont arrivés à Winnipeg la semaine dernière, se dirigeant vers l'Ouest. Dix nationalités étaient représentées parmi eux.

On annonce également que le premier contingent de Hongrois recruté par Aladar de Gédéon, noble de Hongrie, doit arriver en mars. Soixante-quinze familles arriveront le 25 mars, et un autre groupe en avril. De vastes étendues de terre ont été achetées à Indian Head, Sask., et à Trochu, Alb., pour ces familles hongroises. On s'attend à ce que 150 de ces familles s'établissent dans l'Ouest cette année.

Train-exposition de récoltes de fourrage pour le Manitoba

Afin d'encourager la culture des récoltes de fourrage, le ministère de l'agriculture du Manitoba et les chemins de fer nationaux ont organisé une tournée spéciale de wagons exposant des récoltes de fourrage. Ces wagons contiendront des expositions instructives en même temps qu'une salle de conférence. Ils partiront de Winnipeg le 2 mars et seront sur la route jusqu'au 4 avril.

Voici l'itinéraire qui sera suivi:

Le 2 mars, Carman; 3 mars, Winnipeg; 4 mars, Letellier; 5 mars, Ste-Agathe; 6 mars, Saint-Jean-Baptiste; 7 et 8 mars, Morris; 9 mars, Altamont; 10 mars, Miami et Roland; 11 mars, Baldur; 12 mars, Swan Lake et Belmont; 13 mars, Dunrea; 14 et 15 mars, Hartney; 16 mars, Minto; 17 mars, Brandon; 18 mars, Rossburn; 19 mars, Erickson; 20 mars, Russell; 21 mars, Kelwood; 22 mars, Kelwood; 23 mars, Eden; 24 mars, Ochre River; 25 mars, Sainte-Rose; 26 mars, Dauphin; 27 mars, Grandview; 28 mars, Gilbert Plains et Winnipeg; 29 mars, Winnipeg; 30 mars, Warren, Ashern; 31 mars, Lundar et Eriksdale; 1er avril, Deerhorn, Winnipeg, La Broquerie; 2 avril, Sainte-Anne; 3 avril, Giroux; 4 avril, Fort Rouge, Sanford, Winnipeg.

Le "Pool" fera un nouveau payement aux cultivateurs avant les semences

"Le "Pool" fera un second payement avant les semences. Nous avons fait cette promesse aux fermiers et nous tiendrons parole."

Telle est la déclaration qu'a faite samedi M. Colin-H. Burnell, président du "Wheat Pool" du Manitoba. Celui-ci n'a voulu ni nier ni confirmer la rumeur d'après laquelle le "Pool" ferait un payement de 40 sous par minot le 15 mars.

C'était l'opinion courante au "Grain Exchange", samedi, que le payement se ferait vers le milieu de mars et qu'il serait de 40 sous.

La construction au Canada

Ottawa — L'office fédéral de la statistique vient de publier des statistiques revisées sur les permis de construction dans soixante villes canadiennes. Elles indiquent que la construction a été un peu moins active en 1924 qu'en 1923 et 1922. Les constructions permises l'an dernier avaient une valeur de $123,731,106 au lieu de $133,201,347 en 1923; de $147,961,173 en 1922; de $116,361,720 en 1921 et de $116,779,628 en 1920. En considérant ces chiffres on doit tenir compte du nombre-indice moyen des prix de gros pour les matériaux de construction, dans ces différentes années: 159.1 en 1924, au lieu de 167 en 1923; de 162.2 en 1922; de 183.2 en 1921; de 214.9 en 1920 et de 100 en 1913.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Franc français	5.30	19.3
Franc belge	5.15	19.3
Franc suisse	19.38	19.3
Lire italienne	4.17	19.3
Drachme grecque	1.70	19.3
Couronne norvégienne	15.37	27.0
Couronne danoise	17.95	27.0
Couronne suédoise	27.11	26.8
Mark allemand	23.93	23.8
Peseta espagnole	14.37	19.5
Guilder hollandais	40.28	40.0

LE MARCHE

24 FEVRIER 1925

Bouvillons—
Excellents .... $6.50—$7.00
Bons .... $5.50—$6.25
Moyens .... $4.75—$5.25
Ordinaires .... $4.00—$4.50

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.75—$5.25
Bons .... $3.50—$4.50

Bouvillons à engraisser—
De choix .... $4.00—$4.25
Bons .... $3.75—$3.75

Boeufs—
Bons .... $3.25—$4.00
Moyens .... $2.50—$3.00
Communs .... $1.60—$2.25

Taureaux—
De choix .... $2.60—$3.50
Ordinaires .... $1.75—$2.25

Taures de boucherie—
De choix .... $5.25—$5.75
Assez bonnes .... $3.75—$4.00

Taures à engraisser—
De choix .... $3.00—$3.50
Bonnes .... $2.25—$2.75

Veaux—
De choix .... $7.50—$9.50
Bons .... $5.00—$6.50
Ordinaires .... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $4.00—$4.25
Bonnes .... $3.00—$3.75
Ordinaires .... $2.75—$3.00
Pour conserves .... $1.50—$2.50

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $6.00—$8.00
Moutons ordinaires .... $4.00—$5.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.00
Agneaux ordinaires .... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $11.38½—$11.48½
Très gras .... $10.35—$10.45
Lourds .... $9.35—$9.45
Très lourds .... $8.85—$8.95
Porc d'étal .... $8.35—$9.45
Légers .... $5.00—$6.50
Inférieurs .... $6.35—$6.35
Truies No 1 .... $8.35—$8.45
Truies No 2 .... $8.35—$8.45

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $.29

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $.40—$.46
Premiers .... $.38—$.43
Seconds .... $.30
Fêlés .... $.25

Pommes de terre—
Le minot $1.10

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $5.52½
2 sacs de 49 livres $5.57½
4 sacs de 24 livres $5.62½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $5.52½
2 sacs de 49 livres $5.57½
4 sacs de 24 livres $5.62½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $5.52½
2 sacs de 49 livres $5.57½
4 sacs de 24 livres $5.62½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $5.52½
2 sacs de 49 livres $5.57½
4 sacs de 24 livres $5.62½

Alimentation—
Son. La tonne $29.00
Gru. La tonne $31.00

Gruau—
Le sac de 80 livres .... $3.30—$3.60

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $19.00
Mil. No 2 .... $17.00
"Red Top" No 1 .... $14.00
"Red Top" No 2 .... $12.00

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 23 février 1925

Grains	Mardi 17 fév.	Merc. 18 fév.	Jeudi 19 fév.	Vendi 20 fév.	Samedi 21 fév.	Lundi 23 fév.
Blé No 1 Nord	1.93¾	1.94⅛	1.94¼	1.93¼	1.94¾	1.96
2 Nord	1.88¾	1.88⅞	1.89	1.88	1.89¾	1.90¾
3 Nord	1.85	1.85⅛	1.85¼	1.84¼	1.86	1.87¼
Avoine 2 CW	.62	.62	.61⅛	.59⅝	.59¾	.59⅞
3 CW	.57¾	.57⅛	.57⅜	.55¼	.55⅝	.55¾
Orge 3 CW	.95½	.95⅝	.94⅞	.94⅛	.95	.95¼
4 CW	.89¾	.89½	.88⅞	.88⅛	.89	.89¼
Lin 1 NW	2.59½	2.60¼	2.59¼	2.59½	2.59¼	2.62¼
2 CW	2.55	2.55½	2.54½	2.54½	2.54¼	2.57¼
Seigle 2 CW	1.55½	1.55⅝	1.55⅜	1.55⅜	1.55¾	1.58⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.92¾	1.93⅛	1.93¼	1.92¼	1.93¾	1.95
Avoine 2 CW	.62	.62	.61⅛	.59⅝	.59¾	.59⅞
Orge 3 CW	.95½	.95⅝	.94⅞	.94⅛	.95	.95¼
Lin 1 NW	2.59½	2.60¼	2.59¼	2.59½	2.59¼	2.62¼
Seigle 2 CW	1.55½	1.55⅝	1.55⅜	1.55⅜	1.55¾	1.58⅜
Options						
Blé de Mai	1.95¾	1.96⅛	1.96¼	1.95¼	1.96¾	1.98
de Juillet	1.91	1.91⅛	1.90⅝	1.89	1.89¾	1.90½
d'Octobre	1.47	1.48¼	1.47⅝	1.46¼	1.46⅛	1.48
Avoine de Mai	.64	.64	.63½	.61⅝	.61¼	.61⅞
de Juillet	.65½	.65¼	.64¾	.63	.62⅝	.63⅛
d'Octobre	.58½	.58⅞	.58⅝	.57⅜	.58	.57⅛
Orge de Mai	.98½	.98⅝	.97⅜	.96⅜	.97¼	.97½
de Juillet	.95¼	.95¾	.94¼	.92½	.93¼	.93¼
d'Octobre	.82½	.83½	.83½	.81⅝	.81½	.81¾
Lin de Mai	2.65	2.65	2.64	2.64	2.64	2.67
de Juillet	2.64	2.65	2.63	2.63	2.64	2.66
d'Octobre	2.44	2.43½	2.42¼	2.40	2.39¾	2.40
Seigle de Mai	1.60	1.59⅞	1.59⅝	1.59⅝	1.60	1.62⅝
de Juillet	1.56⅝	1.56½	1.56½	1.55¾	1.55¼	1.56⅝

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

SAINT-FRONT

Le 1 février eut lieu la troisième partie de cartes de la série d'hiver, suivie d'une séance dramatique et musicale, et d'une vente de paniers. La soirée était, comme toujours, sous l'habile direction du comité d'organisation qui comprend: MM. Leclair, Flamondon et Lanouette. Il y a eu chant, musique, puis un dialogue comique intitulé "Tigruche". Les personnages étaient: MM. Sabourin, Scott, Vaillancourt et Lefèvre. "Les deux orphelins", rendus par MM. Sabourin et Leclair, ont été un vrai succès.

Les heureux gagnants des cartes furent: pour les hommes: 1er prix, M. Will. Proulx; 2me prix, M. Henri Quesey; 3me prix, M. L. Montess; consolation, M. Bertoncini. Prix des dames: 1er prix, Mme Hormisdas Proulx; 2me, Mlle Basset; 3me, Mlle G. Vézina; consolation, Mlle A. Magnan.

• • •

Le 1er février ont eu lieu les élections de deux syndics: MM. Knapp et Montess. Félicitations à ces messieurs.

• • •

En visite chez M. Jérémie Dufault, Mlle Boisson, soeur de Mme Dufault.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre l'ouverture d'un magasin général par M. Will. Proulx, de cette paroisse. Allons, paroissiens de Saint-Front, encourageons les nôtres avant d'aller à l'étranger. Nous souhaitons succès et prospérité à ce compatriote.

• • •

Nous sommes heureux de saluer parmi nous l'arrivée de quatre nouveaux colons de langue française, parmi lesquels M. Bochard. Que d'autres encore qui veulent de bonnes terres se hâtent aussi! Il y a encore quelques "homesteads"; mais, ce qui est plus avantageux, on peut acheter à très bon marché et tout près de l'église de ceux qui ne sont ni de notre langue ni de notre foi. Le chemin de fer arrivera bientôt; pour en profiter il faut agir immédiatement. Pour toutes informations, s'adresser à M. W. Proulx, marchand, ou à M. Picton, de cette paroisse.

• • •

Une nouvelle scierie à planche, dernièrement installée au nord de la paroisse, sera à la disposition de tous ceux qui ont besoin de planche à des prix très modérés.

• • •

Naissances — A M. et Mme Willie Richard, une fille, née le 10 février.

• • •

M. et Mme Lamoureux ont fait baptiser trois jumelles, dont une seulement survit.

• • •

La prochaine partie de cartes aura lieu le 17 mars. Espérons qu'il y aura encore grande foule. Que chacun se fasse un devoir d'y assister. C'est au profit de la paroisse et l'on nous promet un joli programme.

VAL MARIE

Deux mots cette semaine surtout pour mettre les choses au point à propos des terres ouvertes. Nous savons qu'il est officiellement certain que des terres sont ouvertes comme "homesteads" et nous espérons bien qu'il s'en ouvrira encore d'autres s'il y a assez de demandes. Pour le moment, Ottawa a l'air de procéder lentement et de réserver d'abord les terres pour les fermiers ou fils de fermiers du district qui n'en ont pas. Mais il y a bon espoir que ceux qui viendraient ici louer ou acheter (il y a une douzaine et demie de demi-sections dans ce cas) auront sûrement la chance d'ici peu d'en voir s'ouvrir pour eux aussi dans les "ranches" environnants. Que les gens courageux n'hésitent donc pas à venir! Ils en seront récompensés un jour. Ceux qui connaissent le pays peuvent le certifier.

• • •

Le temps demeure toujours assez beau et nous attendons incessamment de nouvelles installations au village. Cela va être à qui arrivera le premier; c'est de bon augure pour l'avenir. En effet, pour le succès dans une place, la volonté de ceux qui y entreprennent quelque chose y est pour beaucoup.

• • •

Plusieurs demandent s'il y a place pour un barbier à Val Marie. Nous avons déjà M. E. Lacourse et nous ne sommes pas encore Winnipeg.

• • •

Les dames de Val Marie doivent organiser une autre soirée dans un but religieux pour le 21 mars. Qu'on se le dise aux environs!

• • •

Naissances — M. et Mme Joseph Nadeau, un garçon; M. et Mme Philias Clément, un garçon.

GRAVELBOURG

MM. et Mmes Ernest Cadieux et Albert Rousseau ont donné récemment un "bridge". Les invités présents étaient: MM. et Mmes J.-B. Crépeau, Antoine Soucy, Maurice Gravel, Henri-J. Coutu, Percy-G. Wood, J.-J. Hay, L. Yee, S.-G. Goodman, Mmes Joseph Provencher, William Saint-Germain, J.-A. Forcier, A. Lamoureux, MM. L.-J. Brazziel, Georges Hébert, Lucien Provencher, Mlles Aline Prince, Gertrude Nadeau, Jacqueline Gravel, Alice et Antonia Bachand, I. Chouinard, Marie Bidart, Liliane Brazziel, Simone Dupras, Célia et Blanche Matte, MM. Narcisse Morin, A. Chisholm, L. Griffins, L.-J. Jensen, Dr Matthews, Théo. Geernert, L. Huntseiker, L. Lalonde, A. Balfour, A. Pearsons. Mme J.-J. Hay et M. Henri-J. Coutu gagnèrent les premiers prix, et Mme Percy-G. Wood et le Dr Gravel les prix de consolation.

• • •

M. Henri-J. Coutu est revenu d'un voyage à Swift Current.

• • •

Le Dr Antoine Soucy est allé à Moose Jaw ces jours derniers.

• • •

MM. J.-A. Forcier et L.-J. Brazziel sont allés en Louisiane et Nouvelle-Orléans.

• • •

M. et Mme Adolphe Adam sont revenus de Portland, Orégon, où ils ont passé plusieurs mois.

• • •

Le dentiste et Mme S.-G. Goodman ont donné une soirée, à l'hôtel Royal, en l'honneur de M. et Mme Percy-G. Wood, qui s'en vont demeurer à Moosomin, Sask., où M. Wood a été nommé gérant de la succursale de la banque Union. A cette occasion, les nombreux amis de M. et Mme Wood leur ont offert une wagonnette à thé, en noyer noir. Au souper, le Dr Goodman a exprimé, en anglais, aux invités d'honneur, les vifs regrets que leur cause ce départ. M. Wood a remercié leurs amis de cette marque d'amitié qui leur était donnée. Les invités étaient: MM. et Mmes J. Murray, Ernest Cadieux, Henri-J. Coutu, J.-B. Crépeau, H. McNally, A. Yeo, Maurice Gravel, Mmes Joseph Provencher, J.-A. Forcier, William Saint-Germain, Mlle Williams, MM. O'Neil MacMillen, Lucien Provencher, A.-C. Théberge, A. Pearson, L. Lalonde, A. Balfour, C. Hart, M. et Mme Albert Rousseau, Mme Joseph Ranger.

• • •

M. William Saint-Germain est allé sur la côte du Pacifique.

• • •

M. Joseph Provencher est allé, ces jours derniers, à Montmartre, chez sa soeur, Mme Adélard Pepin.

LEBRET

Chaque mercredi ramène nos réunions au profit de la future église paroissiale de Lebret. Le 11 février, gagnants, au euchre: Mlle B. Paquin et M. J. Desjarlais; au whist: Mlle L. Lecours et M. Pietz. A cette soirée, le R. P. Perreault, O.M.I., fit rafler une montre ayant appartenu au Père Lacasse, O.M.I., de regrettée mémoire. Cet objet rapporta plus de $23. Grand merci à la personne dévouée qui s'est chargée de la vente des billets. MM. Harrison et A. McDougall, en charge de cette partie de cartes, qui donna les splendides recettes de 71.30, méritent nos plus sincères félicitations.

• • •

Le lundi 16 février était célébré le service du R. F. D'Amour, O.M.I., décédé à Kenora, Ont. Le R. P. Lecoq officiait, assisté du R. P. Savoie comme diacre, et du R. F. Martin comme sous-diacre. Le R. P. Perreault dirigeait le chant auquel ont prêté leur concours le R. F. Sylvestre, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, le R. F. Limoges, O.M.I., M. Blais et Mme Welsh. Le R. P. Morice, O.M.I., était à l'harmonium. A l'offertoire on exécuta le "Miseremini mei". Nous continuerons à prier pour le repos de l'âme de ce bon frère.

• • •

Nous avons le regret d'annoncer le départ du R. P. Perrault, O.M.I. L'obéissance lui confie le poste important de principal de l'école indienne de Fort Frances. Avec nos meilleurs souhaits de réussite dans son nouvel emploi nous réitérons nos saluts à ce zélé missionnaire.

• • •

Le mercredi 18 février, notre soirée paroissiale a eu lieu comme à l'ordinaire. Elle se range parmi celles qui ont eu le plus de succès, tant au point de vue des recettes ($63.00) qu'au point de vue récréatif. L'entrain était beau à voir. Tous se sont amusés à qui mieux mieux. Les gagnants furent, au euchre: Mme R. Filiatrault et M. Lalleur; au whist: Mlle M. Harrison et M. Magnan. Sincère merci à tous ceux qui se sont dévoués pour organiser cette soirée, en particulier aux familles Choquette et Blais. Merci aussi à ceux qui sont venus prêter leur encouragement et se récréer.

Dernière soirée, le lundi 23 février. Bienvenue!

DUCK LAKE

Dans la chronique de Duck Lake publiée la semaine dernière, il s'est glissé une erreur que nos lecteurs auront rectifiée d'eux-mêmes. Tout le monde sait, en effet, que ce sont les Révérendes Soeurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe, et non pas les Soeurs Grises, qui se dévouent à l'éducation des enfants à l'école industrielle indienne.



MANITOBA

LETELLIER

Dimanche le 8 avait lieu une importante joute de gouret, à laquelle prenaient part les anciens de ce jeu. Les spectateurs qui eurent la bonne fortune d'assister à cette partie furent témoins d'un jeu brillant par la vitesse, l'agilité et le jeu d'ensemble des participants, auxquels les souvenirs de leurs beaux jours sportifs redonnaient la célérité et l'ambition d'autrefois. Il y eut bien quelques retards durant la partie à cause des chutes, des collisions et des repos obligatoires des joueurs des deux équipes. Certains étaient impatients d'entendre l'arbitre crier "halte". Nous aimerions à annoncer le résultat de la partie, mais la prudence nous empêche de le faire, car la partie fut protestée sur des points techniques, et la diplomatie des capitaines et des juges sera nécessaire pour régler cette question.

L'alignement des équipes était le suivant:

Edmond Comeault, centre; John Pressling, aile droite; Zéphirin Dumontier, défense droite; Elphège Jubinville, défense gauche; Ovila Houle, gardien.

Ed. Heanult, centre; Léon Bruyère, aile droite; Joseph Grenier, aile gauche; Albany Gallant, défense droite; Augustin Bouchard, défense gauche; Hector Bois, gardien.

Arbitre: Ernest Boissy.

A quand la prochaine partie? se demandent les amateurs.

• • •

Dans la soirée de dimanche le 8 février, il y avait partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Un joli programme musical suivit, dont la pièce de résistance fut la reproduction par des personnages vivants du tableau de Massicotte, notre artiste national, "La bénédiction du Jour de l'An"; ce tableau fut très bien réussi. La scène était garnie d'objets du temps passé: "catalognes", foyer, chaises empaillées, tandis que les personnages avaient aussi revêtu les habits du temps: souliers de boeuf, étoffe du pays, ceinture fléchée, indienne, bonnet. Les enfants ne manquaient pas; il y avait jusqu'au "petit dernier" dans les bras de la mère, et il fallait le dorloter fort pour l'empêcher de pleurer. Pour la rendre la scène aussi réelle que possible, on chanta en même temps "La Bénédiction", par Larrieu.

Ce tableau a, nous l'espérons, porté à la réflexion les spectateurs. En effet, qu'elles sont belles nos traditions nationales; comme elles traduisent bien les sentiments profondément religieux de nos ancêtres! Serions-nous rendus au point d'oublier ces belles pratiques que nos pères nous ont léguées comme un héritage sacré? Faisons-les revivre, et donnons à nos enfants l'exemple de la fierté nationale!

• • •

Samedi le 14, M. H.-R. Lajoie tenait une assemblée dans l'intérêt de la Coopérative du blé. L'assistance aurait pu être plus nombreuse. Nos gens semblent d'une extrême prudence à l'égard de ce mouvement. L'avenir nous dira si cette prudence est bien fondée; la chose vaut la peine que l'on y réfléchisse.

• • •

Dimanche le 15 février avait lieu, sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C., une conférence par M. Raymond Denis, président des commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, gérant général pour l'Ouest de la compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde".

Dans sa présentation du conférencier, le président du Cercle Saint-Norbert, M. Ernest Boissy, a dit à M. Denis que nous étions honorés de recevoir en lui un défenseur ardent des causes nationales, l'âme de tous les bons mouvements en Saskatchewan, un exemple vers lequel doivent tendre les jeunes gens de l'A. C. J. C.

Le conférencier, annoncé en des termes chaleureux par M. le curé au prône, avait attiré une nombreuse foule, qui l'écouta avec une attention soutenue et un intérêt tout particulier, nous renseigner sur les questions scolaires de la Saskatchewan. L'Association Catholique Franco-Canadienne et l'Association des Commissaires, que M. Denis préside, ont accompli là-bas un travail remarquable. M. Denis captiva son auditoire dès le début par sa facilité de parole, la précision de ses informations, la sincérité et l'enthousiasme qu'il apporte à traiter de nos questions nationales. Les applaudissements qui marquèrent ses paroles lui prouvèrent mieux que toute autre chose que nous étions heureux d'apprendre par sa bouche autorisée les luttes soutenues par nos compatriotes de la Saskatchewan, que nous les comprenons d'autant mieux que notre situation est la même, que comme des frères nous voulons partager et leurs difficultés et leurs succès.

M. l'abbé Forest remercia au nom de M. le curé et de l'assistance M. Denis de sa conférence si intéressante. La population de Letellier se rappellera longtemps son passage et nous espérons qu'il nous sera donné de nouveau de l'entendre.

M. Denis accéda volontiers aux désirs de l'assistance de parler aussi de la Coopérative du Blé sur laquelle il donna des renseignements très précis.

La conférence fut agrémentée par un duo de piano par Mlles Alice Jutras et Berthe Comeault, et des chants par Mlle Solange Nolin et M. Léon Bruyère.

• • •

Jeudi soir le 19, les Enfants de Marie donnaient une partie de cartes. Au programme une comédie: "C'est trop, c'est pas trop".

• • •

En faisant connaissance avec M. Denis, beaucoup firent en même temps connaissance avec "La Sauvegarde", compagnie d'assurance-vie de Montréal, l'une des organisations financières canadiennes-françaises les plus solides. Cette compagnie a pour principe: "Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes"! Il faut l'avouer, bien souvent nous avons manqué sur ce point. Si les Anglais encourageaient nos institutions nationales comme nous avons encouragé les leurs, elles seraient plus que prospères. Nous pouvons encore y remédier. M. Denis nous a fait connaître "La Sauvegarde". Nous avons même un représentant local. Vous le connaissez: pensez-y en temps opportun!

• • •

De passage à Letellier, dimanche le 22: M. Joseph Hamelin, député au provincial, M. Ambroise Parent, de Winnipeg, Mlle Marie-Anna Parent.

• • •

Mme Peter Fraser est dangereusement malade à l'hôpital. Nous espérons qu'elle se rétablira et reviendra bientôt dans sa famille.

SAINT-NORBERT

M. E. Saint-Germain, ancien passeur à Saint-Norbert, a été réinstallé dans cette position. La municipalité, à cette occasion, a adopté une résolution le félicitant de son acte héroïque de l'été dernier. On se souvient qu'il sauva alors un groupe d'automobilistes en danger de se noyer dans la rivière Rouge.

SWAN LAKE

Jeudi 19 février, les collégiens de Swan Lake ont prouvé une fois de plus que, tout en étant des élèves désireux de faire soigneusement leur éducation et leur instruction, ils sont en même temps des sportsmen intrépides.

En effet, une partie de hockey s'étant engagée entre eux et les Indiens d'Indian Spring, ils viennent de remporter une victoire de 6 à 3. Bien que ces derniers leur étaient supérieurs en taille et en force. Honneur à nos vaillants combattants!

L'équipe se composait comme suit: But, V. Buydens; défenses, Al. Lemoine et J. Veniers; ailes, L. Longbottom et A. Scott; centre, D. Macdonell; substituts, L. Bruce et A. Longbottom.

Méritent une mention toute spéciale: 1o le gardien de but, V. Buydens, qui a mérité maints applaudissements; 2o l'impayable centre, D. MacDonnel, qui par sa vivacité et son adresse, a excité l'admiration des spectateurs.

En somme, c'était une partie des plus intéressantes, qui tend à l'honneur et à l'encouragement des jeunes équipiers.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Régina

Régina — M. l'abbé Arthur Magnan, curé de Ferland, a été nommé curé de Wauchope, où il succède à Mgr Gaire, décédé. Né à Chambly, P. Q., en 1882, M. l'abbé Magnan a fait ses études au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1906, il desservit successivement Oak Lake et Laurier, Man., puis Gravelbourg et Ferland, Sask. Il était à Ferland depuis 1917.

M. l'abbé J.-O. Faucher, curé de Ceylon, est nommé curé de Ferland, où il succède à M. l'abbé Magnan. Né à Saint-Ferdinand, P. Q., en 1875, M. l'abbé Faucher a fait ses études au Collège de Lévis et au Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné en 1903 et occupa diverses charges dans l'Est: à la cathédrale de Pembroke, Ont., à l'Ile Allumette et à Renfrew, Ont. Depuis son arrivée dans l'Ouest, en 1917, il a été vicaire à Willow Bunch, puis curé de Ceylon.

ORIGINE DU NOM DE LA RIVIERE SASKATCHEWAN

Ce cours d'eau s'appelait autrefois Pasquia — Différents noms donnés à ses bras

"Saskatchewan" est un mot indien qui signifie "rapide", et bien que ce soit aujourd'hui le nom de la grande rivière qui prend sa source dans l'Alberta et se jette dans le lac Winnipeg après avoir traversé la Saskatchewan et une partie du Manitoba, il n'en était pas ainsi autrefois. Les Indiens appelèrent "Saskatchewan" plusieurs cours d'eau, comme, par exemple, la rivière qui porte aujourd'hui le nom de "Minnedosa" et qui coule dans le Manitoba. Un affluent de la Severn, dans l'Ontario, s'appelle encore la "Saskatchewawa".

Sur une carte qui montrait les découvertes des de la Vérendrye et qui fut envoyée en France vers 1750, la rivière Saskatchewan actuelle est nommée Poskaiao. Dans son journal pour cette même année, Legardeur de Saint-Pierre l'appelle "rivière du Paskoya". Sur la carte qu'il dressa en 1785, Peter Pond emploie "Pasquia". Ce dernier nom que porte aujourd'hui un petit cours d'eau qui, venu du sud, se jette dans la Saskatchewan au Pas, semblerait signifier "étranglement entre deux rives boisées", ce qui cadrerait avec les caractéristiques que présente la Saskatchewan à ce point qui est le seul endroit où, sur plusieurs milles de son parcours, elle puisse être franchie à gué.

La première carte qui mentionne la rivière Saskatchewan sous le nom qu'elle porte aujourd'hui est celle que dressa Philip Turner, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1790. Turner donne ce nom au bras nord, mais n'en attribue aucun au bras sud. Néanmoins, il indique sur ce dernier "South Branch House", poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson dont la date de fondation est inconnue. Sur la carte dressée par Aaron Arrowsmith pour illustrer le récit des voyages d'Alexander Mackenzie, publié en 1901, le bras nord de la Saskatchewan est appelé Saskatchewan et le bras sud porte le nom de "South branch" (bras sud) depuis le confluent des rivières Red Deer et Askow ou Bad (cette dernière s'appelle aujourd'hui la Bow). La carte dressée par G. Taylor d'après les observations de Peter Fidler, arpenteur à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nomme les deux bras de la Saskatchewan "Bras Nord" et "Bras Sud". David Thompson, qui commença sa carrière à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1784 et passa à la Compagnie du Nord-Ouest en 1797, donne à la rivière, sur sa carte de 1814, le nom de Saskatchewan depuis la source du bras nord jusqu'à l'embouchure de la Nelson à Port Nelson. Il appelle le bras sud "rivière Bow". Dans ses écrits, Thompson appelle Saskatchewan la partie de la Nelson qui va du lac Winnipeg au lac Split. En cela, il adopte la nomenclature de Nicolas Jérémie qui, dans sa description de la région de la Baie d'Hudson, publiée à Amsterdam en 1724, donne le nom de Quisisquatchwen à cette même partie de la Nelson.

L'usage actuel veut qu'on appelle les deux bras de la Saskatchewan "Bras Nord" et "Bras Sud" jusqu'à leur confluent: à partir de ce point la rivière est appelée Saskatchewan jusqu'au lac Winnipeg. Plusieurs croient qu'il eût été préférable d'étendre au bras nord le nom de Saskatchewan et de continuer à utiliser le nom de rivière Bow attribué par Thompson à la Saskatchewan-sud.

Il est intéressant de noter que le nom de Swift Current, ville de la Saskatchewan, dérive de celui de la rivière Saskatchewan.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

La commission de contrôle militaire interalliée présente un rapport accusateur

Paris — Le rapport de la commission de contrôle militaire interalliée sur l'état du désarmement de l'Allemagne, qui a une longueur de cinquante pages et qui est accompagné de plusieurs annexes, a été livré aux bureaux du comité de guerre allié présidé par le maréchal Foch. Des copies du document ont été immédiatement envoyées aux gouvernements alliés. Le premier ministre Herriot a reçu sa copie dans la matinée et il a commencé immédiatement à l'étudier.

La commission de contrôle dit toutes les difficultés qui ont marqué son travail et déclare que les obstructions faites par les Allemands l'ont absolument empêchée de faire des découvertes par des recherches directes.

Le rapport dit que toutes les découvertes ont été le résultat de dénonciations faites par des ouvriers pacifistes dans les établissements où le matériel de guerre était fabriqué ou par des étudiants qui savaient que l'entrainement militaire était pratiqué dans les universités.

Les plus importantes des douze annexes ont trait à l'entrainement militaire et au nombre d'hommes en Allemagne qui sont aptes au service militaire, contrairement aux stipulations du traité de Versailles, ainsi qu'aux armements allemands. Malgré les obstacles qu'elle a trouvés sur sa route, la commission déclare qu'elle a réussi à obtenir des renseignements de la plus grande importance, sur ces deux points.

La plupart des découvertes citées par les documents ont déjà été rendues publiques; mais une masse de détails justifiera amplement l'attitude des alliés à l'égard de l'Allemagne et prouvera les accusations portées contre le Reich.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Le Jour de l'Association à Sainte-Amélie

Percepteurs: MM. Josaphat [illegible] et Félix Pinette.

Marius Roche	[illegible]
Félix Pinette	[illegible]
J.-B. Denis	[illegible]
R. Ramsay	[illegible]
M. l'abbé Roy	2.00
Horace Dean	[illegible]
Arthur Desjardins	[illegible]
E. Landry	[illegible]
R. Ramsay	[illegible]
Arthur Dupré	[illegible]
Pierre Deslauriers	[illegible]
F. Carrière	[illegible]
Amédée Therrien	$1.00
Hector Delanoy	1.00
F. Marion	[illegible]
Napoléon Landry	.50
Conrad Terrez	.50
Jules Callewaert	[illegible]
Noé Denis	[illegible]
F. Denis	[illegible]
Mlle E. Crossland	[illegible]
Pierre Archambault	[illegible]
Siméon Lafrance	[illegible]
E. Ledoux	[illegible]
N. Delorme	[illegible]
Jos. Marion	[illegible]
Ant. Therrien	[illegible]
J. Corbeil	.50
J. Lambillotte	.25
Mlle Louise Vermette	1.00
Total	$15.00

Onze livres de liège suffisent pour tenir un homme hors de l'eau.

M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 3

Montilleul ne forme qu'un seul bâtiment, mais ce bâtiment est divisé en deux. Le côté droit appartient aux de Thoisy, le côté gauche aux Montilleul; cela, depuis cent ans, paraît-il. Les familles ayant toujours eu de bons rapports, on n'a pas muré les portes de communication, de même qu'on n'a mis aucune clôture entre les propriétés. Le parc est très grand, très beau; il a des pelouses idéales, des ombrages merveilleux; et, d'un côté, un gros ruisseau appelé pompeusement "rivière" par les gens du pays lui sert de borne, fraiche, gaie charmante et jaseuse.

Les appartements sont de vraies salles de bal: un arbre entier brûle dans les cheminées... sans donner beaucoup de chaleur, car, outre la grandeur des pièces, les fenêtres, les portes joignent mal, et le vent qui s'engouffre par-dessous les ébranle, gronde comme le tonnerre ou se lamente plaintivement: on croirait alors entendre une âme du Purgatoire.

Avant ma première communion, je refusais de coucher seule, et partageais le lit de grand'mère... sous prétexte que j'avais peur. Elle riait, sachant que je n'avais peur de rien; mais c'était si délicieux de coucher dans un lit de grande personne, surtout avec bonne-maman! C'était si délicieux de lui regarder faire cinquante tours dans la chambre: fermer ses tiroirs, placer les clés sous l'oreiller, réciter des prières très longues, — car c'est une sainte, grand'mère: M. le curé le dit, et tous les gens du village avec lui, — puis, commencer à se déshabiller en enlevant d'étranges petites choses que je ne voyais jamais à Mère.

Grand'mère n'*enlève* pas seulement; afin de se tenir chaud, elle recouvre, pour la nuit, ce qui lui reste de cheveux d'une espèce de calotte en soie noire à coulisse, avec des lacets qui font deux fois le tour. Elle nomme cela "un serre-tête". Mère ajoute une natte à des frisettes, mais c'est moins amusant qu'un serre-tête, et j'aurais fait le voyage de Montilleul uniquement pour le voir mettre ou ôter.

Pendant le déshabillage, on causait:

— Grand'mère?

— Ma petite chérie?

— Etes-vous bientôt prête?

— Oui, ma mignonne; plus que ma robe à brosser et à plier. Dors.

— Venez m'embrasser, voulez-vous?

Si elle voulait! Un baiser sur le front, sur chaque joue.

— Encore! Encore, grand'mère, c'est trop bon!

Après de nouvelles caresses, elle arrangeait mes boucles et ma tête sur l'oreiller, remontait les couvertures, en répétant:

— Dors, mon petit agneau, dors.

Dormir? Ah! bien oui... Mon imagination travaille, et mes yeux sont éveillés comme un bataillon de souris. Voilà cinq minutes, au moins, que grand'mère est immobile devant la cheminée. Elle a passé une camisole à coulisse. C'est le moment où elle regarde le portrait de bon-papa.

Enfin, la bougie est soufflée. A la lueur indécise de la veilleuse, j'entrevois des jambes qui escaladent, à l'aide d'une chaise, notre montagne de matelas; grand'mère s'assied, noue les brides de son bonnet de nuit, prend de l'eau bénite, fait un signe de croix, qu'elle recommence plus petit sur son front. Puis, elle se glisse, s'allonge doucement — pour ne pas me réveiller — entre les draps qui fleurent la lessive de campagne. Aussitôt, de mes deux bras, je lui entoure le cou.

— Bonne-maman chérie?...

— Comment! Tu ne dors pas, ma petite fille?

— Non, oh! non. Dites: c'est bien vrai que je ressemble à grand-père?

Très bas, grand'mère répond d'une voix un peu tremblante:

— Tu lui ressembles trait pour trait.

— Il était donc bien laid bon-papa?

— Fi! Géva! Toi qui m'as tant promis de ne plus être méchante...

— Mais, je ne suis pas méchante, grand'mère.

— Voyons, mon enfant, réfléchis; tu me dis que ton grand père était laid...

Je suis très sensible à Montilleul. Entre deux sanglots, je balbutie:

— Je ne croyais pas... Je voulais dire que, puisque, chez nous, on me trouve laide, sotte et que je suis tout le portrait de grand-père, il était donc...

Bonne-maman ne me laisse pas achever. Doucement, elle lisse mes cheveux, caresse mon visage blotti sur sa poitrine.

— Grand'mère ne trouvera jamais sa Géva ni sotte ni laide, surtout si elle s'efforce de se montrer docile. Allons, mignonne, ne pleure plus.

Et je m'endors, bercée par cette chaude tendresse, mais sans avoir appris si grand-père était beau ou laid.

Montilleul me paraissait d'autant plus un séjour de délices que ma tante de Thoisy (tante au quinzième degré environ) y passait les vacances avec ses fils.

Là, je me permets une réflexion. Le monde est singulièrement organisé. Ma tante de Thoisy et Mère se désolaient: l'une, d'avoir deux garçons, l'autre, d'avoir deux filles. Pourquoi des gens d'esprit se contentent-ils de se lamenter au lieu de remédier à une situation améliorable? A notre arrivée ici-bas, quand nous étions encore des petits paquets de chair molle et rouge, des "dindes" tout pleurards, les yeux aussi fermés que l'intelligence, il eût été si simple de pratiquer des échanges! A cet âge-là les poupons se ressemblent à peu de chose près. Mais voilà: personne, chez nous du moins, n'a eu cette idée.

Plus âgés que moi, beaucoup moins diables, Max et Jean de Thoisy abaissaient leur dignité de collégiens pour partager mes jeux, qui, ils l'avouaient eux-mêmes, les amusaient beaucoup.

Nous faisions des tours de voltige sous les grands arbres du parc, au risque de nous casser le cou — Jean s'y cassa le bras; — les écuyers de cirque avec Mascotte, qui représentait un pur sang arabe; les naufragés, en nous mouillant comme des poissons dans la petite rivière; les Indiens, grâce à des tatouages à l'encre, à la vraie, au jus de framboises; tatouages qui nous rendaient horribles, et donnaient, la nuit suivante, à Gothe, qui est Bretonne, des cauchemars épouvantables.

Ah! quelles vacances! Jean déclarait qu'il y rêvait toute l'année. Je disais comme lui, car jamais, non, jamais, les vieux arbres de Montilleul n'avaient vu s'ébattre sous leurs ombrages des enfants plus heureux que nous.

Une fois, cependant, les choses faillirent mal tourner, et, pendant quelques heures, ma position de privilégiée fut un peu compromise.

Mes cousins, très courtois, me laissaient toujours l'honneur d'inventer les amusements. Or, une après-midi, j'imaginai de jouer au tramway. Max et Jean, comme voyageurs, c'était maigre: nous appelâmes les cinq petits Lucotte, fils de la fermière, puis les deux mioches du garde champêtre. Total: dix. Parfait!

Le tramway était représenté par les cabanes à lapins: une minuscule bâtisse en briques, à trois rangées superposées, de chacune quatre cabanes. On voit d'ici: places d'intérieur, plate-forme, etc., etc.

D'abord, il fallut déloger les lapins. Nous ouvrîmes les portes grillagées. Sauve-qui-peut général dans la basse-cour. Les petits, les gros, les vieux papas, les lourdes mamans et leurs lapereaux, bientôt tout trotta sur la place. Il y en avait qui sautaient comme des carpes. Ah! quel air bête ils avaient, ces lapins désemprisonnés!

— Nous les replacerons dans les cabanes avant d'aller dîner, dis-je avec une superbe assurance à mon entourage.

Cette promesse était nécessaire pour calmer les inquiétudes des petits Lucotte, qui chuchotaient que, bien sûr, la mère se fâcherait.

Ainsi, je les fis monter en tramway les premiers, ces grognons, et leur donnai des boules de gomme qui poissaient ma poche depuis huit jours.

Mes cousins eurent les honneurs de la plate-forme et grimpèrent à l'aide d'une échelle. Max, qui est plus vaniteux qu'une fille, rechignait sur la propreté de son compartiment. Je lui enlevai l'échelle en disant:

— Ne fais donc pas ta demoiselle, va!

Riposte:

— J'aimerais mieux être une demoiselle qu'un garçon manqué.

Jean, pour empêcher une querelle, donna le signal du départ avec son sifflet en écorce de saule.

Quels gentils bonshommes assis sur la litière des lapins, un dans chaque cabane, les jambes pendant sur la tête de son voisin d'en bas!

C'était moi qui percevais les recettes, criais le nom des stations, des carrefours, des faubourgs, etc. On s'amusait fameusement.

La cloche du dîner nous surprit en plein voyage. Tous les voyageurs se bousculèrent pour descendre... Ah! les pantalons blancs de mes cousins! Dans quel état les avait mis le capitonage du tramway!

Qui fut mécontente et fâchée? Ma tante.

Qui fut grondée le plus fort? Géva, naturellement, pour avoir inventé ce jeu nouveau.

Mais l'affaire prit des proportions effrayantes quand, au milieu du repas, la mère Lucotte, pareille à une mère Gigogne dont on aurait égorgé les enfants, entra dans la salle à manger en criant et gesticulant à en perdre le souffle.

— Au secours! Au secours! C'est trop de malheurs! Faites excuse, mesdames et la compagnie, comment que nous ferons après ce dégât pour payer nos fermages? Ah! Seigneur du ciel! Si mon homme les tue tant pis! Il a pris son fusil, et quand il est en colère, il ne connaît plus personne.

Grand'mère et ma tante se levèrent, épouvantées.

— Mère Lucotte, ne laissez pas votre mari commettre un crime. Si ce sont des maraudeurs...

— Il y en avait soixante-dix-neuf, et, à cette heure, je parierais ma tête qu'il n'y en a pas trois de vivants. Dire que j'avais quatre mères prêtes à avoir des petits!...

— Mais, enfin, de quoi s'agit-il?

— Pardienne, je parle de mes lapins, que Médor et Moustache sont en train de dévorer. Des chiens de chasse, ça avalerait un troupeau de moutons.

L'explication ne fut, hélas, que trop claire. Jugeant ma dernière heure venue, je récitai un acte de contrition. Ma mort, seule, pensai-je, pouvait expier celle des soixante-dix-neuf lapins.

Pour mes parents qui, eux, n'avaient point de fermage à payer, la perte serait moindre que pour les Lucotte. Pauvres gens! Si seulement on me laissait le temps de leur donner quelque chose...

Le bon Dieu protégea ma vie, mais je fus condamnée:

1o A aller terminer mon repas à la cuisine avec du pain sec;

2o A me coucher aussitôt après, dans ma chambre, sans embrasser personne, pas même grand'mère.

Mon cas était exceptionnellement grave, et je sentis pour la première fois l'aiguillon du remords. Avant de m'endormir, je pleurai longtemps, amèrement; aussi, le lendemain, ne m'éveillai-je que fort tard.

Il y avait beaucoup de remue-ménage autour de moi: on traversait rapidement le corridor, même bonne-maman; que je reconnus à son pas de petite souris, mais nul ne paraissait se souvenir de mon existence. Enfin, Gervaise vint m'habiller.

— Dépêchons-nous, mademoiselle Géva: le train est à onze heures, et je n'ai que le temps de faire votre malle.

— Ma malle?

— Oui, mademoiselle: après votre belle équipée d'hier, madame ne veut plus vous garder. Votre tante se charge de vous reconduire à vos parents.

— Bien, fis-je d'un ton bref, ne me sentant pas la force de poursuivre, car ma gorge s'emplissait de sanglots.

Dix jours! Il me restait dix jours sur mon mois de vacances, et je les perdais! Dix jours de moins à rester auprès de bonne-maman que j'aimais tant, de bonne-maman qui était fâchée pour de bon, que, peut-être, je n'embrasserais pas au départ!..!

Je pris alors une résolution farouche. Enlevant mes boucles d'oreilles, je les enfermai dans une petite boîte avec six francs, tout ce que je possédais, grâce encore à la générosité de grand'mère et je tendis le paquet à Gervaise:

— Vous remettrez ceci à la mère Lucotte de ma part.

Puis, tournant les talons, je m'approchai de la fenêtre, l'ouvris... et me précipitai dans le vide...

Ce vide avait à peu près un mètre de haut... Je tombai à pieds joints dans une plate-bande de réséda que, précisément, grand'mère était occupée à écheniller. Au bruit de ma chute, elle leva la tête. Son cher visage aux yeux rougis me bouleversa. Je m'écriai:

— Bonne-maman!

Puis, plus rien...

Je revins à moi sur les genoux de grand'mère qui me prodiguait toutes ses caresses, pendant que ma tante me faisait respirer des sels anglais dans son joli flacon de cristal.

— Ma petite Géva, comme tu nous as fait peur! Pourquoi n'avoir pas dit que tu étais malade?

— Malade, moi?

— Où souffres-tu? mon petit agneau?

— Nulle part, bonne-maman. Je voulais me tuer. J'ai tant de chagrin, oh! tant de chagrin d'être chassée de Montilleul! Grand'mère, grand'mère, pardonnez-moi.

La suite, c'est qu'on dut me mettre au lit; la suite, c'est que j'eus une forte fièvre pendant huit jours.

Pendant ces huit jours, que se passa-t-il entre grand'mère et mes parents? Je l'ignore; mais un matin, un beau matin d'automne plein de soleil, grand'mère entra dans ma chambre après le passage du facteur.

Du rose aux joues, des larmes aux yeux, un sourire aux lèvres, elle se pencha sur moi et m'éveilla par ses baisers.

— Géva, ma chérie, je t'apporte une bonne nouvelle, une nouvelle qui te guérira de suite. Seulement, ne t'agite pas, écoute-moi sans bouger: tu ne quitteras plus Montilleul, tu feras ici ta première communion, tes études; je te garde, ma Géva, je te garde pour toujours.

Les mains jointes, je la regardais, répétant:

— Pour toujours! Pour toujours!

C'était le ciel qui se montrait à moi; un ciel si beau, que, très faible encore, je souffrais de tant jouir. Grand'mère poursuivit:

— J'ai dit que je m'ennuyais à Montilleul, ma petite aimée, que je te voulais pour compagnie, pour distraction. Tu ne feras pas trop de folies, n'est-ce pas, auprès de ta vieille grand'mère? Du reste, quand on se prépare à la première communion, l'ange de la sagesse doit habiter la tête, l'âme, le coeur. Il me sera bien doux de te garder, Géva. Tu es ma petite, ma toute petite. Tu es... un rayon de Lui. Allons, parle, dis ta joie.

Non, je ne pouvais parler, dire ma joie. Je pleurai follement, je pleurais comme pleure le ciel depuis que j'écris mon histoire; et grand'mère, très émue, elle aussi, me couvrait de caresses. Ah! que c'est bon des baisers sur des larmes! Que c'est bon un amour comme celui de grand'mère!!! Blottie dans les bras de bonne-maman, je balbutiais de temps à autre:

— Pour toujours! Pour toujours!

— Oui, pour toujours, ma petite adorée. En attendant que Miss Oburn ait terminé l'instruction de Mireille, Mlle Gertrude, la soeur du garde, te donnera des leçons. Elle est instruite, charmante, j'espère que tu *voudras* répondre à ses soins et à sa bonté. Car, pour moi, Géva chérie, c'est une simple question de *volonté*. Je te crois têtue, paresseuse, mais fort intelligente. Promets-moi de travailler beaucoup, d'être très sage. Songe que, par ton ignorance, ton étourderie, tu as été ajournée pour ta première communion: c'est mal, ma petite fille.

Et j'ai promis de beaucoup travailler. Et j'ai promis d'être très sage.

* * *

Hélas! les du Bozec de Montilleul, hauts et puissants seigneurs, toujours fidèles à leur parole, ont une descendante qui n'a pas tenu la sienne.

Pour le travail, oh! conversion absolue. Voulant faire honneur à ma grand'mère et prouver que je n'étais pas sotte, je me jetai dans l'étude avec une fureur telle que mes progrès rapides stupéfièrent mes parents et remplirent grand'mère d'un véritable orgueil. La vie des patriarches m'enthousiasmait, j'avais des amitiés particulières pour plusieurs rois de France, et j'initiais Gothe aux difficultés de la grammaire, en rôdant autour de ses casseroles: "Je fais des crêpes, tu fais des crêpes, elle fait des crêpes, nous faisons des crêpes, etc."

Bref, cela marchait fort bien, si bien, que j'entendis grand'mère dire à mes parents, à l'un de leurs voyages à Montilleul:

— Cette enfant a une tête de doctoresse.

Ce à quoi l'abbé Martinet, qui était présent, répondit:

— Je ne sais pas si elle a une tête de doctoresse, mais elle s'amuse au catéchisme, bredouille ses prières, et M. le curé sera bien indulgent s'il admet Mlle Geneviève à la première communion.

Oh! cet abbé Martinet, je l'aurais poignardé.

Du reste, je ne l'aimais pas. Autant je vénérais M. le curé, un vieux de soixante-dix ans, autant il me déplaisait avec ses cheveux pommadés et ses lunettes sur ses petits yeux clignotants. Puis, un jour qu'il y avait une boue affreuse, comme il marchait devant moi à grandes enjambées, le relevé très haut de la soutane laissait voir... des culottes!!! Un curé avec des culottes!!! J'en avais rêvé. Malgré toutes les explications de grand'mère, il me restait dans l'esprit que l'abbé Martinet était déguisé. De là une antipathie absolue, un manque de confiance total.

Pourtant, vis-à-vis de moi-même, je devais convenir qu'il disait la vérité en ce qui me concernait: je m'amusais au catéchisme, oh! combien! Ainsi, j'avais imaginé une distraction charmante: les deux index sur les oreilles, je les ouvrais et les fermais alternativement à la manière d'un soufflet, de sorte que je n'entendais que des mots décousus, des syllabes sans suite de l'effet le plus original: "No... qui... nous... fié... otre!!!"

La voix de l'abbé Martinet me rappelait le bourdon des grandes fêtes; celle des petites filles une cigale chantant dans les prés.

Oui, mais quand *il* m'appelait, quand *il* m'interrogeait, je restais ahurie, et le bourdon sonnait haut et fort dans ce cas.

Il avait raison aussi: je bredouillais mes prières. Grand'mère se désolait, car je n'étais pas pieuse du tout, ou, du moins, j'avais une piété à moi. Les *Ave Maria* suffisaient à ma dévotion. Soir et matin j'en récitais un pour mes parents, Bernard, Mireille, et la vieille garde. Grand'mère, Jean et Finaud, le prédécesseur de Tourbillon, avaient droit à deux. J'en marmottais aussi, afin de ne pas être surprise au moment d'une escapade quelconque.

Cette dévotion m'était venue au couvent, alors qu'une "grande" lisait la légende bretonne du fou de Folgoët. Moi, fillette "inintelligente et sotte", j'éprouvais un violent désir d'imiter ce pauvre idiot.

Quelle sainteté facile, commode! *Ave Maria! Ave Maria!* Il ne savait que dire cela. Il courait les bois, demandait son pain, se désaltérait dans le ruisseau, ne travaillait pas, couchait à la belle étoile: *Ave Maria!* On le rebutait, on se moquait de lui: *Ave Maria!* C'est extrêmement simple une existence d'idiot, et d'autant plus séduisant que cela conduit droit au Paradis.

Depuis le fou de Folgoët, il est passé sur la terre quantité de saintes âmes: prêtres, religieux, gens du monde, récitant quotidiennement des bréviaires, des offices, des litanies, des psaumes, quelques-uns même en ont inventé, comme s'il n'y en avait pas déjà cent fois trop; eh bien, sur la tombe d'aucun d'eux: pape, évêque, moine ou abbesse, un lis n'a poussé; un lis merveilleux, aux pétales d'argent, avec l'*Ave Maria* gravé en lettres d'or.

Ah! que j'aimerais une tombe semblable! Je me représente celle du cher idiot dans un bois très touffu, très vert, — où personne ne pénètre, — au pied d'une fontaine s'échappant d'un rocher de granit rose; c'est un léger monticule étroit et long; là, été comme hiver, se balancent et fleurissent, pressés les uns contre les autres, des lis ravissants, et la brise qui les agite, l'insecte qui butine en leur coupe de neige, l'oiseau qui, au-dessus, prépare son nid, murmure, gazouille, chante: *Ave Maria! Ave Maria!*

...Entre mes *Ave Maria*, je contais mes peines à la sainte Vierge, quand le sermon était trop long.

"Ayez pitié du garçon manqué et de ses parents. Voyons, Bonne Mère, lorsque vous attendiez l'Enfant Jésus, si on vous avait porté une fille, votre chagrin eût été immense, épouvantable, n'est-ce pas? Et toute sa vie la pauvre petite eût souffert. Eh bien, mettez-vous à notre place à tous. A part grand'mère, on ne me pardonne pas d'avoir des goûts de garçon. En suis-je cause? Pour me préparer à la première communion, on me fait lire des histoires d'enfants sans défauts. (Afin de consoler ceux qui en ont beaucoup, j'écris la mienne.) Est-ce possible? Des enfants qui ne remuent pas, ne parlent pas sont ennuyeux. L'Enfant Jésus n'était pas ainsi, j'en suis sûre, et si on lui met une grosse boule dans les mains, c'est bien la preuve qu'il aimait à s'amuser..."

Bref, à la suite de la phrase Martinet, qui me valut une scène terrible de mes parents, grand'mère, fort triste (très fâchée aussi contre le vicaire, bien qu'elle ne m'en dit rien), me fit un petit sermon entremêlé de baisers, — ce qui m'attendrit toujours, — et, partant de cet attendrissement, elle m'arracha deux promesses: 1o être bien sage au catéchisme; 2o le savoir sans faute ainsi que mes prières. A ce compte-là seulement mes parents me laisseraient à Montilleul.

Pour rester à Montilleul, j'aurais consenti à avoir mains et pieds liés, à apprendre l'hébreu, le grec, le chinois. Donc, au grand étonnement de l'abbé Martinet, je me tins désormais sur ma chaise comme si j'avais une barre de fer dans le dos, et je répondis à toutes ses questions avec une éloquence qui n'avait de rivale que ma rage contre lui.

Il faut avouer qu'aux heures de récréation je me dédommageais largement de la contrainte que je m'imposais avec l'abbé Martinet et Mlle Gertrude. J'allais à la ferme, voir les lapins de la mère Lucotte — sans leur donner toutefois la clé des champs! — Je cherchais les oeufs des poules, distribuais du grain aux pigeons, faisais rentrer les canards, et surveillais dans la marmite la cuisson des pommes de terre. Puis, et surtout, je jouais au ballon, en le lançant avec le pied, comme je l'avais appris de Bernard, de Max et de Jean; je courais follement dans le parc, en compagnie de Finaud; sur le dos d'une vieille ânesse, aussi âgée que Mathusalem, j'exécutais des tours périlleux qui se terminaient presque toujours par des chutes lamentables, et des accrocs qui rendaient Julie folle de désespoir.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Les beaux jours d'hiver que nous avons enfin après les gros froids et des vents ont ramené l'activité en même temps que la gaieté. Beaucoup vont au grand bois, entre autres M. David Côté qui a pris un contrat assez important.

* * *

Les jeunes s'en donnent à coeur joie sur la patinoire où le cochonnet se promène sous l'impulsion des crosses.

* * *

Mercredi dernier, l'A. C. J. C., réunie sous la direction de M. le vicaire, a commencé un important travail. Nous aurons avant bien longtemps le bonheur d'en jouir.

* * *

Mercredi soir, une fille de Saint-Pierre avait la joie de faire visite à sa famille. C'est Cécile Bérard, aujourd'hui Soeur Alice-Emma, de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus-Marie. Après sa visite à sa famille et à son "Alma Mater", le petit couvent de Saint-Pierre Jolys qu'elle n'oubliera jamais, elle partira pour Duluth, où elle enseignera à l'important établissement que les Soeurs des Saints Noms de Jésus-Marie ont fondé dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, laquelle se trouve, depuis quelques années déjà, sous la direction des RR. PP. Oblats. Bon succès à notre fille de Saint-Pierre.

SOMERSET

On célébrait à Somerset, jeudi le 12 février, l'anniversaire d'une fête pas banale, la trente-quatrième année bien comptée de M. l'abbé Albert Moreau. Et dire que cette date précieuse allait faire son apparition sans que personne dans Somerset ne se doutât de l'événement!

Heureusement, il se trouva dans toute la ville une personne renseignée qui, à ses risques et périls, tira au clair ce point important. L'occasion était favorable et pour l'avoir longtemps attendue on ne manqua pas d'en profiter.

Improviser une petite fête, une soirée récréative en l'honneur du dévoué et estimé vicaire de Somerset, tel fut donc le mot d'ordre du jour. Le temps était court, mais les organisateurs manoeuvrèrent si prestement et si habilement qu'ils virent le plus beau succès couronner leurs efforts. Pour M. l'abbé Moreau, la surprise fut complète. Une salle comble l'attendait et on accueillit son entrée par une salve d'applaudissements. On remarquait dans l'assemblée nombre de visiteurs des paroisses environnantes. M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de Manitou, et M. l'abbé Edmond Lavoie, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, étaient au nombre des invités. M. l'abbé H. Lapointe, curé de Saint-Alphonse, et M. l'abbé Simon Nivon, vicaire de Saint-Léon, pour causes imprévues, n'ont pu se rendre à la soirée.

La partie de cartes fut le premier numéro au programme. Jamais à Somerset elle ne marcha avec autant d'entrain.

La lecture d'une jolie poésie et d'une adresse à M. l'abbé A. Moreau fut le second numéro. Mlle Esthel Bayer et M. Bernier Larrivée s'acquittèrent très heureusement de cette tâche délicate.

Je regrette que le manque d'espace m'empêche d'insérer ces deux pièces, car il m'est impossible de rendre ici toutes les nobles pensées, tous les sentiments délicats exprimés avec élégance dans ces documents significatifs et de réelle valeur.

Un joli bouquet de roses et une bourse bien garnie venaient à propos corroborer les marques d'estime et de reconnaissance si magnifiquement exprimées.

En réponse à ces adresses, M. l'abbé Moreau nous dit d'abord sa grande surprise, puisqu'il n'eut vent de rien si ce n'est à la dernière minute. Puis, en termes choisis, il marque à tous sa joie et sa reconnaissance. La sympathie des paroissiens et les bonnes prières qu'ils ont bien voulu adresser au ciel pour la guérison de sa mère le touchent profondément. Son coeur est grandement réconforté, et en retour il se sent plus que jamais disposé à se dépenser sans réserve pour le bien de ceux qui lui sont confiés.

M. l'abbé Moreau a bien voulu aussi adresser quelques mots en anglais.

M. l'abbé Edmond Lavoie, invité à prendre la parole, nous dit toute la joie qu'il éprouve de se trouver à Somerset pour cette fête intime. Il s'unit aux paroissiens pour présenter à M. Moreau ses hommages et pour lui dire toute son admiration. Car si M. l'abbé Moreau, en quelques mois, a mérité l'estime universelle, c'est autant par son dévouement et par son zèle inlassable que par les brillantes qualités de son esprit et de son coeur.

M. l'abbé Gabriel Poitras, ancien vicaire de Somerset, est maintenant curé de Manitou (paroisse de langue anglaise). Il s'excuse par conséquent d'avoir à parler en français. Je suppose que c'est parce qu'il l'a oublié. M. le curé de Manitou est bien excusable! Tout de même il faut lui donner ce témoignage qu'il parle encore couramment le français! C'est avec la plus grand intérêt que l'assemblée suivit la narration qu'il fit des débuts presque héroïques de M. l'abbé Moreau dans le ministère manitobain.

Le cadre restreint de cette chronique ne me permet pas d'apprécier comme ils le méritent les nombreux artistes qui prirent ensuite part au programme. Je mentionnerai les noms de ceux qui se firent entendre: M. Joseph Rondeau: "La Berceuse", de Jocelyn; M. l'abbé G. Poitras: "La feuille d'érable"; M. Côté, une déclamation; Mlle Germaine Rocan, "Madeleine de Verchères"; M. Augustin Labossière, "Le Bachelor"; Mme R. Fortier, "Tout doucement"; Mlle Côté, chanson en anglais.

Gagnants de la partie de cartes: Mme Alfred Moreau et M. Cecil Landry. Prix de série: M. François Guillard et Mme Alexandre Lafrenière.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Malgré la température froide du 15 février, plusieurs se rendirent à la partie de cartes donnée au profit de la fanfare. Comme d'habitude, l'entrain le plus joyeux régnait dans la salle. Le premier prix des hommes fut gagné par Joseph-A. Lauzé, le second par Hormisdas Baril. Le premier prix des dames a été gagné par Mme Louis Fradet et le second par Mlle Eva Sabourin. Le programme de chant et d'élocution fut très apprécié. Le voici: "Tout en rose", chanté par Miles Germaine et Marie-Paule Lauzé, accompagnées au piano par Mlle Rore Plamondon; "Rupture d'amour", déclamation par Edmond Saint-Amant; "Prière amoureuse", chanson par Noël Plamondon; "La politique", déclamation par Edmond Désautels; MM. Victor Grégoire et Antonio Bérard chantèrent aussi. Mlle Y. Gauthier donna une déclamation ainsi que Alfred Granger qui eut plusieurs rappels, et Mme Alex. Ayotte.

* * *

Samedi le 14 février avait lieu une assemblée publique concernant le "Wheat Pool". M. H.-R. Lajoie fut l'orateur de la circonstance.

* * *

Aurons-nous une patinoire couverte? Si l'on en juge par la générosité de ceux qui étaient à l'assemblée de dimanche, l'idée sera mise à exécution sous peu.

* * *

Lundi le 16 février le Cercle Saint-David tenait sa réunion au presbytère.

* * *

Mardi le 17 février environ 150 personnes ont écouté dans la salle paroissiale le magnifique concert français éradié par le poste CKY de Winnipeg. Ces concerts français sont très appréciés et nous devons nos félicitations les plus chaleureuses à Mlle Yvonne Thibault et M. Castelein de la Lande, organisateurs de ces soirées d'art musical. Le joli discours de M. Talbot, sur l'aspect général de Winnipeg et de Saint-Boniface, ainsi que les chansons des différents artistes, nous sont parvenus avec beaucoup de clarté.

* * *

La prochaine partie de cartes aura lieu le 1er mars. Nous comptons sur une nombreuse assistance et les mesures sont prises pour qu'il y ait une quarantaine de tables et même plus. Venez donc en foule.

* * *

Les élèves du couvent ont eu, vendredi le 20, un grand concours de catéchisme présidé par M. le curé.

STE-ANNE DES CHENES

Décès

Le 13 février s'éteignait doucement dans le Seigneur Joséphine Laurin, fille bien-aimée de Arthur Laurin et de Emma Savoie. Elle avait 20 ans.

Mourir à 20 ans! Le sacrifice est dur. La religion l'adoucit. Elle a des grâces si précieuses; elle donne la résignation, elle console. C'est avec patience que la regrettée défunte a enduré sa maladie; c'est avec bonheur qu'elle a reçu les sacrements de l'Eglise; c'est résignée qu'elle est partie.

Le service solennel a été chanté par le Père curé, le P. Roberge, assisté des PP. Carmel et Laplante comme diacre et sous-diacre. Les Enfants de Marie ont chanté à l'orgue, sous la direction de Soeur Dugal.

Les porteurs de la défunte étaient ses cousins: Antonin Savoie, Gabriel Savoie, Simon Savoie, Louis Savoie, Donat Savoie et Jean Leblanc. Quatre Enfants de Marie tenaient les rubans blancs du cercueil, insignes de la Congrégation.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles.

La défunte était de la Congrégation des Enfants de Marie et de l'Association du Chemin de la Croix.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

SAINT-BONIFACE

Concert-conférence de la Fanfare La Vérendrye

Le concert de la Fanfare La Vérendrye donné dans la salle du Collège, dimanche soir, a obtenu un grand succès. Je n'oserais donner une appréciation des morceaux exécutés; mes connaissances musicales sont trop incomplètes pour me justifier de faire cette besogne. Toutefois les connaisseurs que j'ai rencontrés n'ont pas ménagé leurs louanges à l'égard de notre fanfare. Les musiciens se sont surpassés. Espérons que nous aurons le plaisir de les entendre encore bientôt.

Mlle M. Benoit et M. Pinvidic, qui figuraient au programme, ont été fort applaudis.

En sus du programme musical, M. l'abbé Sabourin a donné une conférence: "De notre mentalité". Nous regrettons de ne pouvoir la publier textuellement. Nous en donnons toutefois un résumé substantiel.

M. C.-C. Bernier, président de la fanfare, dans une brève allocution, fait l'éloge du conférencier et assure les auditeurs qu'ils s'en iront heureux et satisfaits.

Le conférencier commence par rappeler que le terme "mentalité", tout connu qu'il soit, l'est encore moins que la chose qu'il signifie. C'est la mentalité que l'on désigne quand on parle de la tournure d'esprit de quelqu'un de sa branche, "de sa hache".

Trois éléments constituent la mentalité: L'un se rattache à l'intelligence, c'est-à-dire aux idées ou connaissances que l'on possède et aux jugements que l'on porte. Le second dépend de la volonté dans sa faculté de se choisir un but et de se commander à elle-même ou de commander à l'intelligence et à la sensibilité dans la poursuite du bien qu'elle a en vue. Le troisième élément, c'est la part de la sensibilité, c'est-à-dire des émotions ou des passions qui s'harmonisent avec l'élément intellectuel et celui de la volonté.

Pour avoir une mentalité canadienne-française, il faut donc être Canadien français dans son intelligence, dans sa volonté et dans sa sensibilité.

A la lumière de ces développements, le conférencier conclut en disant qu'à tout prendre la population canadienne-française du Manitoba — il ne parle que d'elle — a raison de s'alarmer de la direction vers laquelle s'oriente sa mentalité. Il n'a pas de difficulté à convaincre son auditoire — tout en tenant compte des nobles exceptions qui se rencontrent — que nous sommes loin d'être aussi Canadiens français que nous devrions l'être dans notre intelligence, dans notre volonté et dans notre coeur.

A cet état de choses on peut donner diverses explications. De 1916 à 1923, nos institutrices ont exercé leur noble profession dans nos centres français sous la férule d'inspecteurs presque tous dominés par le fanatisme étroit du ministère Thornton, cherchant "per fas et nefas" à créer l'uniformité nationale et religieuse, et notre population française, trop apathique et ne se sentant pas encore suffisamment organisée, a été d'une obéissance servile dont nous nous sentirons encore longtemps.

De 1916 jusqu'à nos jours, dans toutes nos écoles normales, les professions et les manuels ont toujours été exclusivement anglo-protestants, pour ne pas ajouter parfois anti-chrétiens. Cependant nous aurions tort de nous croiser les bras. Ceux qui, en face d'une tâche difficile à accomplir, aiment à répéter: "Il n'y a rien à faire", sont des égoïstes et des faibles.

Que chacun y mette du sien. Les mères de famille en "choisissant" pour décorer leurs foyers tout ce qui reflète la mentalité canadienne-française. Les jeunes filles en "choisissant" pour leurs salons des recueils de chants canadiens français de préférence à tout autre. Les pères de famille en ne permettant l'entrée à leurs foyers qu'aux journaux de mentalité strictement canadienne-française. Les jeunes gens qui ont fait certaines études en laissant dormir un peu les romanciers français pour se renseigner sur les choses de leur race. Ils combleront ainsi les lacunes de notre programme scolaire qui oblige nos instituteurs à enseigner à nos enfants d'abord l'histoire d'Angleterre au cinquième grade et à ne commencer l'histoire du Canada qu'au sixième, tout en suivant l'histoire d'Angleterre — histoire du Canada selon le manuel Duncau, habile à laisser dans l'ombre un grand nombre de faits glorieux de nos ancêtres, et à passer à pieds joints par-dessus certaines explications de nature à faire connaître nos droits.

Somme toute, nous remonterons le courant si une forte poussée de l'opinion publique part du sein de la population pour rappeler combien l'on tient à ses droits et au respect qui leur est dû à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier, par négligence volontaire ou non, par ignorance, par intérêt ou par un esprit de conciliation de mauvais aloi.

M. l'abbé Antoine Deschambault remercie le conférencier et souhaite que tous profitent des leçons salutaires que renferme la conférence.

Deuil chez les Soeurs Grises

La révérende Soeur Fournier, de la Communauté des Soeurs Grises, est décédée à la Maison Vicariale vendredi dernier, après une longue maladie. Elle était la fille de M. et Mme Amédée Fournier, de la rue Dumoulin.

Soeur Fournier naquit à Saint-Joseph, Man.; elle commença ses études à Letellier et les compléta au couvent de Sainte-Anne des Chênes. Après avoir suivi les cours de l'Ecole Normale, elle entra en 1915 dans la communauté des Soeurs Grises. Elle fit de l'enseignement à Saint-Norbert, où elle était très estimée de ses élèves. C'était une institutrice très dévouée, très attachée à son travail. Le personnel enseignant canadien-français perd en sa personne un de ses membres les plus brillants et les plus précieux.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 8 h., en la chapelle de la Maison Vicariale. Le service fut chanté par Mgr Jubinville, oncle de la défunte, assisté de MM. les abbés Fortin, chapelain de l'hôpital, et Deschambault, chapelain de la Maison Vicariale.

La Liberté offre ses sincères sympathies à la communauté des Soeurs Grises et à la famille de M. Amédée Fournier.

Au conseil municipal

Le conseil municipal a eu une assemblée orageuse lundi soir. La reconsidération de la résolution d'une réduction des salaires passée à une assemblée antérieure, et l'amendement des sections de la charte concernant la formation d'une commission de police donnèrent lieu à de longs discours de la part de nos édiles.

Une résolution ajournant le conseil au lendemain pour l'étude des réductions de salaires une à une remit le débat sur le premier point. L'amendement à la charte fut adopté. Le conseil pourra nommer une commission de police s'il le juge à propos. La composition en serait comme suit: le juge de la Cour de comté, le maire, deux échevins et un citoyen de Saint-Boniface.

Une délégation des commissions scolaires de la ville demanda au conseil de bien vouloir financer temporairement les écoles. M. Guthrie, de la commission scolaire de Norwood, lut une lettre du sous-ministre d'éducation à propos d'une modification de l'Acte scolaire permettant aux conseils municipaux d'avancer de l'argent aux commissions scolaires avant le prélèvement du budget annuel. Un comité fut nommé par le conseil pour entrevoir la banque avec la délégation afin de trouver un moyen de leur trouver de l'argent.

L'administration de la G. W. W. D. demanda au conseil de bien vouloir nommer un comité pour étudier l'acquisition d'un terrain pour le terminus de son chemin de fer à Saint-Boniface.

Les élèves de l'école Provencher au congrès des Commissaires d'écoles

Le comité exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles a gracieusement invité le choeur de l'école Provencher à faire entendre quelques chants de son répertoire au congrès général qui se tient actuellement à Winnipeg. Ils s'y sont rendus mardi à l'ouverture de la séance de l'après-midi et ont exécuté le programme suivant:

"O Canada" en français; "Whispering Hope", "Soirées de Québec", "Two Friends from Manitoba", "Avant tout je suis Canadien", "Come Where the Lilies Bloom".

Nos enfants ont fait excellente figure et ont été chaudement applaudis. Ils ont prouvé à l'auditoire en majorité de langue anglaise qu'un peu de français ne gâte rien, mais qu'au contraire ça donne un vernis que même ceux qui nous combattent nous envient.

Ne manquons jamais l'occasion de signaler à l'attention de nos compatriotes de langue anglaise la supériorité de l'éducation donnée dans nos écoles.

Nos sincères félicitations au Frère Louis, directeur du choeur des élèves de l'école Provencher.

Au service du "Wheat Pool"

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Raoul Lajoie, de cette ville, est à l'emploi du "Wheat Pool". Il visite les paroisses canadiennes-françaises pour expliquer à nos gens ce nouveau procédé de la vente du blé.

Il nous fait plaisir de signaler que cette puissante organisation a constaté la nécessité d'employer un Canadien pour visiter les centres français. Nous souhaitons à M. Lajoie tout le succès possible.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

Le programme de la dernière assemblée a été aussi intéressant que varié. Une biographie de Crémazie, par Mlle Jeanne Meunier, captiva l'attention des membres. Puis Mlle Geneviève Bélanger lut des lignes bien intéressantes sur le "Drapeau de Carillon". Mlle Marie Benoit continua le charme de cette lecture par le chant toujours si beau de "O Carillon".

Les compositions de la dernière assemblée sur "Le miracle le plus goûté de l'Evangile" furent lues ensuite et excitèrent un tant soit peu la curiosité de toutes, car un nom de plume est de rigueur.

Le travail pour la prochaine réunion, qui aura lieu le 8 mars prochain, promet un intérêt nouveau, car ce sont des poésies qui sont demandées.

LA SECRETAIRE.

Récital d'orgue Dorval

Nous apprenons que M. Georges Dorval, l'organiste distingué de la cathédrale de Saint-Boniface, donnera un récital d'orgue dans notre ville vers la mi-mars.

A la patinoire de la rue Aulneau

Un carnaval de deux jours vient d'avoir lieu, mercredi et jeudi soir, à la patinoire de la rue Aulneau, et a été un succès complet, malgré le froid rigoureux. Les patineurs de vitesse de Winnipeg ont eu les honneurs dans les courses ouvertes.

Le championnat de Saint-Boniface, 1 mille (hommes) fut gagné par L. Nuyten, suivi de près par J. Benoit.

Le championnat de Saint-Boniface, ½ mille (dames) fut gagné par Mlle Blanche Carroll, suivie de très près par Mlle L. Fouchard.

Les autres courses ont été gagnées comme suit:

1 mille, ouvert (hommes): 1. G. Vivian; 2. L. Nuyten.

¼ mille ouvert (dames): 1. Mlle Edna Clark; 2. Mlle L. Fouchard.

¼ mille ouvert (garçons): 1. H. Paul; 2. F. Roussin.

Le grand prix pour la mascarade fut gagné par Mlle L. Fouchard et le plus comique par Mme H. Fouchard; MM. C. Prud'homme et E. Van Magroet furent les gagnants pour les hommes costumés.

Un "War-Hoop" indien et un "pow-Wow" furent organisés autour du feu de camp; une partie de balle au balai, par des joueurs en mocassins, sur la glace, eut un succès de fou rire.

L'éclairage multicolore et la boule lumineuse furent le sujet de commentaires favorables de la part de tous les visiteurs.

Les prix pour la circonstance furent offerts par les maisons Dingwall, Farquhar and Shaw, St. Boniface Hardware, Union Canadienne, Ritz Confectionnery, Marius et Cie, Bryces Bakery, Fontaine et Boulanger, Venice Café, Mme V. Thiénot et autres. Un cordial merci à tous.

PETITES NOTES

W. Smith, président de la "W. Smith Packing Company", de Saint-Boniface, sera poursuivi pour fraude. Au moyen de fausses représentations, il obtenait du capital pour son industrie, donnant des positions à des hommes dont il n'avait pas besoin, à la condition qu'ils placent de l'argent dans la compagnie.

* * *

Il y aura une magnifique partie de cartes-concert-cinéma, au Collège de Saint-Boniface, dimanche le 8 mars. Cette soirée est sous les auspices de l'Union Canadienne.

* * *

Le magasin Bérubé et Cie, est maintenant installé dans son nouveau local (ancienne pharmacie McRuer). Voir annonce dans cette même page.

* * *

M. J.-B. Poitras, gérant du département d'épicerie en gros de la Baie d'Hudson, est parti dans l'Est, mercredi dernier, en voyage d'affaires. Il visitera Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal et New-York, et reviendra par Dayton, Chicago et Saint-Paul. Il sera absent environ un mois.

Naissances

A l'hôpital de Saint-Boniface le 21 courant, M. et Mme Armand Normandeau, un fils, baptisé Armand-Joseph-Ovide-Roland, par M. l'abbé Bellavance, oncle de l'enfant. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Bellavance, grand-parents.

* * *

M. et Mme S. Hélie font part à leurs amis de la naissance d'une fille.



L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Aux jeunes — Pourquoi...?

L'A. C. J. C., depuis sa fondation, — elle n'a que vingt ans — a été, dès son berceau, bénie et encouragée par les papes et les évêques. Elle a grandi, elle a prospéré, elle a étendu ses rameaux réconfortants un peu partout sous la direction éclairée des chefs de l'Eglise.

C'est une oeuvre de jeunesse qui s'impose et qui est appelée à jouer un rôle dans la société. Beaucoup de jeunes gens en font partie, et c'est consolant; mais pourquoi dans nos paroisses et dans chaque cercle en particulier, le nombre est-il si restreint? Pourquoi certains cercles se composent-ils d'une dizaine de membres assistant régulièrement aux réunions, alors qu'il devrait y en avoir cinquante, soixante et même plus? Les causes en sont multiples: une des plus intimes, des plus alarmantes est "l'apathie", c'est-à-dire, une profonde insouciance des causes nationales, sociales et religieuses: mal terrible, s'il en est un, entraînant avec lui la peur de l'effort. L'apathie, que l'on rencontre chez les jeunes, — et même chez les plus avancés en âge, — est un chancre hideux, qui ronge lentement la jeunesse déjà fléchissante, l'affaiblit, menace de ruiner son avenir, étouffe en elle tout sentiment loyal, toute aspiration noble et finalement en fait une épave dans nos causes si importantes.

Qu'ils sont nombreux ces désoeuvrés, ces propres à rien, "ces fainéants", sans idéal, menant une vie égoïste, une vie de terre à terre, une vie stérile! "Ce qu'il y a de plus triste aujourd'hui, disait un ami des jeunes, c'est de voir la jeunesse se porter vers les choses frivoles et s'éloigner des sérieuses; c'est de rencontrer tant d'insouciance et de désintéressement du bien à l'âge des généreux dévouements, tant d'aspirations basses et de rêves futiles à l'âge des nobles désirs et des élans sublimes." Parvenue à la maturité de l'âge, l'habitude de ne considérer que le côté agréable des choses, de n'aimer et de ne rechercher que le plaisir, aura émoussé en elle toute aptitude à l'accomplissement intégral et consciencieux des devoirs élémentaires de la vie.

"S'amuser, dormir, brûler la vie, se ronger d'ennui", voilà leur vie, voilà leur idéal. Courir les fêtes, les veillées, les théâtres, les lieux d'amusements, voilà leur plus agréable passe-temps. Cette vie d'inaction, de paresse chez les jeunes, les rend indifférents aux poussées de l'âge. Ils se rassemblent, pour tuer le temps et pour passer les longues et monotones journées d'hiver, dans un local étroit, où l'atmosphère est empestée d'une épaisse fumée malsaine et souvent d'imprécations de toutes sortes! Que leur importent toutes ces causes sacrées qui émeuvent le coeur d'une jeunesse d'élite: la Patrie, l'Eglise, Jésus-Christ? Cette vie inutile abaisse l'intelligence, car l'esprit se rouille et s'énerve dans l'inaction; elle abaisse le caractère, car l'habitude de ne rien faire amollit la volonté, conduit au vice et détend les ressorts de l'âme; on n'est plus capable d'aucun sacrifice, ni d'aucun effort; elle abaisse le coeur, car à force de ne plus penser qu'à soi, on devient indifférent à tout, sauf à ses propres satisfactions.

Cette jeunesse inutile, c'est le figuier stérile dont parle l'Evangile et que le Sauveur a maudit! C'est ce serviteur qui reçoit un talent et va l'enfouir dans la terre au lieu de le faire fructifier; Notre-Seigneur s'est indigné contre son serviteur, l'a accablé de reproches et l'a maudit.

Se condamner volontairement à l'inutilité, à une vie de désoeuvrement, n'est-ce pas un crime impardonnable pour un jeune homme, un crime contre l'essence même de la jeunesse, cet âge où la vie est à son maximum d'intensité?

"La jeunesse, c'est l'âge où l'on rêve de grandes choses; l'âge des illusions généreuses et des amours ardentes, des passions vives et des enthousiasmes faciles; c'est l'âge de l'élan impétueux qui ne connait pas d'obstacles; l'âge où l'on croit au bien plus qu'au mal, où les espérances ne connaissent ni bornes, ni déceptions; c'est l'âge où l'on adore quelque chose, le Dieu vrai ou les dieux faux, mais où l'on meurt volontiers pour ce qu'on adore sans calcul et sans regrets." (P. Didon.)

UN AUMONIER.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Une quinzaine de membres assistaient à la dernière réunion du Cercle Saint-David, le 2 février. La lecture pieuse suggéra aux jeunes gens d'excellents conseils au sujet du courage en matière de religion, dans la défense des principes catholiques et moraux, en dépit du ridicule et des sarcasmes de nos ennemis.

La leçon de catéchisme porta sur les points suivants: la différence entre le Sacrifice de la Croix et le Sacrifice de la Messe, la matière du Sacrifice de la Messe, les espèces ou apparences, autel fixe et portatif; à qui et pour qui peut-on offrir le Saint Sacrifice de la Messe, etc. Plusieurs questions pratiques furent ensuite posées par les membres.

Puis le camarade C. Brodeur, notre dévoué vice-président, dans un travail soigné et succinct, nous résume d'une façon habile le livre si populaire et piquant d'intérêt: "L'Appel de la Race", de l'abbé L. Groulx. Le camarade Alb. Désautels, notre estimé secrétaire, nous dit ensuite quelle doit être la piété d'un bon membre de l'A. C. J. C.

Après ces deux intéressants travaux, on suggère une meilleure organisation pour nos parties de cartes, afin d'avoir un résultat plus satisfaisant. Le camarade Jacques Bissonnette se charge du programme musical de nos soirées; le camarade C. Brodeur prend la direction du comité de cartes.

Donc tout fait prévoir le succès dans l'organisation de ces veillées de familles, qui réalisent pour nos jeunes un des points de la devise de l'A. C. J. C.: "Action", puisque ces soirées sont au profit de l'oeuvre paroissiale.

La prière d'usage termine la séance.

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Séance du 28 janvier: 21 assistances.

Lecture de l'Evangile par le directeur, qui y ajoute ses félicitations pour la nombreuse assistance, et qui demande que les discussions soient faites charitablement et de ne pas mêler de personnalités aux remarques.

Le président commente un article du "Semeur": "La leçon de Charleroi". Mouvement patriotique de 30,000 délégués de l'A. C. J. B. réunis en congrès régional dans le milieu le plus socialiste de la Belgique. Mouvement qualifié par Mgr Gauthier de "leçon de vitalité et de crânerie." Exemple à imiter par nous.

Le président commente aussi un article de l'"Action Française": "Le laïcisme", esprit de révolte contre l'Eglise, qui se fait sentir dans toutes les sphères. L'A. C. J. C. offre de nombreux avantages de le combattre; elle fortifie nos principes religieux en nous faisant étudier les sources mêmes où ils ont puisé leur force.

Cours d'histoire: Fondation de Montréal, exploit du Long Sault, Mgr De Laval. Lord Durham a dit que nous étions un peuple sans histoire; au contraire nos héros ont écrit, de l'Atlantique au Pacifique, la plus belle histoire de catholicisme et de patriotisme.

Instruction religieuse: Différentes manières d'acquérir. Lois du premier occupant, lois pénales, lois de l'accroissement. Explication, questions et réponses.

Comité du parler français: Termes français du jeu de gouret.

Réunion du conseil le 28 janvier.

* * *

11 février. 15 assistances. Le directeur est absent.

Communications: Lettre du Comité Régional annonçant une réunion des présidents de Cercle le 1er mars. Il est décidé que notre président s'y rendra.

Le Cercle recevra sous ses auspices M. Raymond Denis, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de la Saskatchewan, qui donnera une conférence.

Histoire du Canada: Période 1663-1713. Etablissement du gouvernement royal; Intendant Talon, père de l'agriculture.

Bon parler français: Traduction d'une liste de termes d'automobile et autres.

Discussion générale: La coopérative du blé. Tous les membres y prennent part et émettent leurs opinions. Une assemblée publique devant avoir lieu sur ce sujet, la discussion est remise à la prochaine réunion.

WINNIPEG

La convention des commissaires d'écoles s'est ouverte hier

La convention des commissaires d'écoles du Manitoba a été officiellement ouverte hier matin par le maire Webb. M. J.-A. Marion, président, a prononcé un discours, ainsi que l'hon. Charles Cannon, ministre de l'éducation, et M. George Chipman, du "Grain Growers Guide". Le soir, le principal orateur a été le Dr Cody, de Toronto.

La convention se poursuivra mercredi et jeudi. Pendant ces deux jours, les commissaires de langue française tiennent un congrès, le soir, dans la salle du Collège de Saint-Boniface.

Une explosion fait cinq victimes à Winnipeg

Deux hommes ont été tués et trois grièvement blessés par l'explosion d'une conduite à vapeur dans la chaufferie du C.-P. R., à son usine de Weston. Les morts sont: MM. Robert McKenna et S. Summers. Les hommes travaillaient à réparer une grosse conduite à vapeur lorsque celle-ci se brisa.

Peine de mort commuée

Harry Taterniuk, qui devait mourir sur l'échafaud aujourd'hui, pour le meurtre de sa tante, a eu sa peine commuée en emprisonnement à vie par le cabinet fédéral. On le considère en partie mentalement irresponsable.

Samedi, un prêtre du rite ruthène a bénit son mariage avec la femme qui a été sa compagne depuis dix ans, afin de régulariser la position de la mère et des enfants et leur assurer les secours qui leur reviennent en pareil cas. C'est peu de temps après la cérémonie que la nouvelle de la commutation de peine est venue d'Ottawa.

Deux membres de l'aristocratie française dans l'Ouest

Deux membres de l'aristocratie française, la marquise de Brantès, et son fils, le comte Louis de Brantès, ont passé quelques instants à Winnipeg, en route pour l'Ouest. La marquise de Brantès est une fille de M. Schneider, le fameux propriétaire des usines métallurgiques du Creusot.

Une conférence économique

Une conférence économique a eu lieu la semaine dernière à Winnipeg. A la séance d'ouverture, M. R.-H. Webb, maire de Winnipeg, a déclaré entre autres choses: "L'est du pays dépend de l'Ouest pour sa prospérité. Par conséquent il ne serait pas d'une bonne politique économique de laisser les provinces d'Ontario et de Québec gouverner l'Ouest. Ce que nous avons de mieux à faire aujourd'hui est d'unir nos forces de Fort William à la côte du Pacifique, sans égard aux principes politiques. Nous n'obtiendrons jamais d'Ottawa ce que nous voulons avoir tant que l'Ouest ne sera pas uni."

Le maire Webb a fait allusion au projet de la route de la Baie d'Hudson. Il a parlé des efforts tentés pour amener l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson et de la réponse donnée par le premier ministre King, à savoir que pour des raisons économiques ce chemin de fer ne pouvait être achevé. Le maire a affirmé que des millions de dollars étaient dépensés à Toronto et à Montréal pour des travaux moins importants et moins urgents.

La course de chiens de Big River

Big River, Sask. — Les meilleurs coureurs du Nord-Ouest, y compris ceux qui refusèrent de prendre part cette année à la course du Pas, participeront au marathon de Big River, Sask., les 4 et 5 mars. L'attelage vainqueur au Pas avec Emile Saint-Godard sera là, avec ceux de Russick, Brydges et MacDonald. Douze autres coureurs bien connus entraînent leurs chiens pour la circonstance et l'on compte aussi sur l'inscription d'indiens du nord.

A nos correspondants

Nous demandons une fois de plus à nos correspondants de ne pas attendre à la dernière minute pour nous adresser leurs chroniques. En les envoyant le plus tôt possible dans le courant de la semaine, ils facilitent grandement notre travail. Nous ne pouvons d'ailleurs garantir l'insertion de celles qui ne nous arrivent que le lundi ou le mardi.

Inutile de nous faire parvenir des correspondances non signées; il n'en est tenu aucun compte.

CHRONIQUE MUSICALE

Récital Dostert-Thibault

Mlles Annette Dostert et Yvonne Thibault ont donné un fort beau récital lundi soir. L'assistance était nombreuse, enthousiaste, et sut prouver son appréciation par de nombreux applaudissements.

L'éloge de Mlle Dostert n'est plus à faire. Chacun connait ses qualités de virtuose pour qui les difficultés du clavier ne sont qu'un jeu. Elle a tout particulièrement fait valoir ses précieux dons naturels et sa ferme interprétation dans Nocturne, Op. 48, No 1, de Chopin, et Andante Spianato et Polonaise Op. 22 du même auteur. On a aussi fort goûté la Troisième Sonate, Op. 57, de MacDowell, qu'elle a jouée avec tout le relief musical qui lui convient. Le Concerto en si bémol mineur (Tschaikowsky) avec au second piano M. L.-D. Heaton, est d'un charme ravissant, et le succès qu'y ont remporté les artistes était certainement justifié par l'art avec lequel ils détaillèrent cette œuvre hérissée de difficultés.

L'impression que nous a produite Mlle Thibault est aussi tout à son avantage. Elle chante avec beaucoup de gentillesse et d'une façon très personnelle, sans aucun artifice. Toutes les pièces de chant, qu'elle rendit avec la variété de sentiments appropriés à chacune, furent chaudement applaudies. Mentionnons, entre autres, la Valse de Musette de la "Bohème", Habanera de "Carmen" et "Rain", de P. Curren, qui eurent tout particulièrement les faveurs de l'auditoire.

Mme G. Beauchemin fut une accompagnatrice parfaite.

* * *

Le catholicisme en Chine

Comptant environ 450 millions d'âmes, le peuple chinois forme aujourd'hui à peu près la moitié de la population païenne de l'humanité. Rien d'étonnant que dans son zèle pour la conversion des infidèles l'Eglise se tourne tout particulièrement vers ce peuple infortuné et essaie d'y faire pénétrer les lumières de la vraie foi. Où en est actuellement ce mouvement de conversion? Quelles espérances comporte-t-il? Que reste-t-il à faire pour le soutenir et l'amplifier? C'est à ces questions qu'a voulu répondre dans un article très documenté l'un des collaborateurs de la chronique sociale de France, Mgr Beaupin. L'"Oeuvre des Tracts" a cru que ces pages seraient utiles au Canada. Elle a obtenu du zélé prélat l'autorisation de les publier et même d'y ajouter un appendice sur la part grandissante du Canada français dans l'évangélisation de la Chine. Cette brochure est à répandre en particulier dans les collèges et les couvents. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à l'"Action Paroissiale", 1300, rue Bordeaux, Montréal.

D'où vient l'argent bolcheviste

Moscou — L'Agence Rosta, organe bolcheviste, annonce que dans les caves du monastère de Kievepetchersk, gouvernement de Kief, on a trouvé un trésor qui avait été caché en 1921, lors du pillage officiel des biens d'église. Ce trésor comprend plusieurs pouds d'or, 110 pouds d'argent, 360 diamants, etc., le tout évalué environ à 850,000 roubles, sans compter quelques sacs de titres n'ayant plus cours, représentant plusieurs milliards de roubles.

Les bolcheviks ajoutent qu'on a mis en même temps la main sur une correspondance secrète avec l'étranger. Cela va de soi. Vraie ou imaginée, cette correspondance aura pour effet de justifier la main-mise sur le trésor.

C'est en 720 avant Jésus-Christ qu'on observa la première éclipse de lune.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

Le Froid n'est plus un Obstacle pour la Construction Moderne

En haut, à gauche.—L'enveloppe, à l'intérieur de laquelle on procède à l'érection du nouvel hôtel. A droite.—L'enveloppe temporaire en voie de construction. En bas.—Le nouveau "Château Lac Louise" tel qu'il apparaîtra l'été prochain.

La reconstruction de l'hôtel du Pacifique Canadien au lac Louise, partiellement détruit par un incendie il y a quelques mois, suscite beaucoup d'intérêt parmi les architectes et les constructeurs de l'Amérique entière, en raison de l'endroit excessivement élevé où est situé l'édifice, ainsi que des conditions climatériques auxquelles on a à faire face pour l'exécution des travaux.

Anxieuse d'inaugurer la saison de 1925 avec un hôtel entièrement terminé, la Compagnie a voulu que les travaux soient poussés avec la plus grande activité durant toute la froide saison, malgré la rigoureuse température qui règne en hiver en ce point élevé des montagnes Rocheuses, où il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre à 56 degrés sous zéro. Car le lac Louise est situé à plus d'un mille au-dessus du niveau de la mer, au sein de montagnes éternellement couvertes de neige et de glace.

Plusieurs experts en construction des Etats-Unis, qui ont déjà eu l'avantage de visiter la populaire villégiature durant les mois de l'été, entretenaient, au début, certains doutes sur la possibilité de continuer cet hiver, les travaux commencés l'automne dernier. Selon eux, le froid extrême allait être un obstacle incontrôlable au coulage du béton, qui entre pour la plus grande partie dans la construction de l'édifice. Pour parer à cet inconvénient, les constructeurs ont eu recours à un moyen assez original et sûrement peu souvent employé. Ils ont élevé une immense enveloppe de planches recouvertes de papier goudronné, qui forme comme un gigantesque capuchon au-dessus de l'espace que doit occuper l'hôtel. A l'intérieur, des milliers de pieds de tuyaux à eau chaude assurent une température favorable pour le coulage et le séchage du béton. Cette enveloppe a dix étages de hauteur et est pourvue de multiples fenêtres qui fournissent à l'intérieur une clarté suffisante. Grâce à cet ingénieux stratagème pour vaincre les rigueurs du climat, le travail des ouvriers n'est aucunement retardé.

Les constructeurs ont encore à surmonter la difficulté que présente en cette saison le transport des matériaux. Le lac Louise est situé à 3½ milles du chemin de fer du Pacifique Canadien, auquel il est relié par une voie étroite servant au transport des touristes en été. Cette voie s'élève à partir de la gare, à quelques centaines de pieds d'altitude, en déroulant ses méandres à travers la forêt. C'est par là que doivent passer tous les matériaux, malgré l'épaisseur de la neige.

L'extension que le Pacifique Canadien fait actuellement ériger au lac Louise, permettra au Château de loger quelque 700 visiteurs durant la belle saison. Elle est entièrement à l'épreuve du feu et possédera tous les perfectionnements et le confort des hôtelleries des grandes villes. Les plans sont de MM. Barett et Blakeader, de Montréal, et les travaux sont effectués par MM. Carter-Halls et Aldinger, de Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

N'OUBLIEZ PAS—A. Poirier, gérant d'un coin du petit bloc Provencher, échangera ou achètera les produits de la ferme: volailles, oeufs, beurre, pour tabac, fromage des Trappistes, miel, huile d'olive France et Italie. Téléphone N [illegible] 36p

A VENDRE ou à louer — Ferme de 800 acres avec roulant. Termes faciles. Aussi bonnes maisons à Saint-Boniface. J.-A. Hébert & Cie, 348, rue Main. 3[illegible]

LES DAMES qui désirent avoir des perruques: tresses, toques et accessoires, peuvent s'adresser à Mme Jos. Lambert, 210 [illegible], rue Yale, Transcona. $2.00 pour une toque, même prix pour toupet. 38p

A LOUER—Jolie chambre sur la rue, balcon. Maison privée très moderne. Pour dames seulement. S'adresser à N [illegible], M. Hélie, 293, boulevard Dollard, Saint-Boniface. 35p

ON DEMANDE un homme sérieux connaissant parfaitement tous les travaux de la ferme et au besoin pouvant travailler seul. Adresser la réponse à Boite 46, Wauchope, Sask. 39p

FERME dans paroisse française; un demi mille du village; couvent, etc.; demi-section: 225 acres en culture; très bonnes bâtisses. $25 l'acre; termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6365.

MAISON neuve et moderne, à Saint-Boniface. Pour cause de départ, on vendra à bon marché, avec ameublement complet si désiré. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6365.

COTTAGE à Saint-Boniface. Lot 50 x 120. 5 chambres et salle de bain. $2,200—$400 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6365.

BONNE MAISON moderne, No 432, rue Saint-Jean-Baptiste. 6 belles chambres, balcon; poêle électrique. $4,500. Termes raisonnables. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6365.

A VENDRE — Maison de sept pièces située dans la partie nord de la ville de Saint-Boniface. Cette propriété doit être vendue pour régler une succession. Conditions très avantageuses pour un acquéreur. Montant comptant et pour la balance une auto ou une ferme pourra être prise en considération. S'adresser à Boite 15, la "Liberté". 40p

A VENDRE — Manteau de dames en mouton de Perse, col et manchettes en seal. Dernier modèle. Grandeur 36. En excellente condition. Si vendu immédiatement, $75.00. S'adresser à Suite 2, Bloc Dubuc, Saint-Boniface. 33p